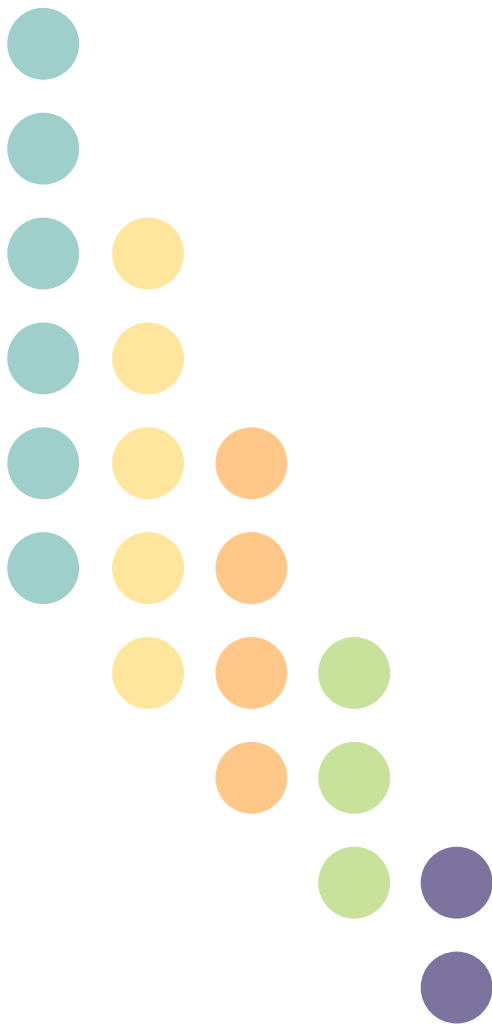


2020



Rapport d'activités





Rapport d'activités 2020 de Vichy Communauté

Conception/réalisation : Nathalie Naert - chargée de communication interne à Vichy Communauté

Edition : juillet 2021

Crédits photos et illustrations :

Vichy Communauté (Christel Debout-Tomczak - Sandra Guyomarch - Marcel Anton - Nathalie Naert - Ludivine Paris - Nicolas Laleure - Florence Depalle - Angeles Listrat - David Bijon - Mathieu Boisseau - Bruno Chable - Aurélie Fourneyron - Florie-Laure Etien - Philippe Garcia - Grégory Buisson - Vichy Sport/Laure Boyer - Pôle Universitaire - Catherine Moitrier - Projet Alimentaire Territorial), Agence Vichy Communauté Développement (Christophe Vernizeau), Yves Le Chapelin, Epictura, Mathilde Amelin-Vallenet, Agence d'Architecture Alvergnat, Les Etoiles du Sport, Claude Chapovaloff (Galatée), La Montagne (Dominique Parat), Association Etablissement Français du Sang, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole.



Ce **rapport**, sous une forme synthétique et illustrée,
présente les **activités**
(événements marquants, actions des **services** communautaires...)
de la **Communauté d'agglomération Vichy Communauté**
tout au long de l'**année 2020**.

Un remerciement à nos principaux partenaires financiers :



Rapport d'activités 2020



Sommaire

Sommaire

- P. 6** **Vichy Communauté**
au 31 décembre 2020
- P. 7-10** Carte d'identité - instances - services
- P. 11** **Actions 2020**
- P. 12-13** Quelques événements marquants
- P. 14-16** La démarche Développement Durable
- P. 17** **Services ressources mutualisés**
- P. 18-19** Ressources Humaines
- P. 20-30** Finances
- P. 31-35** Affaires juridiques, patrimoniales et fiscales
- P. 36-37** Marchés publics et achats
- P. 38-39** Systèmes d'information
- P. 40-42** Archives
- P. 43-46** Ingénierie technique - Bâtiments
- P. 47-48** Ingénierie technique - Voirie
- P. 49** Espaces verts
- P. 50** **Attractivité et Développement économique**
- P. 51-56** Développement économique
- P. 57** Réseau Très Haut Débit
- P. 58-63** Sports
- P. 64-66** Promotion du tourisme
- P. 67** **Environnement**
- P. 68-70** Mobilités durables
- P. 71-72** Assainissement
- P. 73-74** Eau potable
- P. 75-77** Gestion des déchets
- P. 78-82** Milieux aquatiques et prévention des inondations
- P. 83-85** Espaces Naturels Sensibles
- P. 86** **Aménagement**
- P. 87-94** Habitat et logement
- P. 95-97** Accueil des gens du voyage
- P. 98** Reconquête urbaine
- P. 99-103** Urbanisme
- P. 104** Système d'Information Géographique
- P. 105** **Vie sociale et Université**
- P. 106-107** Petite Enfance et Enfance
- P. 108-109** Jeunesse
- P. 110-117** Action sociale et Santé
- P. 118-125** Pôle Universitaire
- P. 126** Culture
- P. 127-129** Conservatoire artistique
- P. 130-135** **France Services de la Montagne Bourbonnaise**
- P. 136** Communication externe



Rapport d'activités 2020



Vichy Communauté



Vichy Communauté au 31/12/2020

Carte d'identité

Vichy Communauté, créée au 1^{er} janvier 2017, est issue de la fusion entre la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (23 communes) et la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise (15 communes).

Population : 84 014 habitants (population totale INSEE 2017)

Superficie : 742,5 km²

Membre du Syndicat mixte « Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne »

39 communes depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Abrest - Arfeuilles - Arronnes - Bellerive-sur-Allier - Billy - Bost - Brugheas - Busset - Charmeil - Châtel-Montagne - Châtelus - Cognat-Lyonne - Creuzier-le-Neuf - Creuzier-le-Vieux - Cusset - Espinasse-Vozelle - Ferrières-sur-Sichon - Hauterive - La Chabanne - La Chapelle - La Guillermie - Laprugne - Lavoine - Le Mayet-de-Montagne - Le Vernet - Magnet - Mariol - Molles - Nizerolles - Saint-Clément - Saint-Germain-des-Fossés - Saint-Nicolas-des-Biefs - Saint-Rémy-en-Rollat - Saint-Yorre - Serbannes - Seuillet - Vendat - Vichy

La Commune de Saint-Pont rejoint Vichy Communauté au 1^{er} janvier 2018.

Compétences exercées :

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Eau (depuis le 1^{er} janvier 2020)
- Assainissement (depuis le 1^{er} janvier 2020)

Compétences optionnelles :

- Voirie communautaire
- Assainissement (jusqu'au 31 décembre 2019)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public

Compétences supplémentaires :

- Soutien à l'attractivité du territoire
- Coopération inter-territoriale et revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
- Sécurité et hygiène
- Enfance et jeunesse
- Loisirs et équipements touristiques
- Système d'information et de communication
- Agriculture
- Urbanisme (instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols)
- Santé



Vichy Communauté au 31/12/2020

Instances de décision et de gestion

77 élu-e-s communautaires titulaires et 32 suppléant-e-s.

Exécutif communautaire : (élu le 16 juillet 2020)

Président : Frédéric AGUILERA

14 Vice-Président-e-s : (stricte parité femmes-hommes)

- **Elisabeth CUISSET**, 1^{ère} Vice-Présidente (Aménagement - Habitat - Urbanisme - Projet d'agglomération - Politiques contractuelles)
- **Jean-Sébastien LALOY**, 2^{ème} Vice-Président (Développement économique - Sport)
- **Caroline BARDOT**, 3^{ème} Vice-Présidente (Transitions écologique et énergétique)
- **Joseph KUCHNA**, 4^{ème} Vice-Président (Eau potable - Assainissement - Grand cycle de l'eau)
- **Michèle CHARASSE**, 5^{ème} Vice-Présidente (Travaux - Voiries communautaires et forestières)
- **François SENNEPIN**, 6^{ème} Vice-Président (Enseignement supérieur - Pôle métropolitain)
- **Nicole COULANGE**, 7^{ème} Vice-Présidente (Administration générale - Gestion patrimoniale - Schéma de mutualisation)
- **Michel MARIEN**, 8^{ème} Vice-Président (Cohésion sociale - Politique de la ville)
- **Nathalie CHAMOUX BOUILLON**, 9^{ème} Vice-Présidente (Petite enfance - Enfance - Jeunesse)
- **Jean-Marc GERMANANGUE**, 10^{ème} Vice-Président (Mobilités durables - Transports)
- **Marilyne MORGAND**, 11^{ème} Vice-Présidente (Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages)
- **Bernard AGUIAR**, 12^{ème} Vice-Président (Développement de l'économie circulaire et du recyclage - Gestion des déchets)
- **Charlotte BENOIT**, 13^{ème} Vice-Présidente (Ressources humaines - Egalité professionnelle - Culture)
- **Jean-Claude BRAT**, 14^{ème} Vice-Président (Tourisme - Activités de pleine nature)

CHIFFRES CLÉS 2020

**Conseils communautaires :
6 séances et 289 délibérations**

**Bureaux communautaires :
10 séances et 83 délibérations**

**428 décisions du Président
79 arrêtés**

Membres du Bureau communautaire : Président + 14 Vice-Président-e-s

9 conseillers-ères délégué-e-s :

- **Jean ALMAZAN**, délégué aux relations avec les entreprises
- **Jean-Dominique BARRAUD**, délégué au bois et à la forêt
- **Bertrand BAYLAUCQ**, délégué au Projet Alimentaire Territorial (PAT) et à l'agriculture
- **Pierre BONNET**, délégué aux usages et infrastructures numériques
- **Sylvain BRUNO**, délégué au Plan Inter Communal de Sauvegarde (PICS) et à la sécurité
- **Romain DEJEAN**, délégué au projet d'aménagement et de valorisation du Sichon
- **Christophe DUMONT**, délégué aux centres bourgs et à l'EPF
- **Sandrine MIZOULE-MORIER**, déléguée à la politique d'accueil des nouveaux habitants
- **Séverine THOMAS-MOLLON**, déléguée aux services aux publics en milieu rural

3 conseillers-ères spéciaux-ales :

- **Elisabeth BARGE**, Présidente de la CAO (Commission d'Appels d'Offres)
- **Annie CORNE**, conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'emploi et de l'insertion
- **Franck GONZALES**, Rapporteur du budget

Les maires des communes siègent au Bureau communautaire. Celui-ci compte 45 membres (4 pour Vichy, 3 pour Cusset, 2 pour Bellerive-sur-Allier et 1 pour chacune des 36 autres communes du territoire).

Le Bureau de Vichy Communauté se réunit environ quinze fois afin de mettre en œuvre les orientations politiques, d'examiner l'avancement des principaux dossiers, de préparer les débats du Conseil communautaire et de délibérer dans le cadre des délégations confiées par l'assemblée.

5 commissions :

COMMISSION N°1 : Développement économique / Emploi / Enseignement supérieur / Tourisme / Sport et Economie du sport / Bois et Forêt / Economie circulaire / Relations interterritoriales et Pôle métropolitain / Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages

COMMISSION N°2 : Aménagement de l'espace et Urbanisme / Habitat / Développement durable et Energie / Transports / Agriculture / Espaces Naturels Sensibles / Politique d'accueil / Usages et infrastructures numériques / Projet Alimentaire Territorial

COMMISSION N°3 : Cohésion sociale / Culture / Enfance / Jeunesse / Action sociale / Services publics de proximité en milieu rural / Santé

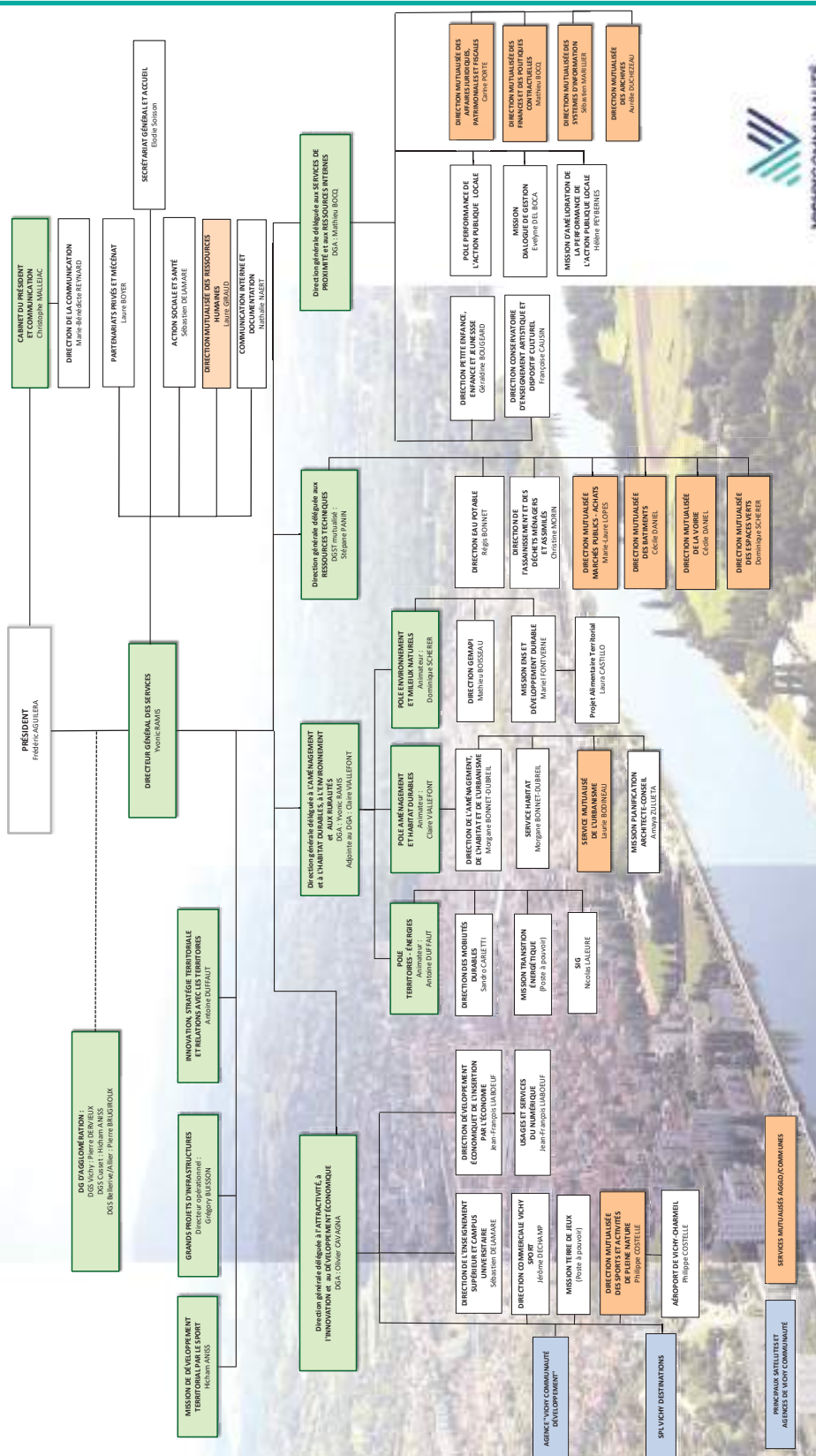
COMMISSION N°4 : Travaux / Voirie / Bâtiments / Déchets / Assainissement / Petit et grand cycles de l'eau

COMMISSION N°5 : Administration générale / Ressources Humaines / Finances / Mutualisation / Politiques contractuelles et Fonds Européens

Vichy Communauté

Services (organigramme général du 1^{er} octobre 2019 au 31 janvier 2021)

Organigramme général de Vichy Communauté et des services mutualisés (applicable au 1er octobre 2019, après avis du Comité Technique)



Vichy Communauté au 31/12/2020

Services

CHIFFRES CLÉS 2020

Effectifs au 31/12/2020

- 525 agents (dont 446 sur emplois permanents et 79 sur emplois non permanents) :
 - 396 titulaires et stagiaires
 - 50 contractuels occupant un emploi permanent
 - 79 contractuels occupant un emploi non permanent
- 475,72 équivalents temps plein :
 - 425,92 équivalents temps plein permanents
 - 49,80 équivalents temps plein non permanents
- par catégorie - sur le total des agents sur des emplois permanents :
 - 15% (67) catégorie A
 - 30% (134) catégorie B
 - 55% (245) catégorie C
- par sexe - sur le total des agents en emplois permanents : 200 hommes et 246 femmes
- moyenne d'âge - sur le total des agents en emplois permanents : 47 ans

Gestion RH en chiffres pour 2020 (pour les personnels de Vichy Communauté)

- 40 offres d'emplois permanents publiées
- 501 candidatures traitées (en offre d'emploi permanent)
- 95 recrutements et renouvellements de contractuels sur emplois permanents
- 15 nominations stagiaires
- 7 mobilités internes
- Apprentissage : 7 apprentis accueillis dont 3 nouveaux contrats d'apprentissage conclus - 123 demandes d'apprentissages traitées
- 140 réponses à des candidatures pour des emplois saisonniers
- 22 départs sur emplois permanents (11 retraites, 7 mutations, 1 démission et 3 fins de contrat)
- 157 stagiaires accueillis - 2 403 journées de stage réalisées - 480 demandes de stages traitées
- 576 contrats et 823 arrêtés
- 6 999 bulletins de paie
- 758 journées de formation réalisées (concernant 308 agents) et 101 journées de formation à distance
- 5 Comités Techniques
- 3 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- 5 Commissions Administratives Paritaires toutes catégories confondues : 42 agents promus (24 femmes et 18 hommes) dont 29 en catégorie C, 6 en B et 7 en A.
- 667 visites médicales – 3 visites de sites santé-prévention
- 45 dossiers d'accidents du travail et de maladie professionnelle instruits
 - 2 dossiers d'accompagnement au maintien dans l'emploi d'agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés
- 20 agents accompagnés dans le cadre de congés longue maladie, longue durée et temps partiels thérapeutiques à la suite de maladie
- Compte Epargne Temps : 246 demandes d'alimentation de CET traitées dont 43 demandes d'indemnisation exceptionnelle au titre de l'année 2020 représentant 80 445 €
- 256 demandes d'autorisation d'absence traitées, en dehors des positions d'absence liées à la Covid-19
- 95 demandes de télétravail formulées à la suite du lancement du protocole au sein de l'établissement (hors télétravail de crise)

Rapport d'activités 2020



Actions 2020



Actions 2020

Quelques événements marquants



L'année 2020, fortement marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, a connu des annulations ou reports d'événements organisés ou co-organisés par Vichy Communauté ou encore prévus sur différents sites de son territoire (Forum des Entreprises, inauguration de la salle de rédaction du Pôle Universitaire, Assises citoyennes de l'énergie, Championnats de France de course d'orientation, Jeux des Masters reportés en 2021, des rencontres et stages professionnels sportifs...).



JANVIER 2020

17 janvier : remise des prix du concours TEPos (Territoire à Energie Positive)

22 janvier : cérémonie des vœux du Président de Vichy Communauté

FÉVRIER 2020

6 février : lancement du projet Smartbear dans le cadre du City Lab et signature du partenariat Cap 20-25



MARS-AVRIL 2020

Gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 durant le premier confinement : organisation et maintien des services au public (dans le cadre du plan de continuité d'activités), informations aux habitants et accompagnement, soutien et mutualisation de dispositifs avec les communes du territoire, création du numéro vert Vichy Solidaire...



MAI 2020

Conditionnement et distribution des masques de protection sanitaire aux habitants du territoire.

JUIN 2020

27 au 29 juin : Université des Etoiles du Sport

Actions 2020

Quelques événements marquants

JUILLET 2020

3 au 12 juillet : tournée des « fontaines à idées » dans les communes de l'agglomération

16 juillet : installation du Conseil Communautaire

30 juillet : inauguration de la Via Allier et de ses boucles



AOÛT 2020

13 août : visite de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat à la ruralité, à France Services au Mayet-de-Montagne



SEPTEMBRE 2020

7 septembre : lancement de la 3^{ème} édition du Pass'Agglo pour les 11-18 ans du territoire



OCTOBRE 2020

1^{er} octobre : visite d'Amélie de Montchalin, Ministre de la transformation et de la fonction publique, à la Maison de l'Habitat

5 octobre : annonce de la labellisation « Centre de Préparation aux Jeux 2024 » pour Vichy Communauté, conjointement avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy

10 au 18 octobre : Semaine du Goût et forum Projet Alimentaire Territorial

14 et 20 octobre : réunions publiques sur les travaux du Sichon

21 octobre : inauguration de la station d'épuration à Laprugne

21 octobre : inauguration du Fablab à L'Atrium



DÉCEMBRE 2020

1^{er} décembre : lancement des nouveaux secteurs de collecte des déchets ménagers à Vichy

10 au 12 décembre : Faites de la Récup' virtuelle (ateliers et tutoriels en ligne)

Actions 2020

La démarche Développement Durable

La politique communautaire de Transition Energétique :

Vichy Communauté :

- a candidaté pour une seconde période d'accompagnement dans le cadre du **dispositif TEPOS** (Territoire à Energie Positive). Cette seconde période d'ancrage vise à atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050. L'équipe Transition Energétique a soutenu sa candidature auprès de la Communauté Régionale de Travail de décembre 2020.
- a déposé son projet de **PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial)** en décembre 2020. Il a été validé par l'Etat au premier trimestre et sera mis à disposition du public au printemps 2021.
- a lancé en décembre 2020 une **démarche de labellisation Cit'ergie**. C'est le cabinet Algoë qui a été sélectionné pour nous accompagner pendant 4 ans, dans cette démarche d'amélioration continue qui engage l'ensemble des services et affiche notre volonté d'organiser, piloter et évaluer notre politique Climat-Air-Energie. Cette reconnaissance sera moteur en interne, et réponse à nos ambitions en externe.
- a été lauréate de l'**Appel à Projet Plan Paysage** pour la transition Energétique.

Au travers de ce **Plan Paysage**, Vichy communauté souhaite :

- > se poser les bonnes questions quant à l'intégration paysagère de ses ambitions de transition énergétique,
- > consulter des élus, des citoyens, différents acteurs, dans le cadre du projet de territoire, pour établir un scénario de développement raisonné, concerté et engagé,
- > conduire le changement avec les élus et les citoyens, pour planifier des implantations, des typologies de production s'intégrant dans le paysage et respectant l'idéal de cadre de vie, « de vue ».

En recherchant l'optimisation énergétique et environnementale du territoire, ce **Plan Paysage** garantira :

- > l'intégration paysagère de différents scénarii de production, d'implantation, à élaborer, à proposer,
- > la gestion durable des ressources de manière adaptée aux usages et besoins identifiés,
- > la publication, in fine, d'un Schéma Directeur des Energies.

Les faits marquants de l'année 2020

Développement des projets EnR (Energies Renouvelables)

Energie solaire :

- Lancement du **Programme de construction des projets d'Ombrières de parkings**, porté par la SAS Vichy Ombrières, société de projet détenue à 50% par Vichy Communauté.
- Création de la société du projet URBA 268, support du **projet de centrale solaire au sol à l'Aéroport de Charmeil**, dont les actionnaires sont URBASOLAR et Vichy Communauté.
- Soutien à la SCIC Com.TOIT pour favoriser l'émergence de **centrales solaires citoyennes**.
- Maintien du **cadastre solaire en ligne** à disposition des habitants du territoire, avant une évolution de l'accompagnement associé en mars 2021.

Actions 2020

La démarche Développement Durable

Biogaz - Biométhane :

- Sécurisation d'un Tarif d'achat pour mener une étude d'épuration injection du Biogaz fatal sur le site de Gaïa à Cusset.
- Le projet d'installation d'une unité de Méthanisation territoriale portée par Sud-Allier Biométhane a connu beaucoup d'opposition, durant l'année 2020, notamment de la part des entreprises du Bioparc. Le développement d'une unité territoriale de production de Biométhane sera réfléchi dans le cadre d'un Schéma Directeur des Energies. L'idée étant de construire un projet concerté, bien intégré sur le territoire.

Hydroélectricité :

- Participation au développement du projet de centrale hydroélectrique sur le pont barrage du Lac d'Allier.

Animations et sensibilisations citoyennes

4^{ème} édition du Concours Mon Territoire à Energie Positive du 1^{er} octobre au 18 décembre 2020

- 8 projets déposés
- 5 projets sélectionnés par le jury se verront attribuer un prix de 500€ chacun

Adaptation du Programme Watty à l'école (pendant la période de confinement du printemps 2020, avec des supports en ligne)

Ce programme, visant à sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'énergie et d'eau et les rendre acteurs de la maîtrise de la demande d'énergie dans leur établissement et à leur domicile, sera reconduit pour 2 ans.

Une visite de Parc éolien a tout de même pu être organisée dans ce cadre par une classe du territoire. A noter : Le programme est relancé pour 2 années scolaires (2021 – 2023).

Faites de la Récup' du 10 au 12 décembre 2020



C'est une version numérique qui a été organisée, en dernière minute, pour cette année 2020.

Des supports, tutoriels et ateliers en ligne ont été proposés, pour maintenir une animation alors que la crise sanitaire liée à la Covid-19 nous empêchait de maintenir cet évènement qui avait rassemblé près de 2 000 visiteurs en 2019.

Actions 2020

La démarche Développement Durable

Projet Alimentaire Territorial (PAT) : « Manger mieux, un enjeu local, engageons nous »
(projet acté par délibération le 7 décembre 2017)

Trois axes stratégiques :

- > Création d'emplois et de richesses relocalisés sur le territoire.
- > Soutien à une production et une consommation alimentaire responsable sur le territoire.
- > Bâtir un véritable projet alimentaire de territoire pour Vichy Communauté.

Missions principales :

Animer la gouvernance du Projet Alimentaire Territorial : COPIL, COTECH, Ateliers de travail, accueil des porteurs de projets, recherche de financement et pilotage des actions du PAT.

Quatre groupes de travail :

- > Volet 1 : installation, enjeux concernant le foncier agricole et la diversification des exploitations.
- > Volet 2 : communiquer et promouvoir une agriculture et une alimentation durables, locales, saines et de qualité.
- > Volet 3 : actions concernant la restauration collective et hors domicile.
- > Volet 4 : accompagnement de projets pilotes ou émergeant dans le cadre du PAT.



Faits marquants en 2020 :

- Un Forum sur l'alimentation qui s'est tenu pendant une semaine au Grand Marché de Vichy afin de sensibiliser les habitants.
- Le PAT du territoire est labellisé par le Ministère de l'agriculture (valable 3 ans).
- Inscriptions de 3 actions du PAT dans le Contrat Local de Santé.
- Accueil du RENETA (réseau national des espaces-tests agricoles) pour la journée nationale des espaces-tests agricoles en octobre 2020 au Mayet-de-Montagne au Lycée Claude Mercier.
- 2 formations réalisées par des producteurs : parasitisme au pâturage et pâturage tournant dynamique.



Faits marquants liés à la période du confinement - Covid-19 :

- Cartographie des producteurs pendant le confinement afin de permettre aux habitants de connaître l'offre locale et aux producteurs de continuer à commercialiser leurs produits.
- Contacts réguliers avec les producteurs afin de les aider dans leur commercialisation (fermeture des marchés de plein air dans un premier temps), mise en relations avec les magasins spécialisés pour créer de nouveaux débouchés et de nouveaux partenariats.
- Aide alimentaire pendant le confinement (en lien avec le Numéro Vert) : 6% des appels concernaient l'aide alimentaire et l'accès aux commerces alimentaires.
- Soutien aux personnes logées par le 115, via la restauration de ces personnes au Pôle Universitaire – les repas étaient fournis par la Cuisine centrale de Cusset.
- Réalisation d'un stage de fin d'études au sujet de la logistique des circuits alimentaires de proximité et l'aide alimentaire, état des lieux et bilan du confinement.

→ **Activation du réseau PAT et mise en lumière de l'importance de la question alimentaire.**

CHIFFRES CLÉS 2020

1 espace-test agricole créé à Laprugne.

Vichy Communauté s'est fait accompagner de l'association Îlots Paysans.

Accueil de 27 porteurs de projets ayant un projet d'installation agricole.

6 communes accompagnées pour la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective (accompagnement réalisé par l'association Anis Étoilé).

1 formation en juin à l'attention des cuisiniers pour la fabrication des repas végétariens et l'équilibre alimentaire de ces repas (suivie par 18 cuisiniers et aide-cuisiniers répartis sur 6 structures et réalisée par le Collectif Les Pieds dans le Plat).

Rapport d'activités 2020



Services ressources

Services ressources

Ressources Humaines

Les missions des Ressources Humaines

La Direction mutualisée des Ressources Humaines (DMRH) a été créée au 1^{er} janvier 2016. Elle exerce la compétence RH pour la Communauté d'agglomération et les 3 villes centres (Vichy et son CCAS, Cusset et Bellerive-sur-Allier) dans une perspective de convergence des politiques RH. Elle a également vocation à apporter une expertise à l'ensemble des communes du territoire.

Sur l'année 2020 :

- Gestion moyenne mensuelle de **1 540 agents contractuels et statutaires** pour la Communauté d'agglomération, Vichy et son CCAS, Cusset et sa Caisse des écoles et Bellerive-sur-Allier.
- Traitement de **18 791 bulletins de paie**.
- Rédaction de **3 813 arrêtés et contrats**.

Son action est conduite en faisant de la qualité du dialogue social, dans le cadre des instances paritaires et de temps de travail et rencontres annexes - une clé de la réussite des projets RH (conduite de **37 réunions de CT, CHSCT et CAP** pour l'établissement et les 3 villes sur 2020).

Les faits marquants de l'année 2020

- **Accueil, accompagnement et gestion administrative de 41 situations individuelles dans le cadre du transfert de la compétence Eau potable au sein de Vichy Communauté.**

- **Service commun de prévention et de santé - retours sur une 1^{ère} année de fonctionnement :** Créé au 1^{er} septembre 2019 entre Vichy Communauté et le Centre Hospitalier de Vichy, le service commun de prévention et de santé rassemble les compétences nécessaires **à la santé et à la sécurité des agents, à l'adaptation de leurs conditions de travail et à leur maintien dans l'emploi.**

Du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2020, et malgré le fort impact de la crise sanitaire sur le suivi médico-professionnel périodique, **677 visites médicales** ont été organisées pour les agents territoriaux. Ces visites ont pu donner lieu à des études de postes, ou autres aménagements complémentaires, de nature à favoriser le maintien dans l'emploi.

Le service exerce également une **mission de conseil et d'expertise** sur un large périmètre : prévention des risques professionnels, amélioration des conditions de travail, handicap, conseils sur l'application et la mise en œuvre des prescriptions légales en matière de sécurité au travail (chantiers, travaux, sécurité incendie-évacuation dans les bâtiments...).

- **Crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 :**

A l'image des autres services fonctionnels, dans le cadre du plan de continuité d'activité, la DMRH a maintenu l'ensemble de ses missions : traitement de la paie et suivi des différentes situations administratives, gestion de la retraite.

Elle a naturellement accompagné les différents services de l'établissement et des 3 villes centres sur la prévention des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 :

- Accompagnement des autorités territoriales sur la rédaction et la mise en œuvre des plans de continuité d'activité avec pour objectifs le maintien des fonctions essentielles à la collectivité (salubrité, propreté, assainissement, eau potable, sécurité publique, garde d'enfants) et la garantie de la continuité des services (marchés publics et achats, communication, urbanisme, gestion des ressources humaines, informatiques, financières, expertise juridique...).

- Suivi des agents publics dits vulnérables, et études des aménagements nécessaires à leur maintien dans l'emploi.

Services ressources

Ressources Humaines

- Conseils et expertise auprès des services, sur la mise en œuvre des mesures générales de prévention via la rédaction de protocoles d'activités, ou d'analyse d'activités.
- Analyse et veille réglementaire concernant les moyens ou dispositifs à mettre en œuvre, sélection des équipements, coordination de la distribution en lien avec les achats.
- Suivi des cas, et réalisation du « contact tracing » sur la sphère professionnelle afin de casser rapidement les chaînes de transmission - en lien avec les autorités sanitaires.
- Support technique sur les cellules thématiques (exemple : cellule masques).

- **Poursuite de la dématérialisation engagée sur 2019 avec l'espace RH en ligne :**

Depuis le 1^{er} décembre 2020, les inscriptions aux formations CNFPT sont dématérialisées depuis la plateforme : <https://inscription.cnfpt.fr>

Développement des jours de formation à distance (webinaires, préparations concours, tests de positionnement, Mooc, webconférences...) : **101 journées suivies** par des agents de l'établissement sur 2020.

- **Ouverture du dispositif de télétravail :**

Dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail, l'établissement s'est inscrit dans une démarche d'ouverture du dispositif de télétravail pour ses agents.

À l'issue de temps de travail et de concertation sur plusieurs mois avec les instances et partenaires sociaux de l'établissement, la mise en place du télétravail a été adoptée par les membres du Comité Technique en séance du 20 septembre 2020.

Les conditions et modalités d'application ont été définies au sein de la Charte du télétravail de Vichy Communauté qui a été diffusée à l'ensemble des agents en octobre 2020.

Au 31 décembre 2020, **95 demandes de télétravail** ont été formulées à la suite du lancement du protocole au sein de l'établissement (hors télétravail de crise).

Poursuite du développement de la communication interne, comme facteur d'émergence d'une culture commune à Vichy Communauté :

Déploiement du plan de communication interne (informer, accompagner, intégrer, faire connaître et reconnaître, valoriser). Développement des outils internes de communication (avec notamment une montée en puissance du nouveau site Intranet lancé en septembre 2019), diverses campagnes de sensibilisation et d'information, en déclinaison de la marque interne « La luciole ». La cérémonie des vœux aux agents a pu être organisée en janvier 2020 dans les locaux du nouveau Conservatoire, mais la crise sanitaire a empêché la tenue d'autres événementiels habituels (visites de sites et de chantiers, cérémonie mettant à l'honneur les agents médaillés et retraités...). Accueil et accompagnement d'agents et de services par des sensibilisations aux outils numériques (Intranet, messagerie professionnelle, navigation web, Espace RH en ligne sur l'Intranet...).

Crise Covid-19 : accompagnement et information aux agents (outils numériques et travail à distance, rédaction et diffusion des comptes rendus des réunions « de crise » du Codir élargi, procédures, maquettes et guides, campagnes de sensibilisations, valorisation des missions et actions des agents et de l'établissement, actualités Intranet...).

Egalité professionnelle femmes-hommes à Vichy Communauté : présentation du rapport annuel 2019 en séance de Conseil Communautaire du 23 juillet 2020 et validation du plan d'actions 2021-2023 en séance du 3 décembre 2020 (selon 4 axes d'actions définis). Désignation d'une référente interne. Développement de la rubrique thématique dédiée sur l'Intranet. Premiers travaux sur les actions prioritaires à mener.

Services ressources

Finances

CA 2020 - Dépenses consolidées
159 M€



BUDGET GLOBAL 2020 :
dépenses consolidées par budget

CA 2020 - Dépenses consolidées par budget - 159 M€



CA 2020 - Recettes consolidées
161 M€



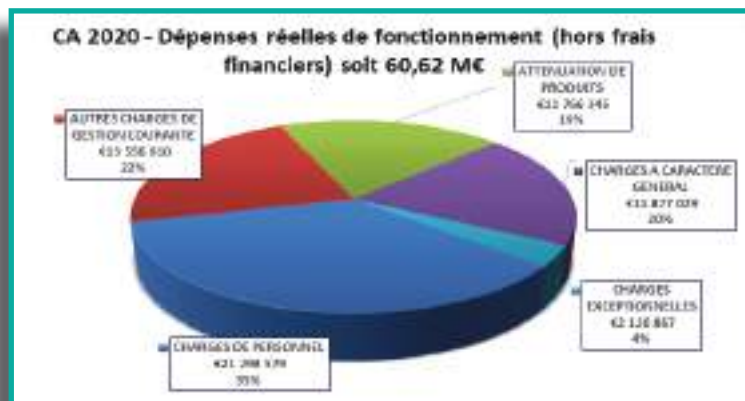
BUDGET GLOBAL 2020 :
recettes consolidées par budget

CA 2020 - Recettes consolidées par budget - 162 M€

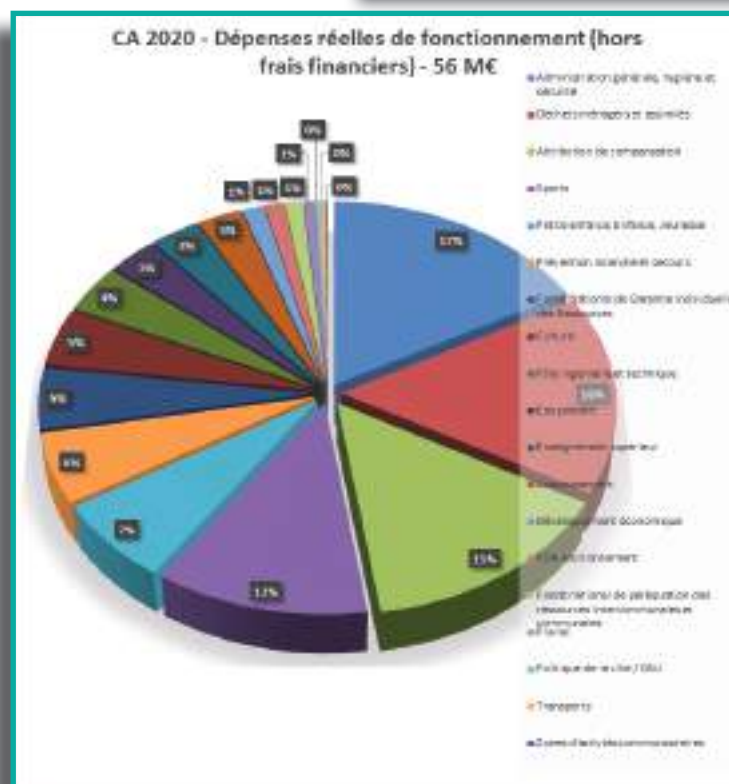


Services ressources

Finances



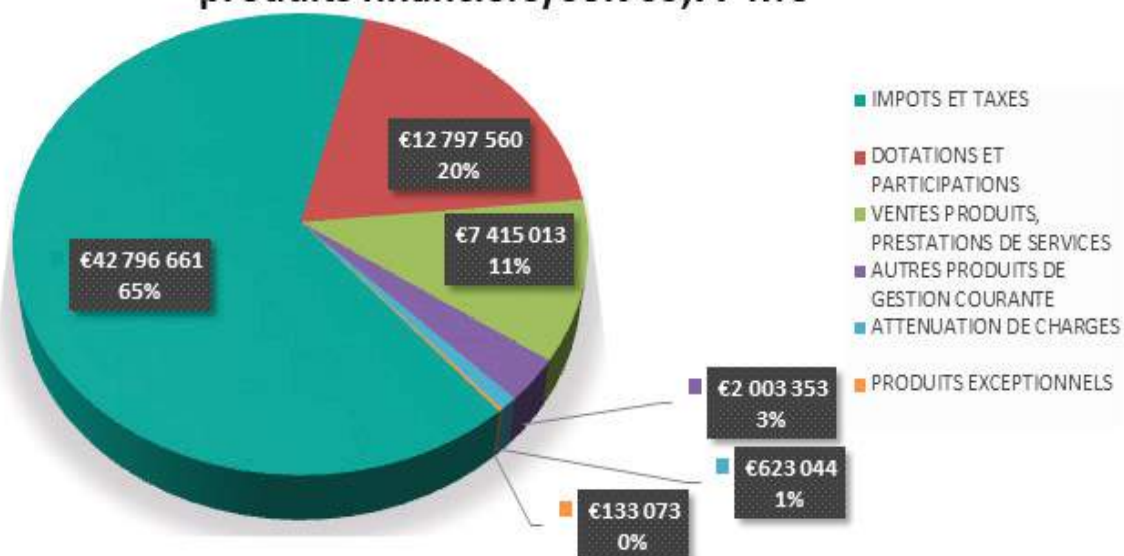
BUDGET PRINCIPAL 2020 :
dépenses réelles
de fonctionnement
par type de charges
et par secteur



Services ressources

Finances

CA 2020 - Recettes réelles de fonctionnement (hors produits financiers) soit 65,77 M€



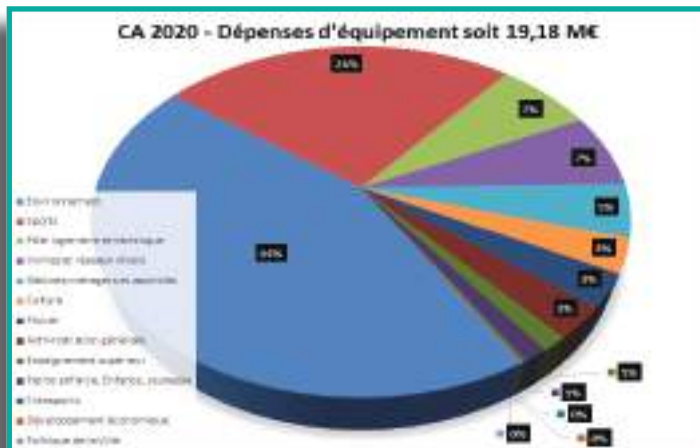
BUDGET PRINCIPAL 2020 : recettes réelles de fonctionnement

CA 2020 - Dotations et participations 13,6 M€



Services ressources

Finances



BUDGET PRINCIPAL 2020 :
dépenses d'équipement
par secteur

BUDGET PRINCIPAL 2020 :
financement des dépenses
d'équipement

Détail des dépenses d'équipement par secteur (en euros)					
ENVIRONNEMENT		8 392 518	CULTURE	596 488	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TR	4 877 851 €	2315	CONSTRUCTIONS	434 886 €
2312	AGENCIEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TER	2 405 235 €	2388	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 524 €
2091	FRAIS D'ETUDES	1 264 612 €	2389	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	52 674 €
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTI	27 121 €	2384	MOBIER	24 009 €
2146	CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - INSTAL GEN : A	16 960 €	2486	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 120 €
2311	TERRAINS NUS	32 778 €	2081	FRAIS D'ETUDES	1 807 €
2091	TITRES DE PARTICIPATION	4 000 €	PLUVIAL	585 105	
2315	CONSTRUCTIONS	2 480 €	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TR	449 027 €
2095	FRAIS D'INSERTION	1 188 €	2381	EMPRUNTS EN EURO	121 231 €
SPORTS		4 888 957	2402	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIS	14 848 €
2315	CONSTRUCTIONS	1 845 871 €	ADMINISTRATIVE GENERALE	563 100	
2312	AGENCIEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TER	1 787 087 €	2315	CONSTRUCTIONS	280 524 €
2091	FRAIS D'ETUDES	488 306 €	2385	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	155 888 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TR	388 884 €	2701	PRETS	108 100 €
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	178 000 €	2315	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 828 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188 880 €	2382	MATERIEL DE TRANSPORT	28 238 €
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTI	21 951 €	2091	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	22 407 €
2254	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	20 489 €	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 182 €
2092	FRAIS D'INSERTION	5 940 €	2312	AGENCIEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TE	9 237 €
POLE INGENIERIE ET TECHNIQUE		1 335 287	2184	MOBIER	8 828 €
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	888 808 €	2091	FRAIS D'ETUDES	1 440 €
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	288 201 €	2311	TERRAINS NUS	848 €
202	FRAIS LIES A LA REAL DES DOCS D'URBA, NU	24 133 €	2095	FRAIS D'INSERTION	108 €
2315	CONSTRUCTIONS	27 240 €	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	259 422	
2091	FRAIS D'ETUDES	22 456 €	2382	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	92 638 €
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	6 670 €	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 724 €
188	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 200 €	2312	CONSTRUCTIONS	68 667 €
VIGNES RESEAU DIVERS		1 298 916	2184	MOBIER	29 422 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TR	1 198 249 €	PELVITE ENFANCE	227 460	
21678	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIS	1 926 €	2312	CONSTRUCTIONS	182 899 €
2091	FRAIS D'ETUDES	402 €	2384	MOBIER	45 520 €
2095	FRAIS D'INSERTION	324 €	188	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	892 €
RECHERCHES MENAGERES ET ASSIMILES		247 608	TRANSPORTS	42 000	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	580 821 €	2091	TITRES DE PARTICIPATION	42 000 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	371 276 €	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	27 964	
2091	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 508 €	20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	27 264 €
			BOITIERE DE LA VILLE	7 500	
			2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	7 500 €

Services ressources

Finances

BUDGET TRANSPORTS EN COMMUN 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 5,9 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 6,48 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



Budget Transports en commun - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2031	FRAIS D'ETUDES	8 647,44
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND	35 595,00
21753	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	8 263,13
2188	AUTRES	30 815,00
2313	CONSTRUCTIONS	31 924,43
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	42 010,34
TOTAL		157 255,04

BUDGET ABATTOIR 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 116,91 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 1 157,26 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



Budget Abattoir - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	48 922,85
TOTAL		48 922,85

Services ressources

Finances

BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 7,17 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 5,81 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



Budget Immobiliers d'entreprises - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2033	FRAIS D'INSERTION	720,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	107 219,17
2184	MOBILIER	2 941,44
2313	CONSTRUCTIONS	232 431,17
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	88 360,08
TOTAL		431 671,86

BUDGET ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 7,14 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 1M€

■ Fonctionnement



Services ressources

Finances

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 11,30 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 13,39 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



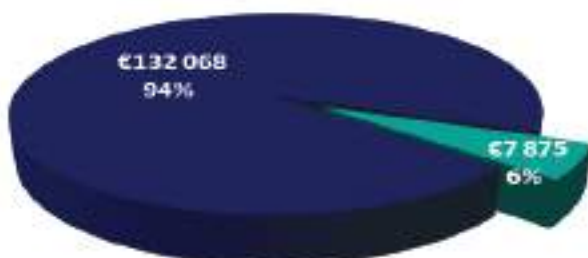
Budget Assainissement collectif - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2081	FRAIS D'ETUDES	187 704,88
2093	FRAIS D'INSERTION	1 080,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	0,00
2111	TERRAINS NUS	837,77
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	142 903,32
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	23 384,76
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	14 484,85
2184	MOBILIER	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	200 836,31
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 339 953,37
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO.	0,00
TOTAL		1 913 184,75

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

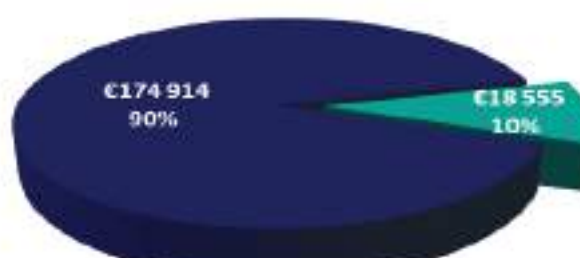
CA 2020 - Dépenses réelles 139,94 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 193,47 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



Budget Assainissement non collectif - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2182	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	7 875,00
TOTAL		7 875,00

Services ressources

Finances

BUDGET EAU POTABLE 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 544,93 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Dépenses réelles 544,93 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



Budget Eau potable - Détail des dépenses d'équipement (en €)

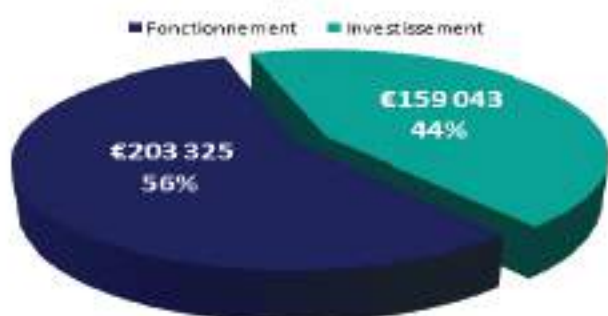
2031	FRAIS D'ETUDES	12 635,42
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	0,00
2111	TERRAINS NUS	0,00
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0,00
21351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	66 623,43
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	1 807 398,82
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	93 782,49
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	30 238,16
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	158 031,02
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND	876,50
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	175 553,18
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	52 366,29
2184	MOBILIER	10 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	132 069,76
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 714 212,43
TOTAL		4 253 787,50

Services ressources

Finances

BUDGET AÉROPORT 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 362,36 K€



CA 2020 - Recettes réelles 420,41 K€



Budget Aéroport - Détail des dépenses d'équipement (en €)

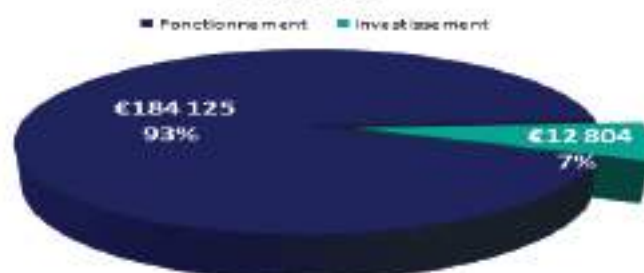
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00
2033	FRAIS D'INSERTION	810,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	4 950,00
2188	AUTRES	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	4 269,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	59 245,15
TOTAL		69 274,15

BUDGET PORTAGE DE REPAS 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 127,86 K€



CA 2020 - Recettes réelles 196,92 K€



Services ressources

Finances

BUDGET ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN MONTAGNE BOURBONNAISE 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

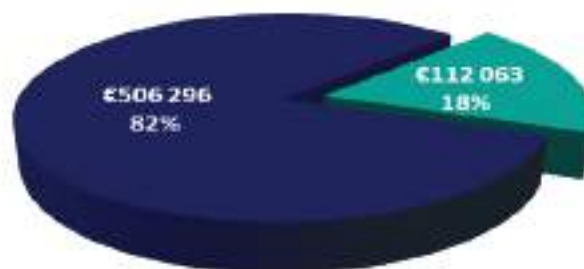
CA 2020 - Dépenses réelles
750,79 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles
618,35 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



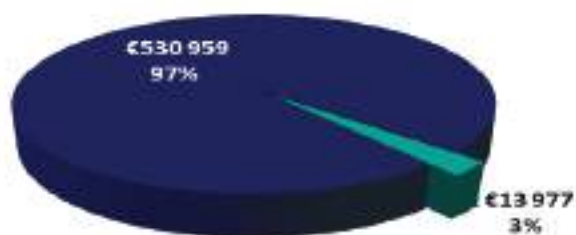
Budget Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2031	FRAIS D'ETUDES	48 218,58
2033	FRAIS D'INSERTION	2 268,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 667,68
2313	CONSTRUCTIONS	1 898,70
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	118 676,94
TOTAL		207 729,90

BUDGET TOURISME 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles
544,93 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles
582,33 K€

■ Fonctionnement



Budget Tourisme - Détail des dépenses d'équipement (en €)

2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 976,92
TOTAL		13 976,92

Services ressources

Finances

BUDGET VICHY SPORT 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 1,71 M€

■ Fonctionnement



CA 2020 - Recettes réelles 1,75 M€

■ Fonctionnement



BUDGET RENOUELEMENT URBAIN DE PRESLES 2020 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2020 - Dépenses réelles 3,23 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2020 - Recettes réelles 1,44 M€

■ Fonctionnement



Services ressources

Affaires juridiques, patrimoniales et fiscales

Conseil juridique et assurance - chiffres clés pour 2020

Consultations juridiques : 280

Contentieux : 22

Pré-contentieux : 12

Veille juridique :

Textes (lois, ordonnances, décrets, arrêtés) analysés et diffusés à la suite de leur parution au Journal Officiel.

Nombre de marchés publics d'assurance suivis :

- Pour Vichy Communauté : 6
- Pour Vichy : 6
- Pour Bellerive-sur-Allier : 3
- Pour Cusset : 4

Nombre de marchés publics d'assurance relancés :

- Pour Vichy Communauté : 0
- Pour Vichy : 1
- Pour Bellerive-sur-Allier : 3

Gestion des sinistres et dossiers d'assurances ouverts en 2020 : 130

(dommages aux biens - expositions - flotte automobile - responsabilité civile)

- Pour Vichy Communauté : 34
- Pour Vichy : 50
- Pour Bellerive-sur-Allier : 22
- Pour Cusset : 24

Gestion des contrats pour Vichy Communauté :

- **DSP (Délégation de Service Public) de la fourrière automobile :**
 - 286 véhicules enlevés en fourrière
 - 60 véhicules détruits
 - 96 véhicules expertisés et non repris par leurs propriétaires
 - 1 vente par le service des domaines

- **Marché public pour la gestion de la fourrière animale :**
 - 543 animaux pris en charge

Changement de prestataire au 1^{er} mars 2021 (Association SPA).

Pour la Ville de Vichy :

- Observatoire des poissons migrateurs (contrat de DSP conclu du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2025)
- Casino du Grand Café (procédure de renouvellement sur 2020 et 2021)
- Crématorium (contrat de DSP conclu le 3 mai 2004 pour 30 ans)
- Bar de la Plage des Célestins (renouvellement de la DSP en 2021)

Services ressources

Affaires juridiques, patrimoniales et fiscales

Les missions du service Patrimoine

- Gestion locative (baux, mises à disposition, conventions d'occupation du domaine public).
- Gestion foncière (ventes, acquisitions, échanges, servitudes).

Les faits marquants de l'année 2020 impactant directement le service Patrimoine

- Vente des abattoirs, acquisition du site Montpertuis, transfert de compétences pour l'eau potable, suivi du dossier du Domaine thermal.
- Activité toujours très soutenue en 2020 tant au niveau de la gestion foncière que locative, malgré le contexte sanitaire inédit.

Cela s'explique en majeure partie par les nombreux projets intercommunaux et communaux : Domaine de la Roche, Site des Graves, Boucle des Isles, ENS Côte Saint-Amand, Berges du Sichon, réaménagement des abords du Sarmon, rénovation des berges de l'Allier, Voie verte, PRU de Presles, Zones d'activités Coquet - Bioparc - Ancises II - Davayat - Tour d'Abrest, énergies renouvelables - ombrières et panneaux solaires, centrales solaires au sol, Plateau d'économie sportive, Vichy Lac, Îlot Gramont, OPAH-RU, Domaine thermal, apport immobilier à Vichy Habitat, future Cité judiciaire...

Service Patrimoine - chiffres clés pour 2020

FONCIER - Foncier Vichy Communauté :

Patrimoine foncier	Nombre de parcelles	Superficie en m ²	Surface en m ² des bâtiments
Bâti	169	1 591 983	183 830
Non bâti	387	2 306 303	
Total	556	3 898 286	183 830

Equipements d'assainissement	Stations d'épuration	25
	Postes de refoulement	129
	Lagunes	2
	Fosse septique	1
	Silo à boues	1
	Fontainerie	1
	Aire de stockage des boues	1
	Total	160

LOCATIF (Vichy Communauté, Vichy, Cusset et Bellerive/Allier) : 360 biens.

Ensemble des dossiers traités par le service commun (foncier et locatif)	En cours en 2020	dont finalisés en 2020
Acquisitions - ventes - servitudes - baux - consultations	357	135

Services ressources

Affaires juridiques, patrimoniales et fiscales

Les missions du service Fiscalité et Associations

- Observatoire fiscal
- Gestion de la taxe de séjour
- Gestion de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure)
- Gestion des ventes aux enchères
- Gestion administrative des subventions versées aux associations (pour Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier et Vichy Communauté)

Les faits marquants de l'année 2020

Fiscalité :

Observatoire fiscal : optimisation de la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales), de la CFE (cotisation foncière des entreprises) - travail actif autour de la CIID et CCID de Vichy.

Confirmation d'institution de la TLPE intercommunale par délibération du 24 septembre 2020 avec application au 1^{er} janvier 2021.

Désormais, le territoire de l'ex-Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise est également concerné par la TLPE.

TLPE 2020 :

- 393 entreprises concernées.
- Recette : 477 804 € (- 6 181 € par rapport à 2019).

Montant TLPE 2020 par communes :

- ABREST : 18 177 €
- BELLERIVE-SUR-ALLIER : 69 476 €
- BILLY : 373 €
- BOST : 52 €
- BRUGHEAS : 993 €
- BUSSET : 0 €
- CHARMEIL : 45 576€
- COGNAT-LYONNE : 398 €
- CREUZIER-LE-NEUF : 6 051 €
- CREUZIER-LE-VIEUX : 32 055 €
- CUSSET : 164 672 €
- ESPINASSE-VOZELLE : 152 €
- HAUTERIVE : 1 729 €
- LE VERNET : 314 €
- MAGNET : 1 454 €
- MARIOL : 251 €
- SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS : 3 953 €
- SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT : 3 308 €
- SAINT-YORRE : 23 751 €
- SERBANNES : 0 €
- SEUILLET : 6 668 €
- VENDAT : 209 €
- VICHY : 97 994 €

AC (Attributions de Compensation) reversées aux communes (275 065 €) :

- BELLERIVE-SUR-ALLIER : 52 664 €
- COGNAT-LYONNE : 58 €
- CUSSET : 158 844 €
- SAINT-YORRE : 1 955 €
- VICHY : 61 544 €

Services ressources

Affaires juridiques, patrimoniales et fiscales

Courriers 2020 :

- 442 courriers d'information envoyés début janvier 2020 avec un formulaire de déclaration Cerfa, une documentation explicative (schéma et lexique) et la grille tarifaire.
- 111 entreprises ont été mises en demeure avec AR de déclarer début septembre 2020.
- 36 rehaussements contradictoires envoyés avec AR début octobre 2020.
- 65 entreprises ont été taxées d'office avec AR fin octobre 2020.
- 45 entreprises ont demandé une exonération de la TLPE 2020 - réponse négative.

Administratif :

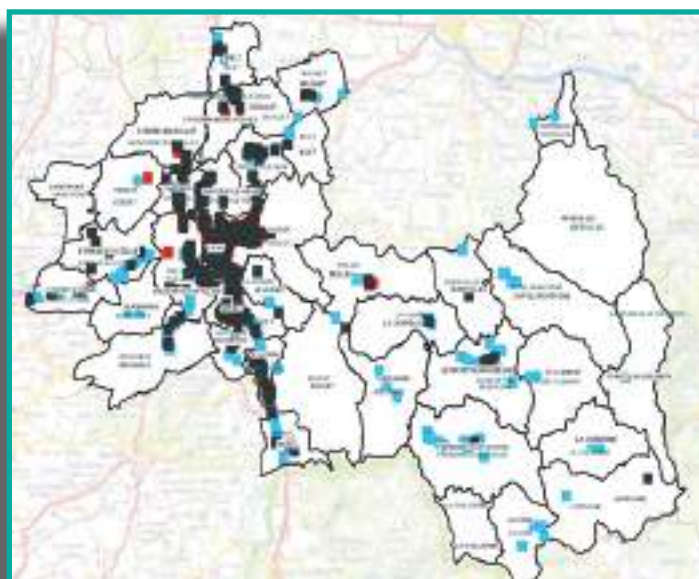
- Traitement des 463 déclarations reçues (janvier-février-mars-avril 2020).
- Contrôle des déclarations (avec vérification terrain).
- Préparation des mises en demeure (juin 2020).
- Préparation des rehaussements contradictoires (juillet 2020) et des taxations d'office (novembre-décembre 2020).
- Scan des 393 déclarations et établissement d'un tableau récapitulatif de chaque société pour le service des finances et le Trésor Public (juillet-octobre-novembre-décembre 2020) sous format Excel et PDF.

Recensement :

- 2020 : 254 enseignes, préenseignes et dispositifs publicitaires recensés et mesurés.
- Mise à jour de Billy, Cognat-Lyonne, Cusset (80%), Espinasse-Vozelle, Magnet, Mariol, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat, Seuillet.
- Été 2019 : recensement et mesures sur l'ex-Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, pour le futur RLPI.
- Octobre à décembre 2019 : recensement, mesures et mises à jour des autres communes.

Plus de 1 000 repères rentrés sur le SIG.

250 points rentrés sur le SIG en 2020 et mises à jour des surfaces des supports publicitaires de toutes les communes.



A venir en 2021 : intégration des communes de la Montagne Bourbonnaise dont les entreprises sont désormais assujetties à la TLPE.

Services ressources

Affaires juridiques, patrimoniales et fiscales

Taxe de séjour

Pour Vichy et Vichy Communauté : délibérations le 21/09/2020 et le 24/09/2020.
Rajout de la catégorie Hébergement « Auberge Collective ». Tarif unique (0,61 €).
Applications au 1^{er} janvier 2020.

- **Vichy : 522 hébergements** (+13,23% par rapport à 2019).

Produit 2020 de la taxe de séjour Vichy : 251k€ (-45,65% par rapport à 2019)

- **Vichy Communauté : 347 hébergements** (+2,97% par rapport à 2019).

Produit 2020 de la taxe de séjour intercommunale : 110k€ (-36,48% par rapport à 2019)

Travail constant de recherches des meublés non déclarés via :

- 1- Les offres proposées sur les sites dédiés.
- 2- Les fichiers déclaratifs mais non nominatifs transmis par les opérateurs numériques lors des deux versements annuels.

A venir en 2021 :

Nouvelle délibération avant le 01/07/2021 (Loi de finances pour 2021 n°2020-1721 du 29 décembre 2020 et applicable au 01/01/2021).

Modification du plafonnement du tarif des meublés non classés ou en attente de classement (qui passe de 2,30€ au montant le plus élevé voté par la collectivité soit 3,64€ + 10%).

Vichy : délibération n°21 du 22/03/2021

Vichy Communauté : délibération n°12 du 04/04/2021

Ventes aux enchères – Agorastore – Ventes de gré à gré

Agorastore :

- Mise en place et gestion de ventes aux enchères pour Vichy.
Produit de la vente : 22 409 € (13 articles)
- Mise en place et gestion de ventes aux enchères pour Vichy Communauté.
Produit de la vente : 15 € (1 article)
- Mise en place et gestion de ventes aux enchères pour Laprugne.
Produit de la vente : 21 € (2 articles)

Ventes de gré à gré :

- 1 vente de gré à gré pour la Ville de Vichy : 55 € (4 fauteuils)

Gestion des subventions aux associations

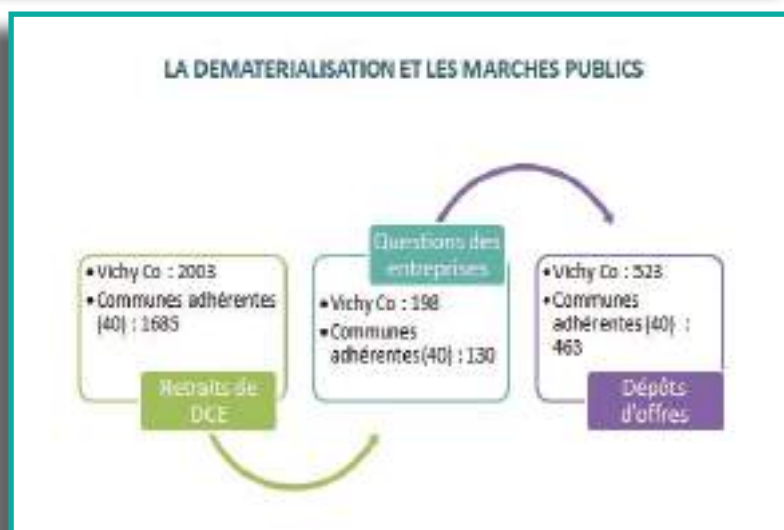
La gestion des subventions a été transférée au service des Sports pour toutes les subventions sportives, et au service des finances pour les subventions autres (à compter du 1^{er} septembre 2020).

Services ressources

Marchés publics et achats

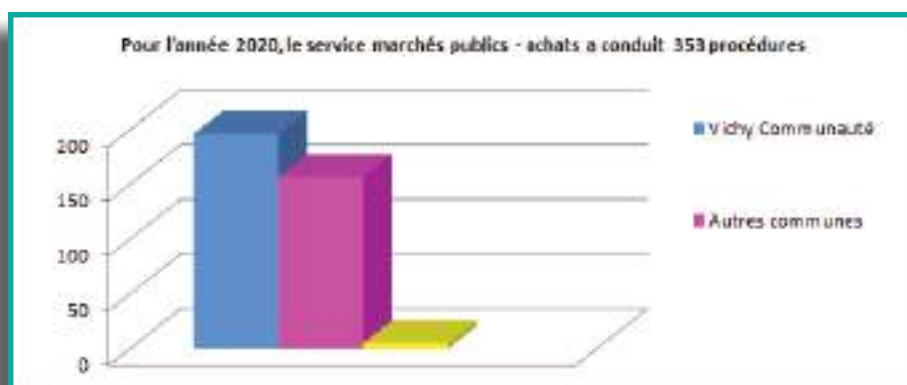
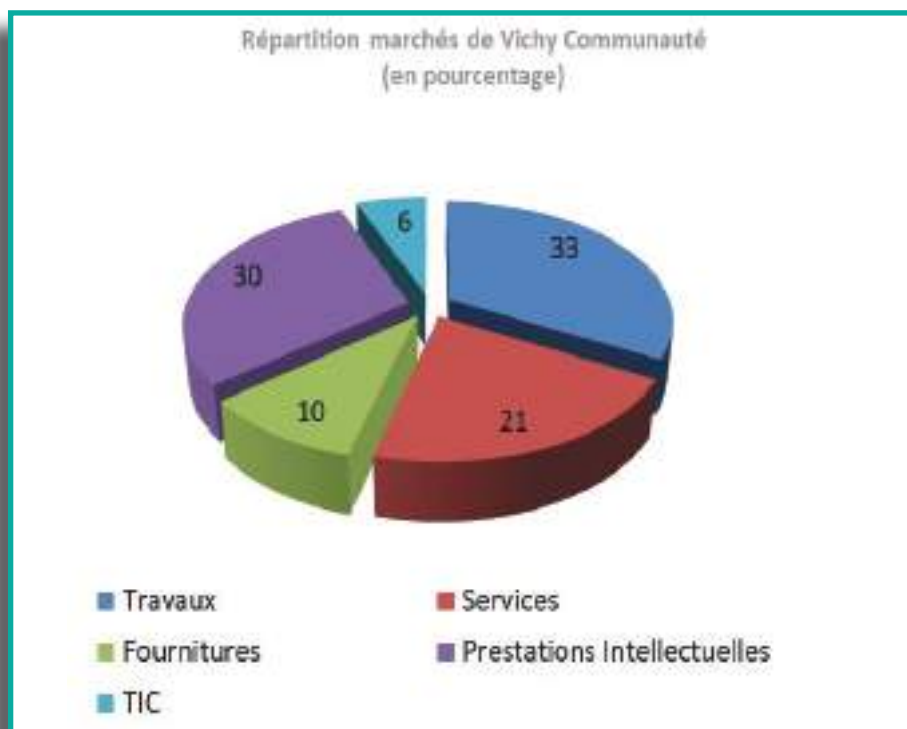
Les missions principales

- Elaboration des dossiers de consultation et passation des marchés publics,
- Gestion administrative, financière et comptable des marchés publics,
- Acquisition de mobilier de bureau et petits matériels pour les services,
- Secrétariat des CAO (Commissions d'Appels d'Offres et des autres commissions marchés publics),
- Gestion des contrats de maintenance,
- Consultation et gestion des fournitures de bureau et scolaires et des produits d'entretien pour les services municipaux et les écoles,
- Conseils, contrôle et assistance auprès des services communautaires et des communes membres dans leurs procédures, veille juridique.



Services ressources

Marchés publics et achats



Année 2020 - 353 procédures conduites (et 5 groupements de commandes) :

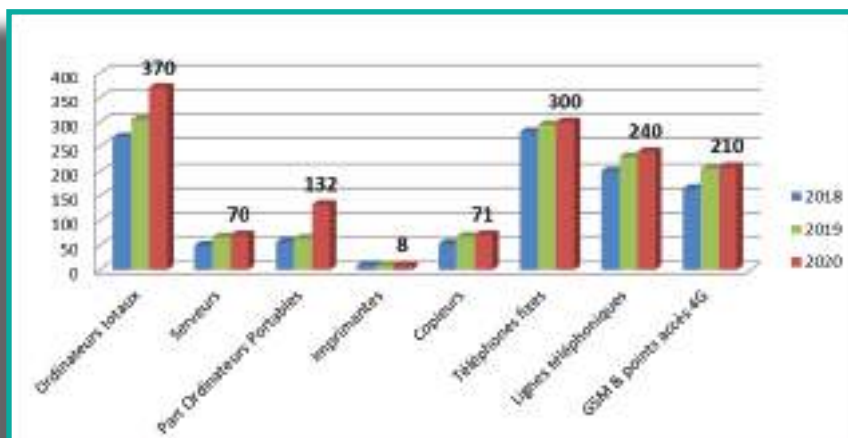
- **Vichy Communauté : 196**
- **Autres communes : 157**
 - Bellerive-sur-Allier : 23
 - Billy : 1
 - Chatel-Montagne : 4
 - Creuzier-le-Neuf : 3
 - Creuzier-le-Vieux : 1
 - Cusset : 11
 - Espinasse-Vozelle : 2
 - Lavoine : 1
 - Le Mayet-de-Montagne : 1
 - Le Vernet : 2
 - Molles : 2
 - Nizerolles : 1
 - Saint-Germain-des-Fossés : 8
 - Saint-Pont : 1
 - Saint-Rémy-en-Rollat : 3
 - Seuillet : 2
 - Vendat : 3
 - Vichy : 90

Services ressources

Systèmes d'information

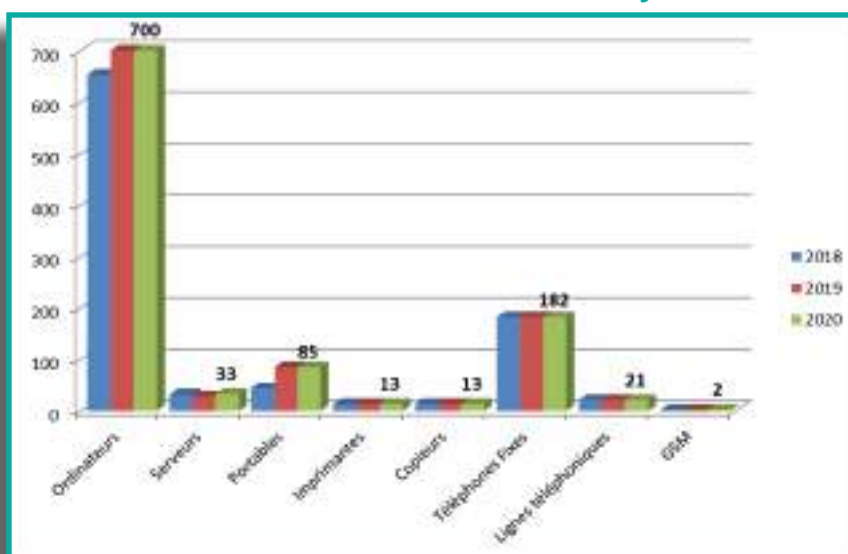
Etat du parc informatique

Services de l'agglomération (hors Pôle Universitaire)



L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a poussé la collectivité à déployer massivement le télétravail et permettre ainsi une continuité de service en distanciel. La part des ordinateurs portables a doublé, tout en conservant les ordinateurs fixes non obsolètes. Nous axons dès 2021 nos renouvellements de matériels sur des ordinateurs portables afin d'équiper en mobilité la majorité des agents.

Pôle Universitaire de Vichy



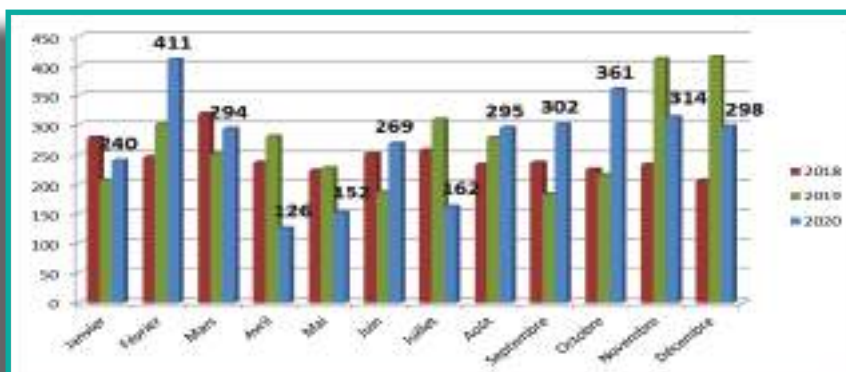
Du fait du contexte sanitaire, et du confinement opéré, les équipements informatiques n'ont pas évolué sur le Pôle Universitaire.

Services ressources

Systemes d'information

Nombre d'interventions

Services de l'agglomération (hors Pôle Universitaire)

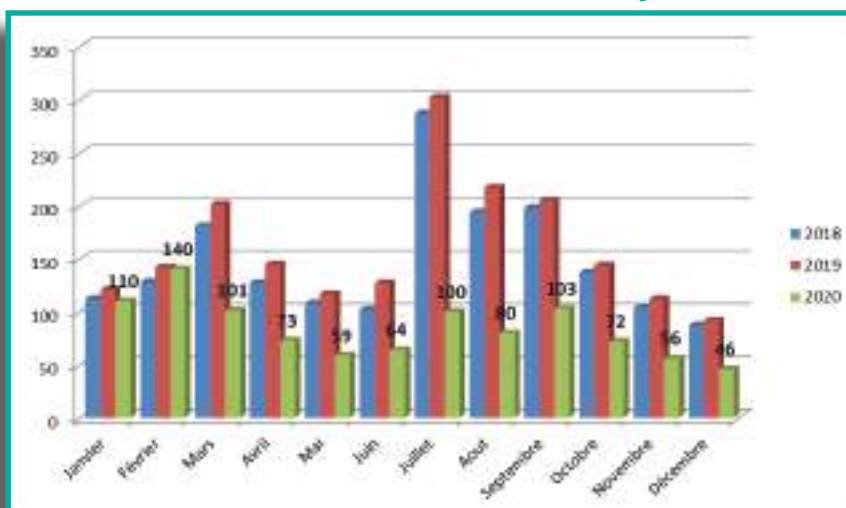


Evolutions des interventions :

2 948	interventions en 2018		
3 272	interventions en 2019	évolution 2019/2018 :	+11%
3 224	interventions en 2020	évolution 2020/2019 :	-1%

Les interventions de la DSI sont restées stables dans le contexte sanitaire particulier de l'année 2020, soutenues par des demandes différentes : déploiement et assistance sur le travail à distance, mise en place des cellules de crise et de vaccinations, généralisation des outils pour les réunions à distance...

Pôle Universitaire de Vichy



Evolutions des interventions :

1 765	interventions en 2018		
1 925	interventions en 2019	évolution 2019/2018 :	+9%
1 004	interventions en 2020	évolution 2020/2019 :	-47%

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité du Pôle Universitaire est majeur : la plupart des cours se sont déroulés à distance, et les effectifs attendus sur l'été pour le Cavilam ont chuté. Cela se traduit par une baisse globale des interventions du service.

Services ressources

Archives

Les missions principales du service des Archives

- **Records management et gestion des archives définitives contemporaines (postérieures à 1999)** : gestion de l'information sous forme papier issue de l'activité administrative, conseil et orientation des services dans l'organisation de leurs informations, sensibilisation et formation du personnel, collecte et classement des archives de la structure, éliminations réglementaires, communication de leurs dossiers aux services.
- **Archives anciennes (antérieures à 1789) et modernes (1789-1999)** : classement, conservation en fonction des normes et règles en vigueur, collecte d'archives privées.
- **Accueil du public** : garantir l'accès des usagers aux archives de la structure selon les règles en vigueur, répondre aux demandes par correspondance.
- **Mission d'archivage auprès des communes membres de l'agglomération** : intervention sur site, pour le tri, classement et inventaire des archives (facturée à la commune au prorata du temps passé sur place).
- **Valorisation des archives et de l'histoire des communes** : expositions, manifestations touristiques et culturelles, journées du patrimoine...

Quatre agents composent le service des Archives à fin 2020.

Événement marquant de l'année 2020

- **Mémoire du confinement Covid-19 – Collecte de documents** : Afin de garder trace de cet événement exceptionnel et constituer un corpus documentaire pour les chercheurs de demain, le service Archives a lancé un appel auprès des services communautaires mais aussi du public. Largement relayée sur les médias sociaux et radio, cette initiative a permis de recueillir des photos et films, des textes et témoignages personnels.



*Mémoire du confinement - dons photos Philippe GARCIA :
la rue de Paris à Vichy (à gauche) et la place Charles de Gaulle à Vichy (à droite) - le 11 avril 2020*

Services ressources

Archives

Chiffres clés pour 2020

- Budget 2020**

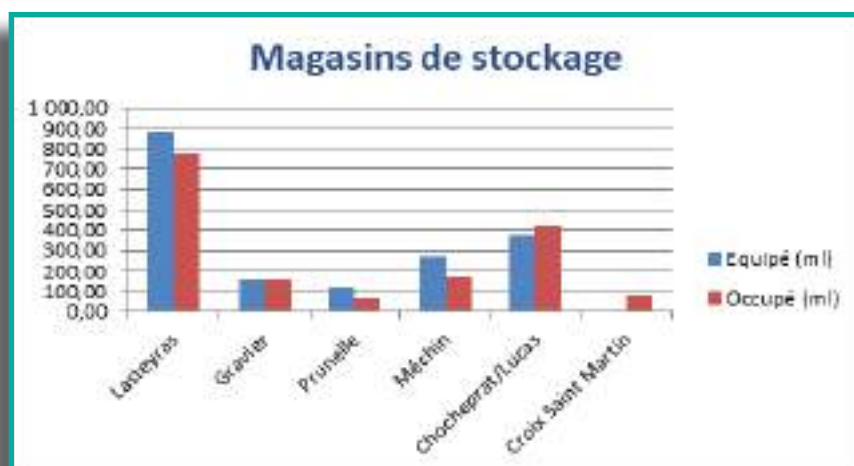
Fonctionnement : 6 505,00 €

Investissement : 10 441,00 €

- Occupation de l'espace**

Capacité de stockage : 1 799 ml

Taux d'occupation : 93 %



- Accroissement des fonds**

Service versant	Entrées (ml)	Eliminations après versement	Accroissement net (ml)	Accroissement net (Mo)	Accroissement net (unités)
Vichy Communauté Finances	15,30		15,30		
Vichy Communauté Assainissement	22,20		22,20		
Vichy Communauté Communication				25,90	
Vichy Secrétariat Général	4,86		4,86		
Vichy Voirie et Réseaux divers	3		3		
Vichy Espaces Verts				0,04	
Vichy Direction Générale				0,78	
Vichy Protocole	2,10				
TOTAL	47,46	0	47,46	26,72	0

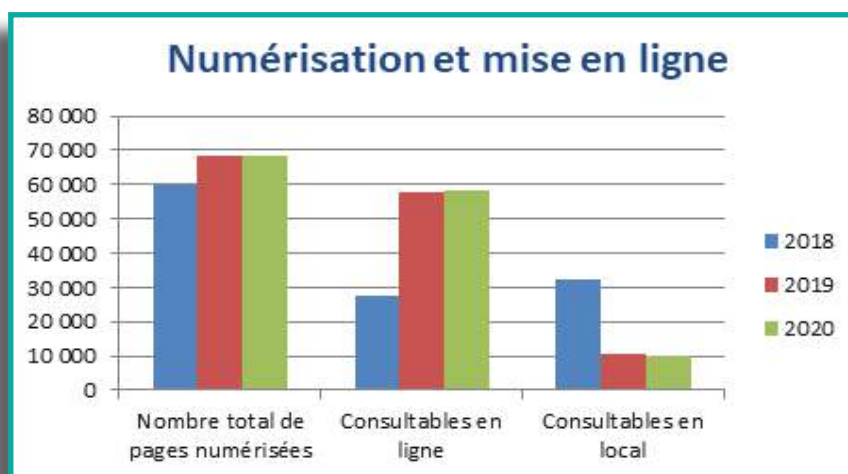
Services ressources

Archives

- **Communication des archives**

Salle de lecture - Nombre de séances	40
Salle de lecture - Nombre de documents communiqués	900
Public - Nombre de recherches effectuées par correspondance	53
Services administratifs - Nombre de documents communiqués	36

- **Numérisation et mise en ligne**



- **Les principaux magasins de stockage et leurs dénominations**

- Gravier et Lasteyras : place de l'Hôtel de Ville à Vichy
- Prunelle : rue des Ecoles à Vichy
- Chocheprat et Lucas : place Charles de Gaulle (Hôtel d'Agglomération) à Vichy
- Méchin : rue du Bel Air à Vichy
- Croix Saint-Martin : avenue de la Croix Saint-Martin à Vichy

Services ressources

Ingénierie technique - Bâtiments

Les missions du service Ingénierie - Bâtiments

- Gérer sur le plan technique le patrimoine immobilier communautaire dans le but de maintenir et/ou améliorer la sécurité, le confort, l'agrément, la fonctionnalité, l'accessibilité et les performances énergétiques des bâtiments.
- Conduire aux meilleures conditions techniques et économiques les opérations de construction ou de réhabilitation en tant que maître d'œuvre et/ou conducteur d'opération.
- Assurer la maintenance du patrimoine par des interventions quotidiennes réalisées dans les délais les plus rapides afin de maintenir la continuité du service public.
- Suivre l'évolution de la réglementation dans les divers domaines de compétences du service (techniques de la construction, marchés publics, sécurité, accessibilité, développement durable...).
- Contribuer à la diminution des coûts de fonctionnement, notamment par le contrôle, la gestion des abonnements et consommations des fluides et par des travaux d'économies d'énergie.
- Gérer les commissions de sécurité.

CHIFFRES CLÉS 2020

3 838 factures
1 091 engagements
27 courriers

64 marchés de travaux bâtiments
8 marchés subséquents de moins de 2 000 €HT
13 accords cadres (travaux)

75 bâtiments en gestion

600 demandes de prestations exécutées par entreprises extérieures

Coût des énergies et des fluides en 2020 :

Gaz	363 428,61 €TTC
Electricité	1 548 907,36 €TTC
Eau	151 243,68 €TTC

Services ressources

Ingénierie technique - Bâtiments

Les faits marquants de l'année 2020

Travaux réalisés en maîtrise d'oeuvre interne :

- Ponton d'honneur de la **Tour des juges** à Bellerive-sur-Allier
- Aménagement de clôtures à la **crèche du Mayet-de-Montagne**
- Réserve incendie au **Domaine de la Roche au Mayet-de-Montagne**
- Travaux de toiture - **site de Rheinhausen à Cusset**
- **Hôtel d'Agglomération** : rénovation des façades (dernière tranche)
- Recâblage des salles informatiques n°401 - 402 - 502 au **Pôle Universitaire à Vichy**
- Organigramme au **boulodrome de Bellerive-sur-Allier**
- Réfection des peintures au **Relais éducation jeunesse à Vichy**
- Réparation des parquets des tribunes au **Stade Equestre à Vichy**
- Remplacement de stores intérieurs à la **crèche du Mayet-de-Montagne**
- Remplacement d'un rideau métallique à la **piscine de Saint-Germain-des-Fossés**
- Remplacement de la centrale incendie au **Campus Lardy à Vichy**
- Panneaux de chantier - Projet de modernisation du **Centre Omnisports à Bellerive-sur-Allier**
- Filtre pataugeoire au **Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier**
- Rénovation des plafonds au **Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier**
- Réfection des lasures des panneaux acoustiques au **Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier**
- Remplacement de la trappe d'accès au bac tampon de la **piscine de Saint-Yorre**
- Remplacement des RIA au **Stade Equestre de Vichy**
- Mise en séparation des douches et accessibilité des douches au **Palais des Sports Pierre Coulon à Bellerive-sur-Allier**
- Ventilation du local TGBT à la **Station d'Épuration Vichy-Rhue à Creuzier-le-Vieux**
- Réfection peinture de la **Tour de contrôle de l'Aéroport de Charmeil**
- Réfection de l'étanchéité de la toiture vers la tisanerie du **Campus à Vichy**
- Désamiantage et déconstruction du **local transfo à Bellerive-sur-Allier**
- Protection des murs de la salle commune au **Pôle Enfance Rive Gauche à Bellerive-sur-Allier**
- Réfection partielle de la charpente de l'**Office du tourisme du Mayet-de-Montagne**
- Pose d'un rideau métallique à la **Station d'Épuration de Vichy-Rhue**
- Modification du mur rideau pour créer une porte à **L'Atrium à Vichy**
- Remplacement du degré eau chaude actuel au **Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier**
- Modification d'une fenêtre salle 2 au **Pôle Enfance Rive Gauche à Bellerive-sur-Allier**

Services ressources

Ingénierie technique - Bâtiments

- Travaux de clôtures au **Stade Aquatique et à la piscine de Saint-Yorre**
- Décapage du revêtement élastomère sur béton au **Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier**
- Modification de l'installation électrique à **L'Atrium à Vichy**
- Consultation climatisation **Centre de Loisirs Sans Hébergement Les Garets**
- Climatisation **Multi-accueils à Saint-Germain-des-Fossés**
- Création d'une douche à **l'Aéroport de Charmeil**
- Remplacement de la chaudière du **Domaine de la Roche au Mayet-de-Montagne**
- Consultation relamping pour **L'Atrium à Vichy**
- Recâblage des salles n°18 et 112 au **Pôle Universitaire à Vichy**
- CSSI pour le **Pôle Universitaire à Vichy**
- Remplacement de la menuiserie de la **Tour de contrôle à l'Aéroport de Charmeil**
- Plateforme de la **Station d'Épuration Vichy-Rhue**
- Sondages Bâtiment - vestiaires à la **Rotonde de tennis à Bellerive-sur-Allier**
- Remplacement d'une porte sectionnelle à la **Croix Saint-Martin à Vichy**
- Etude pour la démolition de l'**ancien Stade Nautique à Bellerive-sur-Allier**
- Programmation et concours pour le **Pôle sportif de pleine nature du Montoncel à Lavoine**
- Levé topographique sur le **site du foyer de ski situé au pied du Montoncel à Lavoine**

Services ressources

Ingénierie technique - Bâtiments

Les faits marquants de l'année 2020 : zoom sur...

- Construction des vestiaires du Centre Omnisports pour les terrains n°2, 3 et 4 :



Visuel : Agence d'Architecture Alvergnat

- Rénovation du parking du Sporting Tennis :



Services ressources

Ingénierie technique - Voirie

Les compétences de référence

- Voirie et ouvrages d'art – travaux neufs et rénovations, entretien-maintenance du patrimoine.
- Accessibilité des espaces publics.
- Circulation, stationnement et jalonnement.
- Modes de déplacement doux (cheminements cyclables, piétons, bus urbains).
- Relation avec les concessionnaires du domaine public (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécommunications).
- Bureau plans et topographie.

Les principales missions du service Ingénierie - Voirie

- Bureau d'études : conduite d'opérations, maîtrise d'œuvre, OPC, études de faisabilité, de programmation, avant-projets et projets, montage des dossiers de consultation et analyse des offres, suivi de travaux jusqu'à la réception, la levée des réserves et la fin de période de garantie de parfait achèvement.
- Urbanisme : avis sur les dossiers à l'instruction.
- Proposition de programmation annuelle de réfection de voiries et de programmation pluriannuelle.
- Gérer et s'assurer de l'entretien des espaces communautaires, voire améliorer le patrimoine.
- Mission de conseil auprès des communes non concernées par le service mutualisé Vichy-Vichy Communauté.
- Suivre l'évolution de la réglementation dans les divers domaines de compétences du service (techniques de la construction, marchés publics, sécurité, accessibilité, réglementation thermique, développement durable...).
- Contribuer à la diminution des coûts de fonctionnement, notamment par le contrôle, la gestion des abonnements et consommations des fluides et par des travaux d'économies d'énergie.

Services ressources

Ingénierie technique - Voirie

Les faits marquants de l'année 2020

Chantiers :

- **Voiries communautaires :**
 - > Route des Grands Champs
 - > Rue Rondeleux
 - > Rue de la Croix des Vernes
- **Ouvrage d'art :**
Maîtrise d'œuvre pont de Lattre à Vichy
- **Parking du sporting tennis à Bellerive-sur-Allier**
- **Aire d'accueil des gens de voyage à Charmeil :**
Réaménagement de l'entrée et déplacement de la benne à ordures
- **Aérodrome de Charmeil :**
Pontage de fissures et réparations lourdes
- **Voirie zones d'activités :**
ZA Monzière et desserte de la parcelle FLEURUS
- **Plan d'eau de Saint-Clément :**
Aménagement de l'accès

Etudes :

- **Complexe sportif de la Boucle des Isles à Bellerive-sur-Allier :** parking et abords
- **Boulevard Urbain : 3^{ème} tranche** - section Nord à Cusset et Creuzier-le-Vieux

Services ressources

Espaces verts

Les principales missions du service Espaces verts

Depuis sa mutualisation en janvier 2017, la direction des espaces verts se voit confier des missions comme la conception, l'aménagement, la réalisation, la protection, la gestion, la surveillance et la gestion/maintenance particulières du patrimoine arboricole et des aires de jeux (contrôles réglementaires et sécuritaires, entretien, réparation), tout en participant au développement et à la valorisation du patrimoine communautaire paysager et naturel.

Elle est amenée à conseiller et aider les élus dans leurs choix quant à leur politique de développement de leur territoire.

Elle participe également activement à la coordination et au suivi des grands chantiers communautaires.

Les faits marquants de l'année 2020

- Eco-pâturage : arrivée en juin 2020 (à la station d'épuration de Brugheas) des premiers moutons pour l'entretien des espaces enherbés.
- Réalisation d'une nouvelle aire de jeux à la crèche du Mayet-de-Montagne.
- Rénovation du sol amortissant des jeux d'eau du Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier.
- Réception de deux premiers terrains synthétiques du Complexe sportif de la Boucle des Isles.
- Renouvellement du patrimoine arboré au Parc Omnisports.

Les chiffres clés de l'année 2020

Coordination et suivi des études pour les projets.

Suivi d'études et de travaux :

- Suivi d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station de pompage pour le complexe sportif de la Boucle des Isles.
- Suivi de l'aménagement (mission de maîtrise d'œuvre) de l'entrée de bourg de Billy.
- Lancement d'une étude sur les services écosystémiques des espaces de nature en ville.

Etude de maîtrise d'œuvre et suivi de travaux :

- Maîtrise d'œuvre pour la création de deux terrains synthétiques (football et rugby au premier semestre) puis d'un terrain supplémentaire (football synthétique) dont la réalisation est prévue pour 2021.
- Maîtrise d'œuvre pour la réfection du terrain naturel n°4 et la lice du terrain n°2 au Parc Omnisports (chantiers prévus pour 2021).
- Maîtrise d'œuvre pour la végétalisation des parkings de la Boucle des Isles et du Sporting Tennis (chantiers prévus pour 2021).
- Végétalisation d'une noue à Cusset.
- Renouvellement du Parc Omnisports (2 700 jeunes plants forestiers et 80 arbres de parc).

Gestion des espaces verts communautaires par des prestataires privés et publics :

- 64 sites répartis sur l'ensemble du territoire - régulièrement entretenus.
- Contrôle des arbres : environ 500 arbres contrôlés en interne (227 sujets au Domaine de la Roche, 129 sujets au Sporting Tennis, 80 sujets au Stade Equestre du Sichon, 20 sujets au Parc Omnisports + contrôle global du linéaire de la voie verte).
- 50 arbres expertisés par un cabinet de contrôle externe (22 sujets au Domaine de la Roche, 7 sujets au Sporting Tennis, 3 sujets au Stade Equestre du Sichon, 1 sujet à la Crèche Dolto à Cusset, 17 sujets au Parc Omnisports).

Rapport d'activités 2020



Attractivité et Développement économique



Attractivité et Développement économique

Développement économique

Compétences :

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- Aide à l'immobilier d'entreprise.
- Politique locale du commerce.

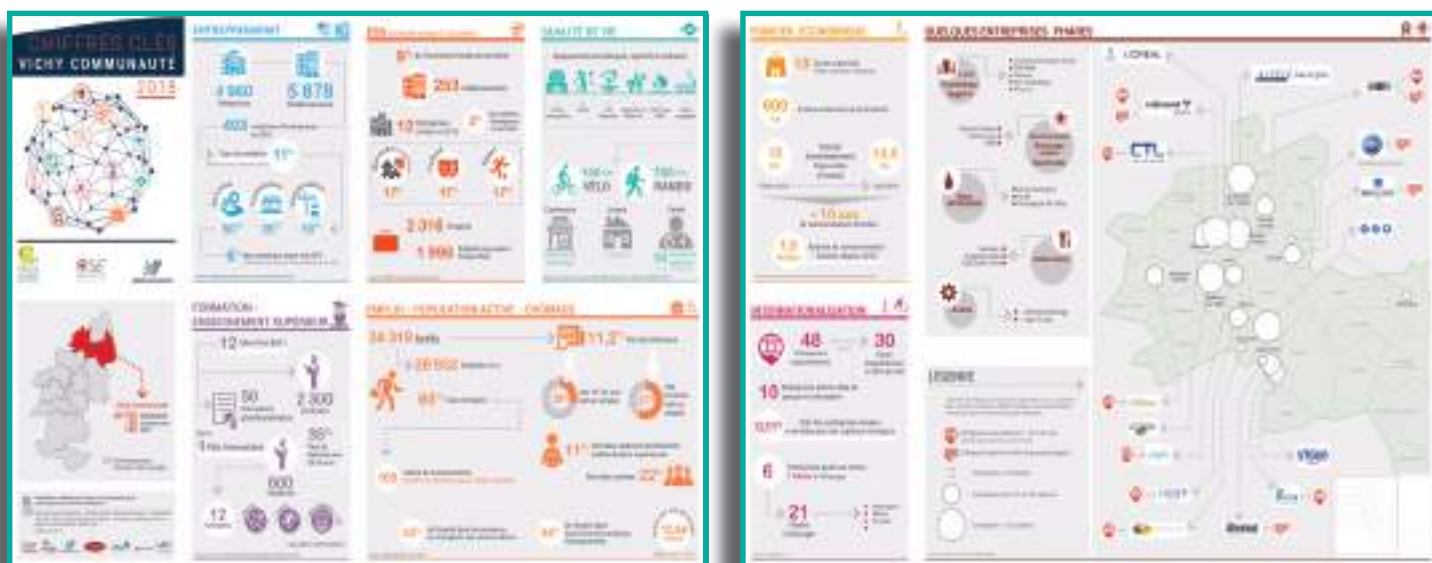
La politique communautaire

Une stratégie de développement économique pleinement inscrite dans le projet d'agglomération.

L'agglomération de Vichy Communauté se situe au sein d'un bassin d'emploi très diversifié et notamment avec une part importante dans le secteur industriel (348 entreprises, 7 400 salariés) soit 27% des emplois et avec une ville à forte connotation commerciale, Vichy.

Le service Développement Economique - Insertion par l'Economie de Vichy Communauté, composé de 5 personnes, œuvre afin de faciliter et soutenir les projets des entreprises et commerces sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et participe à la mise en œuvre de la politique d'insertion par l'économie.

Cette action se réalise dans le cadre d'une collaboration pleine et entière avec l'agence de développement Vichy Communauté Développement et les managers de centre-ville des communes du territoire.



Attractivité et Développement économique

Développement économique

Un développement économique équilibré s'appuyant sur les savoir-faire et ressources du territoire

> Une politique communautaire immobilière et foncière

Le développement économique, dans le cadre de ses missions, entend privilégier le développement des entreprises locales, conserver une activité de production et favoriser l'installation des entreprises sur son territoire.

La direction du développement économique gère **14 zones d'activités et 4 sites immobiliers locatifs (Croix Saint-Martin, L'Atrium, Le Bioparc et Zone du Mornier).**



En 2020, malgré la crise sanitaire, on observe des résultats positifs, tant au niveau de la commercialisation des espaces fonciers :

- Cession ZA Coquet : 7 500 m²
- Cession ZA Ancises : 10 500 m²
- Cession Bellerive/Allier : 2 100 m²

qu'au niveau des taux d'occupation des locaux (plus de 60 000 m² d'immobilier d'entreprises et 110 locataires). L'ensemble de l'immobilier d'entreprise est entièrement occupé (à l'exception du Bioparc avec 75 % de taux d'occupation).

> Un soutien financier sur l'ensemble du territoire de Vichy Communauté

La direction du Développement Economique agit pour un maintien et un développement du tissu économique par l'intermédiaire de diverses actions, et notamment par la mise en œuvre d'un dispositif d'aides aux commerces avec points de vente, en partenariat avec le Département de l'Allier, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Vichy et d'autres communes de l'agglomération dans le cadre des périmètres de centralité.

• Aides au commerce et à l'artisanat avec point de vente implanté dans les centralités :

Enseigne Vival (épicerie) - commune de Billy : subvention de 2 464 €

Enseigne Vival (épicerie) - commune de Creuzier-le-Vieux : subvention de 3 147 €

Amandine Roudier (tapisserie d'ameublement) - commune de Vichy : subvention de 2 500 €

Bouet Nelly (multiservices) - commune de Saint-Germain-des-Fossés : subvention de 1 734 €

Enseigne Le Comptoir de Mathilde (commerce alimentaire) - commune de Vichy : subvention de 2 500 €

Enseigne Arcane Majeur (cosmétiques) - commune de Vichy : subvention de 2 064 €

Enseigne Lisa B (prêt à porter) - commune de Vichy : subvention de 2 500 €

Enseigne Parfois (prêt à porter) - commune de Vichy : subvention de 2 500 €

Enseigne Epicerie Fine et Gourmande (commerce alimentaire) : subvention de 769 €

De par sa compétence « aides à l'immobilier », Vichy Communauté, en collaboration avec le département de l'Allier, déploie également une subvention pour accompagner les projets des entreprises industrielles ou de services à l'industrie - conditionnée à la création d'emploi.

Attractivité et Développement économique

Développement économique

• Aides à l'immobilier industriel :

MVG Recyclage - commune de Seuillet : subvention de 15 979 €

Confiserie Thermale - commune de Cusset : subvention de 19 672 €

ASUR - commune de Creuzier-le-Vieux : subvention de 15 979 €

• Fonds de relance Vichy Communauté (Covid-19) :

En dehors de l'abondement à hauteur de 168 000 € au Fonds Région Unie (région Auvergne Rhône-Alpes, Banque des Territoires, Conseil Départemental de l'Allier), Vichy communauté a déployé une avance remboursable de 2 000 € à 15 000 € pour accompagner les entreprises dans leur trésorerie durant la crise sanitaire. **Pour l'année 2020, 14 entreprises ont pu bénéficier de ce dispositif pour un montant global de 114 000 €.**

Vers une ambitieuse stratégie numérique au profit de tous

En février 2020, Vichy Communauté a été labellisée « Fabriques Numériques de Territoire » par l'Etat.

Des lieux d'accueil pour former tous les publics aux usages et à la culture numérique, qui accompagnent également les entreprises.

Pour déployer une stratégie numérique ambitieuse dans l'intégralité de ses politiques publiques, Vichy Communauté a choisi L'Atrium comme « Vaisseau Amiral » du numérique, avec un lieu ouvert à tous. Le site réunit ainsi l'ensemble des fonctions digitales du territoire et fédère les acteurs locaux, afin de soutenir l'activité économique locale, de développer la formation et l'apprentissage et d'encourager l'entraide et le partage.



Outre un espace de coworking de 20 places, L'Atrium a accueilli depuis octobre un **Fablab sur une superficie de près de 300 m²**, regroupant de nombreux équipements numériques (découpe laser, imprimante 3D et Vinyle...) accessible à tout public, tant pour l'initiation que le prototypage ou la découverte de la réalité virtuelle.

Cette initiation au numérique, Vichy Communauté entend l'initier dès le plus jeune âge avec notamment une action de découverte du codage pour les 3-11 ans, dispensée au sein des écoles maternelles et primaires du territoire, en sus de stages proposés dans les Centres de Loisirs communautaires.



Attractivité et Développement économique

Développement économique

Un développement économique pour tous : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Vichy Communauté a contribué à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en mettant en œuvre son Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi (PLIE) durant la crise sanitaire qui a sévi de mars à décembre 2020. Les personnes les plus fragiles parmi les demandeurs d'emploi, à savoir les jeunes de moins de 26 ans avec une faible qualification ou sans expérience professionnelle - les personnes relevant d'un dispositif de l'insertion par l'activité économique - les demandeurs d'emploi de longue durée - les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans - les migrants en situation régulière, ont pu bénéficier de l'accompagnement nécessaire à leur insertion professionnelle, malgré un arrêt quasi total de l'activité économique du pays durant plusieurs semaines.

Plus surprenant, certaines des structures de l'Insertion par l'Activité Economique du territoire de Vichy Communauté ont montré le côté indispensable de leurs activités, et ainsi n'ont quasiment pas cessé le travail. Toutefois, les résultats en terme de sortie en emploi ont été durement impactés par le confinement puis les mesures de restrictions sanitaires. Au cours de l'année 2020, l'agglomération a malgré tout maintenu son niveau de soutien financier à l'ensemble des structures qu'elle accompagne.

Cinq chantiers d'insertion sur le territoire :

Vichy Communauté a soutenu financièrement 5 chantiers d'insertion en 2020, comme chaque année depuis plus de 12 ans.

L'Association Emploi Développement Durable a travaillé rapidement après 15 jours de confinement. En effet, contactée par les maires des communes, il lui a fallu traiter un conséquent volume de vêtements qui s'entassaient dans les containers du « Relais ».

De son côté, **Jardins de Cocagne** a été submergé par les demandes durant le confinement de mars, et durant de nombreuses semaines. En pleine saison, les équipes de l'association ont travaillé durement alors que d'autres étaient contraintes au chômage partiel. Compte tenu de l'affluence, due au besoin de la population, notamment sur la vente à emporter, la structure a dû adapter ses processus de travail à l'obligation de protection de ses salariés. Un bond significatif et salvateur du chiffre d'affaire des Jardins a permis à l'association de reprendre quelques couleurs.

La **Recyclerie de SIEL**, et sa boutique « la recyclerie créative » a également dû subir une période de chômage partiel lors du premier confinement. Là encore, dès la réouverture des commerces dit non essentiels, l'activité est redevenue normale, et la fin de l'année a permis aux structures de limiter les dégâts au cours d'une année compliquée sur le plan économique. En fin d'année, malgré le deuxième semi-confinement, les activités de SIEL ont retrouvé une intensité comparable à l'année passée.

L'activité d'**Avenir Bois**, a été également impactée par la situation sanitaire, malgré tout, le chantier d'Avenir a réussi à garder la tête hors de l'eau.

Le **Garage social** a, quant à lui, dû fermer ses portes en fin d'année 2020. Cumulant les difficultés depuis plusieurs années, cette structure pourtant très utile pour les plus démunis enregistrait de nombreux dysfonctionnements : des prescriptions peu importantes de la part des travailleurs sociaux, un équilibre financier toujours très compliqué à trouver, des sorties positives inexistantes, des clients mauvais payeurs et procéduriers. Compte tenu de la situation, un financeur s'est désengagé, contraignant l'association Avenir à fermer définitivement le chantier qui avait eu un sursis de 6 mois de la part de la Direccte, en dialogue de gestion.

Enfin, à la sortie de la crise au début de l'été, les finances des associations dans leur majorité étaient plus saines que l'année précédente. Le chômage partiel ayant permis d'améliorer les choses mécaniquement. Le niveau de subvention octroyé par l'agglomération aux ateliers et chantiers d'insertion s'est élevé à 94 777 €.

Attractivité et Développement économique

Développement économique

Des sorties positives malgré la crise :

Les structures de l'insertion par l'activité économique soutenues par Vichy Communauté ont compté 199 salariés et 39 d'entre eux ont trouvé une solution de travail.

	Emploi Développement Durable	SIEL	SIEL EI	Avenir Bois	Garage social	Chantier itinérant	Jardins de Cocagne	TOTAUX
ETP	17	19	5	8,88	5,92	7,47	20,5	83,77
Objectifs à réaliser	8,5	9,5	2,5	4,44	2,96	3,73	10,25	41,88
Salariés en insertion	54	42	15	19	9	14	46	199
CDD +6 mois		1			1	2		4
CDD -6 mois	6		3	2			4	15
Formation qualifiante	1		3				1	5
Autre ACI-EI		1		1		1	1	4
CDI	3	1				4		8
Auto-entrepreneurs	3							3
TOTAUX	13	3	6	3	1	7	6	39

Chantier itinérant de valorisation du petit patrimoine des Communes de l'Agglomération :

Les compagnons en insertion du chantier itinérant Galatée ont écumé les communes de l'agglomération éligibles à ce dispositif de valorisation du petit patrimoine. L'agglomération ayant relancé son marché au printemps, compte tenu de la crise sanitaire, les ouvriers ont véritablement entamé leur mission en juin 2020. L'équipe composée de 10 personnes a traité le garde-corps du Lac d'Allier (soit au total 7 km de main courante), la main courante du stade de Seuillet, plusieurs murs en pierre à Billy (*photo ci-contre*), la salle Isadora Duncan à Cusset, le Fab Lab de l'Atrium, des travaux de débroussaillage à Bellerive-sur-Allier pour le compte de l'agglomération. En marge de ces travaux, certains salariés ont retrouvé du travail, prouvant que le chantier itinérant est un dispositif pertinent et qui enregistre de nombreuses sorties positives.



Actions en faveur de l'employabilité des jeunes :

- **Jeunes de la Mission Locale :**

Le forum « Chrono Alternance » a remplacé le forum Alternance –apprentissage préalablement prévu, et annulé pour cause sanitaire. 70 offres en alternance n'ayant pas trouvé preneur, cette action dans une période difficile pour les jeunes a permis à certains alternants d'être recrutés.

L'action Acquisition du SST a permis de former 24 jeunes aux gestes de premiers secours. Ce certificat de Sauveteur Secouriste du Travail offre une vraie valeur ajoutée dans leur Curriculum Vitae.

Nov'Events : l'école entreprise poursuit son travail de connaissance du monde de l'entreprise auprès des jeunes qui s'inscrivent dans son activité. Sur 26 membres, 21 étaient en situation active (travail ou service civique). Plusieurs projets ont été menés à bien :

- **Vidéo** avec le concours du Conseil départemental. Avec le confinement et l'impossibilité de se réunir, les jeunes ont créé un JT « spécial confinement » ponctué de témoignages de jeunes évoquant leur confinement et leur condition de vie.

- L'équipe Nov'Events s'est mobilisée autour de l'orientation et de la découverte de métiers en organisant **Nov'Project**, le jeudi 8 octobre 2020, de 14h à 17h (date qui était réservée initialement), au complexe sportif des Darcins à Cusset. 110 personnes présentes, 200 échanges lors des tables rondes, 27 professionnels et partenaires.

Attractivité et Développement économique

Développement économique

- Enfin Nov'Events a été prestataire de service pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en 2020. Les jeunes ont créé **4 vidéos de l'action « Bravo les artisans »**. Cette action permet à des collégiens de découvrir un métier par une immersion en entreprise lors des vacances scolaires. Nov' Events a filmé les jeunes en milieu professionnel et des interviews de jeunes collégiens et de professionnels ont été réalisées.

• Jeunes collégiens avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

La CMA a été soutenue financièrement par le PLIE dans la mise en œuvre de son action de découverte des métiers, par des immersions dans les entreprises durant les congés scolaires.

Financement d'un poste mutualisé de chargée des relations avec les entreprises permettant de mettre en relation les entreprises et les chantiers d'insertion. 30 offres d'emploi récoltées. Des visites d'entreprises pour une trentaine de salariés. Des actions de sensibilisation à l'accueil des salariés en insertion dans les entreprises. Participation à des réseaux BNI, DCF, Made in Cusset.

Accompagnement relations entreprises	Immersion	Placement en entreprise		
		CDI	CDD +6 mois	CDD -6 mois
SIEL	23	1	2	3
Emploi Développement Durable	4	1	0	0
Jardins de Cocagne	3	1	0	1
Avenir Bois	3	0	0	1
TOTAUX	33	3	2	5

Une plateforme Emploi-insertion :

La plateforme Emploi-insertion, financée par l'agglomération et portée par SIEL, devrait être mise en ligne au printemps 2021. L'ingénierie de ce projet, destiné à la mise en valeur des profils des salariés en insertion en mettant en exergue une CV-thèque et les parcours réussis, a été effectuée en 2020 grâce au travail des structures et de l'Agence Phoebus Communication. Cet outil permettra également de mettre un coup de projecteur sur les actualités des structures de l'insertion par l'activité économique du territoire et répondre aux besoins des entreprises.

3^{ème} édition des CV Vidéo :

Cette action mutualisée, qui regroupe des salariés des 6 structures de l'insertion par l'activité économique du territoire, a permis à une dizaine de personnes de tourner leur CV Vidéo et pour cette année, en situation de travail. Après une période de préparation, les CV tournés ont pu être mis en ligne et viendront illustrer de manière plus vivante la plateforme Emploi-insertion.

Des financements au titre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en 2020 :

Au titre de l'ESS : 25 160 €

L'ADIE (aide à la création d'entreprises en permettant aux salariés relevant de l'insertion de mettre sur pied leur propre activité) a accompagné 27 personnes, dont : 21 personnes (issues de 7 communes du territoire) accompagnées et financées pour la création ou le développement de leur entreprise (soit un financement total de 89 521 € avec un financement moyen par entreprise de 4 263 €) et 6 personnes financées pour une aide à la mobilité (montant total : 11 974 € - financement moyen : 1 996 €) pour l'achat ou la réparation d'un véhicule, du permis de conduire, d'une formation ou d'un déménagement.

France Auvergne Active propose des garanties d'emprunt et des prêts complémentaires pour que les banques s'engagent à ses côtés dans le financement des projets de personnes éloignées de l'emploi qui souhaiteraient créer leur activité : 7 structures ont été financées - 9 emplois ont été créés - 11 structures suivies dans le cadre de la crise sanitaire - 18 structures accueillies dont 4 en ESS.

L'Association Emploi Développement Durable s'est chargée cette année également de procéder au ramassage des encombrants dans les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville). L'association a récolté 1 382 m³ d'encombrants.

L'Association Mobil Emploi loue vélos et cyclomoteurs aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion pour travailler ou suivre une formation. Les prix pratiqués sont modiques et adaptés aux moyens des plus démunis. Le PLIE accompagne cette association à hauteur de 3 500 € pour son travail auprès des salariés en insertion. 48 personnes ont bénéficié de ce service, dont 42 pour se rendre au travail et 6 personnes sont issues des quartiers « politique de la ville ». Estimation de la perte d'activité avec la pandémie : 30%.

Attractivité et Développement économique

Réseau Très Haut Débit

Compétence :

- Réalisation, entretien et gestion du réseau métropolitain haut débit et très haut débit.

La politique communautaire

Le déploiement des infrastructures haut débit et très haut débit sur la Communauté d'agglomération constitue un puissant levier de développement territorial. L'arrivée de la fibre optique sur le territoire permet ainsi à nos acteurs économiques de profiter d'un outil stratégique dans la course à la performance et à la compétitivité.

Face à ces enjeux économiques et sociétaux, une démarche volontariste a été engagée dans la Région Auvergne s'appuyant sur un consensus entre les principaux acteurs publics constitués en instance de concertation régionale : Etat, Région, Départements et Agglomérations. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif national fixé début 2010 par l'Etat d'atteindre le taux de 100% Très Haut Débit en 2025. Vichy Communauté s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Les faits marquants de l'année 2020

- Poursuite de la commercialisation des abonnements FTTH (fibre optique jusque chez l'habitant) sur les villes d'Abrest, Bellerive-sur-Allier, Brugheas, Busset, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Espinasse-Vozelle, Hauterive, Mariol, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Yorre, Vendat et Vichy.
- Début du déploiement pour les villes de : Billy, Charmeil, Cognat-Lyonne, Saint-Germain-des-Fossés, Seuillet, Serbannes et Le Vernet.
- Confirmation d'Orange sur le déploiement en 2021 des communes restantes de l'ancien périmètre de Vichy Val d'Allier.
- Début de la pose des points de mutualisation Très Haut Débit sur la Montagne Bourbonnaise (zone opérée par ATHD) avec un déploiement finalisé d'ici 2023.



Cartographie précise du déploiement disponible sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Attractivité et Développement économique

Sports

Compétences :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.
- Enseignement de la natation en milieu scolaire.
- Soutien aux associations sportives.

Les principales missions de la Direction mutualisée des Sports

La Direction des Sports a été mutualisée au 1^{er} janvier 2017, entre les services des Sports de la Ville de Vichy et de la Communauté d'agglomération.

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Sportive du territoire
- Elaborer des outils de pilotage de cette politique
- Assurer le suivi général du fonctionnement de la nouvelle Direction des Sports mutualisée
- Elaborer et exécuter le budget général d'investissement et de fonctionnement annuel
- Rechercher des financements extra-communaux
- Valoriser l'action de la collectivité et du territoire
- Contractualiser les interventions de la collectivité vis-à-vis des tiers
- Fédérer les relations avec les instances sportives, les partenaires privés et publics
- Anticiper les évolutions techniques réglementaires des pratiques sportives
- Concevoir et réaliser des projets innovants pour l'avenir, notamment le projet d'investissement sur le plateau d'économie sportive
- Entretien et développer les relations avec les services extérieurs
- Gérer, entretenir et rénover le patrimoine sportif existant
- Assurer le fonctionnement quotidien des installations sportives de Vichy Communauté et de la Ville de Vichy
- Renforcer l'activité économique par l'organisation de manifestations, vecteurs de retombées économiques
- Enseigner l'EPS (Education Physique et Sportive) dans les écoles primaires de la Ville de Vichy
- Soutenir les associations sportives locales
- Faire découvrir des activités physiques et sportives aux différents publics
- Entretien et développer les échanges avec les villes partenaires

Attractivité et Développement économique

Sports

Les principales manifestations de l'année 2020



- 4 et 5 janvier : compétitions de Tir à l'arc sélectives aux Championnats de France



- 18 et 19 janvier : Championnat de France Short Course de sauvetage sportif



- du 31 janvier au 2 février : Championnat de France de Sport adapté Handball



- du 21 au 24 juin : Les Etoiles du Sport - journée olympique

- du 16 au 19 juillet : CSO Club poney et Tournée des As

- 29 et 30 août : EDF Aqua-Challenge

- du 11 au 13 septembre : Championnat de France de Rallye Aérien

Attractivité et Développement économique

Sports

CHIFFRES CLÉS 2020

Stade Aquatique :

114 300 utilisateurs (individuels + clubs + scolaires + associations)

248 957 € de recettes

34 stages sportifs de natation accueillis pour 36 855 € de recettes
(dont 31 annulés pour cause de Covid-19)

Périodes de fermeture :

Vidange du 6 au 12 janvier 2020 et du 31 août au 6 septembre 2020.

Confinement Covid-19 du 16 mars au 8 juin 2020.

Réinstauration du confinement entraînant de nouveau la fermeture des ERP en milieu couvert à compter du 30 octobre 2020 (jusqu'à réouverture le 27 mars 2021 en bassin découvert).

Piscines de Saint-Germain-des-Fossés, de Saint-Yorre et du Mayet-de-Montagne :

11 676 utilisateurs (individuels + clubs + centres de loisirs)

pour 13 915 € de recettes (tarif unique : 1,80 €)

Palais des Sports Pierre Coulon :

7 696 utilisateurs pour 965 heures d'utilisation

Stade Darragon à Vichy :

1 600 utilisateurs pour 325 heures d'utilisation

Fréquentation du Pass'Sport sportif :

4 270 demi-journées enfants pour 416 enfants accueillis

Nombre de matchs organisés dans les salles et sur les terrains : 145

81 associations ou établissements d'APS (Activités Physiques et Sportives) référencés

65 pratiques sportives différenciées

Attractivité et Développement économique

Sports

« Vichy Sport » : le service commercial des Sports

« Vichy Sport » est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), dont l'objet est la commercialisation du plateau d'économie sportive.

Missions principales : développer le plateau d'économie sportive et favoriser l'accueil d'athlètes et d'équipes sur le territoire.

Faits marquants de l'année 2020 :

- Arrivée d'un nouveau directeur le 13 janvier 2020.
- Rédaction d'un diagnostic de la performance commerciale, de la stratégie commerciale et du projet de service.
- Analyse de la concurrence : 40 sites.
- Refonte de la tarification : création de tarifs pour les installations sportives, création de tarifs basse et haute saison, passage de trois à deux gammes de confort sur la partie hébergement.
- Définition des objectifs commerciaux 2020.
- Rédaction des Conditions Générales de Vente, jusqu'à ce jour inexistantes et mise en place de la facturation d'acomptes de 30%.
- Déploiement d'un outil de gestion de la relation client (GRC/CRM) : création d'une base de données clients, outil de suivi des dossiers, des devis, de la facturation et des encaissements.
- Reprise de la facturation 2019.
- Mise en place des régies de recettes et de dépenses afin de pouvoir facturer directement les clients sans passer par la trésorerie publique et l'émission de titres.
- Obtention de la labellisation Centre de Préparation aux Jeux pour Paris 2024 pour 23 disciplines olympiques et 17 disciplines paralympiques.
- Création de pages Facebook, Twitter, Google business et de lieux Google maps.
- Création d'un mini site Internet Vichy Sport - rédaction du cahier des charges du site Internet et sélection des candidats : objectif de sortie du site internet à l'été 2021.

Chiffres clés 2020 :

Dossiers significatifs qui ont pu être maintenus :

- Stage de Danse Team LR Dance (23/08/20 - 28/08/20) : 26 k€
- Stage Hambourg aviron (29/02/20 - 14/03/20) : 18 k€
- Stage football La Berrichonne Châteauroux (27/07/20 - 01/08/20) : 14 k€
- Stage Comité Rhône de Tennis de table (05/07/20 - 11/07/20) : 12 k€
- Championnat de France de sauvetage (17/01/20 - 19/01/20) : 12 k€
- 2 stages de détection FFV Volley (17/02/20 - 28/02/20) : 8 k€



Attractivité et Développement économique

Sports

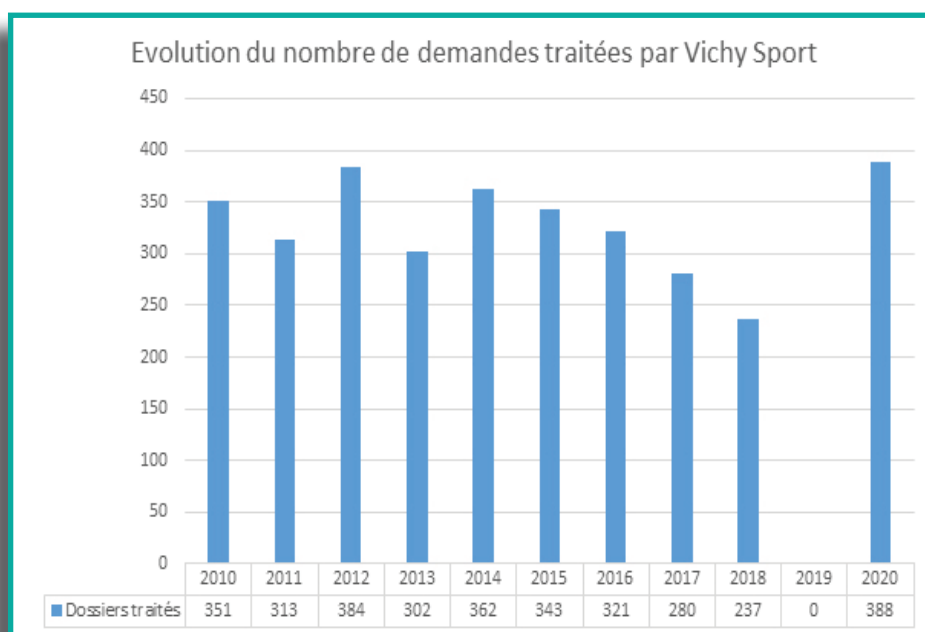
Objectif initial du service : 1,3 M€ HT de Chiffre d'Affaires (CA).
Malheureusement, la crise sanitaire n'a laissé que très peu de répit en 2020.

CA 2020 réalisé : 697 929,11 €HT

- Factures 2019 facturées et encaissées en 2020 : 434 328,24 €HT
- Factures 2019 facturées en 2020 mais non encaissées : 17 988,84 €HT
- Factures 2020 au titre de l'activité 2020 : 226 136,84 €HT
- Factures d'acompte 2021 encaissées en 2020 : 19 475,19 €HT

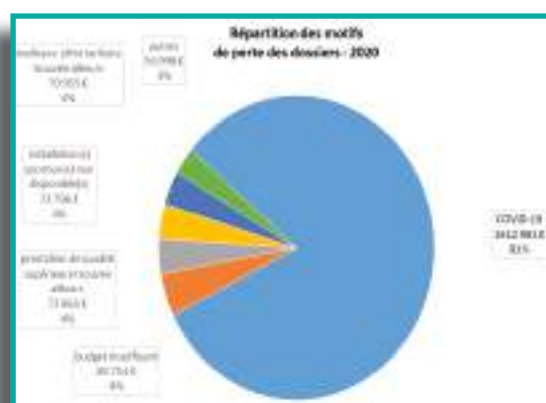
Deux records ont été établis en cette année 2020 :

- Le nombre de demandes traitées par le service commercial = 388 dossiers. Le précédent record datait de 2012 avec 384 dossiers et la moyenne sur 10 ans est de 321 dossiers / an.
- Le nombre de dossiers annulés = 275, dont 217 directement liés à la Covid-19.



CA perdu sur les dossiers 2020 annulés : 2 002 514,98 €

- Covid-19 : 1 638 148,20 €
- Meilleure offre tarifaire proposée ailleurs : 70 954,57 €
- Budget insuffisant : 89 753,52 €
- Prestation de qualité supérieure proposée ailleurs : 73 864,99 €
- Délai de réponse trop long : 6 336,00 €
- Installation(s) sportive(s) non disponible(s) : 72 796,08 €
- Capacité d'hébergement insuffisante : 4 930,64 €
- Nombre d'inscrits insuffisant : 3 830,91 €
- Problème d'accessibilité de Vichy : 8 188,64 €
- Autres : 30 011,43 €
- Agence - remplacement du client final : 0,00 €
- Indéfini : 3 700,00 €



Attractivité et Développement économique

Sports

Objectif 2024 - Terre de Jeux 2024

- **Accueil de la 2^{ème} édition de l'Université d'Été des Etoiles du Sport du 27 au 29 juin 2020**
Format réduit en raison du contexte sanitaire, mais accueil d'une trentaine d'espoirs avec au programme :
 - Activités sportives : course d'orientation en ville, défis sportifs, apnée, bains froids.
 - Ateliers d'apprentissage : réseaux sociaux, trouver des partenaires, se présenter et convaincre.
 - Conférences : Manu Katché (batteur, auteur-compositeur-interprète), Kévin Rolland (skieur acrobatique), Laura Georges (ex-footballeuse et secrétaire générale FFF), Roxana Maracineanu (Ministre des Sports).
- **Continuité de la classe Pierre de Coubertin – Alice Milliat**
 - Week-end en immersion au All Star Perche à Clermont-Ferrand : découverte de l'organisation, des médias, des conférences de presse, de la sécurité...
 - Formation de reporter, au Pôle Universitaire par un professeur du BTS Journalisme et Olivier Rezel, journaliste sportif à La Montagne.
 - 2^{ème} rassemblement annuel au mois d'août au Centre Omnisports : activités sportives (athlétisme, VTT, aviron, breakdanse) et ateliers sur les discriminations et la place des femmes dans le sport (en partenariat avec le CROS AURA, l'UNSS, et le CREPS).
- **Activités sportives pendant le confinement**
Lors du confinement du mois de mars 2020, nous avons mis à contribution les acteurs du sport local pour pouvoir proposer des séances d'activités sportives virtuelles à faire chez soi (Soluforme, club de taekwondo, Vichy Triathlon, LifeTri, SP Coachin'...).
- **Semaine Olympique et Paralympique 2020**
 - Tables rondes autour du sport et des sciences pour les étudiants STAPS au Pôle Universitaire.
 - Activités olympiques et paralympiques au collège Maurice Constantin Weyer de Cusset, et rencontre avec Isabelle Fijalkowski, ancienne basketteuse de l'équipe de France.
- **Soirée de projection Tous en Selle - mercredi 16 septembre 2020**
Cette soirée au cinéma Etoile Palace de Vichy était organisée sur le thème du vélo. Projection de plusieurs court-métrages sur le cyclisme et l'aventure à vélo, dont celui sur le trajet Paris-Dakar à vélo réalisé par Steven Le Hyaric. Cet aventurier professionnel était présent à Vichy pour ensuite échanger avec la salle sur son aventure, qui vise à faire prendre conscience du réchauffement climatique et des problèmes environnementaux actuels.
- **Explore Terre de Jeux**
Challenge lancé par Paris 2024, pour faire découvrir des parcours d'activités physiques en pleine nature des territoires labellisés Terre de Jeux 2024. Nous avons donc mis en avant plusieurs parcours de VTT, randonnées pédestres et équestres, et de course d'orientation en Montagne Bourbonnaise.

Attractivité et Développement économique

Promotion du tourisme

Compétences :

- obligatoire : promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- supplémentaires :
 - 1) Loisirs et équipements touristiques :
Étude, aménagement, mise en œuvre, gestion et soutien des activités, équipements ou sites de loisirs et/ou de tourisme suivants :
 - Boucle des Isles
 - Maison du verrier à Saint-Nicolas-des-Biefs
 - Plan d'eau de Saint-Clément – Le Mayet-de-Montagne et Châtel-Montagne
 - Loge des Gardes à Laprugne
 - Site de Montoncel à Lavoine
 - 2) sites de pratiques d'activités de pleine nature :
Création, aménagement, entretien courant, balisage, signalétique et valorisation des sites de course d'orientation et d'escalade figurant en annexe des présents statuts (qui pourront être actualisés au besoin par délibération du Conseil Communautaire)

La politique communautaire

- Assurer la promotion touristique des 38 communes de l'agglomération par le biais de la SPL Vichy Destinations dont Vichy Communauté est actionnaire (40%), au même titre que la Ville de Vichy (60%) qui a souhaité conserver sa compétence « promotion du tourisme ».
- Aménager et gérer des sites de pratiques d'activités de pleine nature (randonnée, course d'orientation, trail et escalade).
- Développer l'attractivité de plusieurs sites touristiques emblématiques du territoire communautaire.

CHIFFRES CLÉS 2020

Nombre de kilomètres cumulés de chemins de randonnées entretenus par l'agglomération : 1 700 km d'itinéraires (balisage, entretien végétal, suivi...), avec environ 900 km d'itinéraires à portions communes.

33 000 visiteurs dans les différents points d'accueil de Vichy Destinations sur le territoire.

Un plan de soutien à l'économie touristique financé par Vichy Communauté à hauteur de 700 000 €.

Attractivité et Développement économique

Promotion du tourisme

Les faits marquants de l'année 2020

- **Promotion du tourisme**

L'année 2020 a été très fortement impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Afin de permettre aux acteurs touristiques du territoire de limiter leurs pertes, un ambitieux **plan de soutien** a été déployé pour la saison estivale. Outre l'aide à la mobilisation des dispositifs de soutien financier, assurée tant par Vichy Destinations que par Vichy Communauté Développement, la Communauté d'agglomération a demandé à son opérateur de multiplier les offres d'activités (notamment de pleine nature et au vélo à la faveur de la mise en service de la Via Allier) et la communication, afin d'attirer un nombre important de touristes. Ce qui fut le cas, **avec un été qui a connu une fréquentation record malgré la situation sanitaire.**

Sur le plan de la communication, la marque « Vichy Mon Amour » a été dévoilée à l'été 2020, avec un visuel tiré du carreau de Vichy, et a connu un accueil très positif. Le travail de déclinaison de la marque territoriale se poursuit.

Enfin, Vichy Destinations a engagé en 2020 l'élaboration du **schéma de développement touristique du territoire**, qui doit fixer les objectifs et plan d'actions pour les 4 ans qui viennent. Ce schéma doit être adopté à l'été 2021.

- **Aménagement et gestion de sites de pratiques d'Activités de Pleine Nature (APN)**

L'année 2020 a vu se poursuivre le travail d'**harmonisation de l'offre de randonnée**, en lien avec les services du Département, afin que cette offre s'inscrive dans le cadre du PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) et du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Des études ont été réalisées dans le cadre de la mise en place de **nouveaux parcours VTT** et de la création d'un nouvel espace VTT entre Vichy et l'Espace VTT Bois Noirs. De même, **l'ensemble du réseau accessible équestre a été validé, ainsi que pour le Trail.** Ces parcours seront opérationnels en 2021.

Une réflexion sur la **revalorisation du site des Hurlevents** (intégrant les différentes fonctions, dont celle liée à la pratique des APN) a été amorcée entre les communes du Vernet, d'Abrest et Vichy Communauté. Elle a conduit au lancement d'une étude qui sera réalisée en 2021.

A la faveur de la mise en service de la Via Allier à l'été 2020, des **produits touristiques combinant le VTT et la pratique du canoë sur l'Allier** ont été élaborés et ont connu un important succès.

Attractivité et Développement économique

Promotion du tourisme

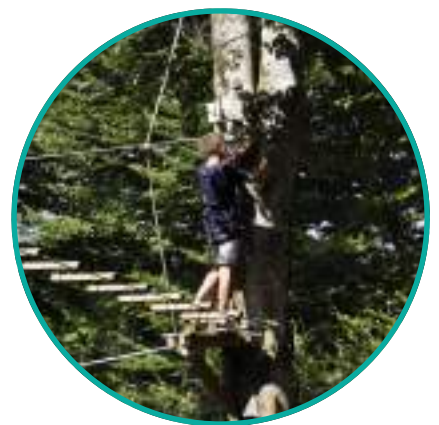
- **Développement de l'attractivité de plusieurs sites touristiques emblématiques du territoire communautaire**

La DSP (délégation de service public) de **gestion de la base nautique et du snack du plan d'eau de Saint-Clément** a été renouvelée et attribuée à un nouvel exploitant, venant donner un nouvel élan au site, en complément des aménagements qui se poursuivent dans le but de permettre de faire le tour du plan d'eau en 2021.

Le **site de la Verrerie** a fait l'objet d'une étude sur le projet d'aménagement d'une base de départ de trail en complément de l'espace de location de skis de fond.

A la suite des élections municipales, le projet d'étude de **requalification du camping du Mayet-de-Montagne** a été évoqué avec la nouvelle municipalité et lancé fin 2020, pour un rendu courant 2021. Le site de Montoncel a aussi fait l'objet de nombreuses réflexions, afin de finaliser le projet de réaménagement des locaux et de définir l'offre d'activités différenciante à déployer. L'idée d'un parcours VTT ressort comme une priorité, car pleinement complémentaire avec l'espace VTT des Bois Noirs dont Vichy Communauté fait désormais partie et qui constitue le plan grand espace VTT en France.

L'animation d'un groupe de travail intercommunal pour la **valorisation du secteur nord de l'agglomération**, autour de la rivière Allier et de la Via Allier, a été ralentie par le Covid-19 et les élections. Mais un projet d'animation a pu être mis en place pour les journées du patrimoine 2020.



Rapport d'activités 2020



Environnement



Environnement

Mobilités durables

Compétence : (statuts actualisés par délibération n°4 du 15 septembre 2016)

- Aménagement de l'espace communautaire : Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des Transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

La politique communautaire

Vichy Communauté est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur la totalité de son ressort territorial constitué de 39 communes.



► 4 types de services sont proposés à la population :

- Le transport urbain régulier : **réseau Mobivie** déployé sur les 6 communes-centres du territoire (Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Creuzier-le-Vieux et Hauterive).
- Les transports à la demande **Mobival et Mobil'hand** (version PMR : Personnes à Mobilité Réduite) sur les communes non desservies par le réseau urbain.
- Le **transport scolaire** : 80 lignes qui sillonnent l'ensemble du territoire communautaire.
- Le **transport péri-scolaire** : piscines, centres de loisirs.

► Pilotage et coordination du déploiement des 4 familles d'actions de la Politique Globale de Déplacements communautaire (PGD) adoptée en novembre 2012 (délibération du 24 novembre 2012) :

- Développer les solutions de transports durables (transports collectifs et modes doux).
- Permettre un développement coordonné de l'ensemble des modes de transport.
- Articuler urbanisme et déplacements.
- Rendre notre territoire plus accessible (déplacements internes et externes).

En adoptant sa PGD, la Communauté d'agglomération visait **deux objectifs** :

- Arrêter, expliquer et planifier la stratégie communautaire en matière de mobilité.
- Offrir aux élus les moyens de traduire de façon opérationnelle ces orientations.

Qu'ils soient professionnels ou personnels, les déplacements se sont énormément développés et continuent de le faire sur notre territoire. La mobilité constitue donc un enjeu essentiel de cohésion sociale et territoriale.

L'enjeu pour Vichy Communauté est d'apporter des solutions de mobilité fiables et efficaces aux habitants de l'agglomération. La PGD, volet mobilité du SCoT, vise à proposer des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture. Celle-ci est en effet un contributeur important aux émissions de GES du territoire, alors que le bus, le vélo et la marche sont parfois beaucoup plus adaptés, beaucoup plus économes et beaucoup plus efficaces que la voiture.

Une approche différenciée est portée par Vichy Communauté entre les espaces urbains et périurbains qui ne recouvrent pas les mêmes besoins de mobilité. En dehors du cœur urbain, c'est une meilleure articulation entre urbanisme et déplacement qui rend la voiture moins indispensable.

Environnement

Mobilités durables

Les faits marquants de l'année 2020

- Aménagement et ouverture au public de la Voie Verte « Via Allier »
- Impact de la crise sanitaire sur le réseau urbain Mobivie

Boîte à outils constituée de 25 fiches actions, le déploiement de la PGD a commencé dès 2013 et s'est poursuivi en 2020.

→ Action n° 1 : Améliorer la vitesse commerciale du réseau de bus Mobivie

Cet objectif indispensable à l'efficacité d'une offre alternative à la voiture (report modal) fut déployé en 2020 notamment sur la ligne A à la faveur de la desserte désormais fine et qualitative du quartier de Presles récemment réhabilité.

→ Action n° 4 : Rendre le réseau Mobivie accessible aux PMR

Déploiement du Schéma Directeur Agenda Programmé (SDAP) adopté en septembre 2015, visant à rendre accessibles les quais bus dits « prioritaires » au sens réglementaire. En 2020, les arrêts desservant le centre de Creuzier-le-Vieux furent mis en accessibilité à la faveur du réaménagement du centre-bourg.

Les engagements pris en 2015 sont donc tenus en 2020 par achèvement du programme triennal. Le réseau de bus Mobivie est donc désormais accessible au sens de la loi.

→ Action n° 7 : Améliorer l'intermodalité à l'échelle régionale

En 2018, Vichy Communauté a adhéré à la communauté Oûra, manifestant sa volonté d'intégrer une communauté de services et de supports homogènes sur l'intégralité du territoire régional.

En 2020, Vichy Communauté traduit cet engagement par l'acquisition d'un système billettique interopérable de technologie « serveur centrique », dite « billettique légère » afin de garantir sa capacité financière à acquérir ledit matériel.

La Région s'est engagée à soutenir financièrement l'acquisition par Vichy Communauté du matériel billettique, à condition que ce dernier soit certifié comme pleinement interopérable avec le dispositif mutualisé Oûra, conformément au référentiel d'interopérabilité régional Oûra. Le coût prévisionnel d'acquisition du matériel billettique certifié interopérable par la Région est arrêté à la somme de 185 000 € HT (investissement) incluant les spécifications interopérables. La charge annuelle de fonctionnement est, quant à elle, chiffrée à 45 K€HT.

→ Action n° 8 : Déployer des itinéraires cyclables planifiés

Juin 2018 : adoption du « Plan vélo » qui est la déclinaison « vélo » du volet territorial du projet d'agglomération 2015-2025. Ce plan est constitué de 2 familles d'actions : aménagements urbains dédiés à la pratique du vélo (schéma cyclable et solutions stationnement) et mesures incitatives à la pratique du vélo.



Environnement

Mobilités durables

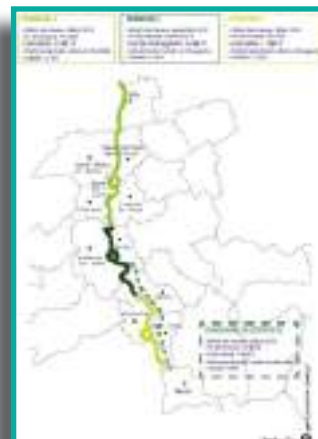


Voie Verte « Via Allier » et boucles locales

Octobre 2018 : lancement du projet « Voie Verte », tronçon local de 27 km de découverte Nord/Sud du territoire en bordure de rivière Allier. Ce linéaire local sera intégré à la « Via Allier » qui reliera à terme Nevers à Palavas-les-Flots.

Octobre 2019 : achèvement de la tranche 1 (partie urbaine) située en rive gauche entre Bellerive-sur-Allier et la passerelle SNCF de Hauterive.

Novembre 2019 : achèvement du dossier réglementaire. Autorisation donnée pour amorcer la tranche 2 de l'aménagement.



L'année 2020 fut consacrée aux travaux d'aménagement conduits entre janvier et juin. Ouvert au public depuis juillet 2020, l'itinéraire rencontre un franc succès.

→ Action n° 9 : Développer les services en faveur des cyclistes

Expérimentation d'une station de recharge de vélo à Hydrogène

L'hydrogène est une technologie clé de la transition énergétique et de la mobilité « zéro émission ».

La Région Auvergne Rhône-Alpes a pour ambition de devenir la première Région hydrogène d'Europe en créant localement les conditions de validation du marché qui permettront aux entreprises un accès à l'international en réduisant les risques commerciaux. La Région a lancé une initiative (Appel à Projet) pour l'expérimentation de vélos hydrogène, seule application hydrogène mature pour toucher le grand public en le sensibilisant aux usages et perspectives technologiques. Vichy Communauté s'est portée candidate à l'expérimentation, et fut retenue comme territoire précurseur. La station de recharge sera positionnée à Vichy sur le site de la « Rotonde » et sera opérationnelle en 2021.

Expérimentation d'un Village Vélo éphémère sur le site de la « Rotonde » : création d'un Village Vélo sur le site de la Rotonde à Vichy dans le cadre d'un plan de relance de l'activité touristique.



Crise sanitaire et Réseau de transport urbain Mobivie : La crise sanitaire liée au Covid-19 a sensiblement perturbé l'activité du pays, notamment le secteur du transport public de personnes, impacté depuis le 16 mars 2020. Le coût du service délégué a ainsi été substantiellement modifié, tant en matière de prévisions de charges que de recettes : baisse des charges liée au nombre de kilomètres non parcourus (réduction de l'offre) - hausse des charges liée aux mesures de protection sanitaires déployées - baisse des recettes liée au caractère « non payant » momentané du réseau. Contractuellement, aucune Concession de Service Public n'encadre de type de crise. Vichy Communauté, comme l'ensemble des autres AOM, a donc ouvert des négociations avec son délégataire pour examiner et arrêter les répercussions financières liées à la pandémie. → Le surcoût lié à la pandémie Covid-19 est arrêté à la somme de 61 153 €. Sur cette base, et après négociation, la compensation versée au délégataire par Vichy Communauté est plafonnée à 50 000 €.

Environnement

Assainissement

Compétences :

- Collecte, transport et épuration des eaux usées et des eaux pluviales.
- Élimination des boues.
- Contrôle et entretien des dispositifs d'assainissement autonome.
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux et des installations de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

La politique communautaire

Cette politique s'appuie sur un parc de **178 ouvrages (91% sont télésurveillés)** dont :

- **27 stations d'épuration,**
- **130 postes de relèvement**
- **et 21 bassins d'orage** (entre 100 et 1 000 m³).

Le service Assainissement gère et entretient **1 085 km de réseaux collectifs d'assainissement (eaux usées + eaux pluviales)** dont 64 km de réseaux unitaires (eaux usées et eaux pluviales ensemble).



Le service Assainissement est assuré en régie depuis la reprise du contrat CBSE en février 2015, et l'extension du territoire à l'ex-Montagne Bourbonnaise au 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, depuis 2005, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure auprès des particuliers des diagnostics et contrôles des installations, ainsi que des missions de conseil, et propose depuis 2009 des prestations d'entretien des installations autonomes (vidanges).

Au regard des capacités et/ou performances des stations existantes, le programme de réhabilitation s'est poursuivi cette année avec l'inauguration de la station d'épuration de la Loge des Gardes, et le suivi des quatre schémas directeurs qui permettront d'avoir un diagnostic complet de tous les réseaux et ouvrages de l'agglomération.

Plusieurs opérations d'envergure sont à l'étude comme le dessablage du poste principal du Bel Air à Vichy, la création d'un piège à cailloux à l'entrée de la station d'épuration de Vichy-Rhue, la sécurisation des postes et la réhabilitation ou la suppression des stations d'épuration de Brugheas et de Billy.

Les faits marquants de l'année 2020

- Important incendie à la station d'épuration de Vichy-Rhue en juillet 2020.
- Création d'un bassin de rétention/infiltration des eaux pluviales à Mercuriol, au Vernet.
- Remplacement de 800 mètres de réseau et galerie d'eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de Vichy à Cusset.
- Poursuite de la politique de sensibilisation aux techniques alternatives.

Environnement

Assainissement

CHIFFRES CLÉS 2020

Assainissement collectif :

30 600 abonnés au service Assainissement

6 376 453,24 € d'eaux usées facturées en 2020

1,2577 €HT/m³ : prix du service de l'eau consommée sur les communes de l'ex-Vichy Val d'Allier (harmonisation en cours sur les communes de l'ex-Montagne Bourbonnaise)
(non compris le montant de l'abonnement individuel entre 20 et 850 €HT)

2 750 m de réseaux d'eaux usées ont été créés (15 chantiers), et 360 mètres linéaires de réseaux, un bassin de rétention/infiltration et 10 puits perdus en eaux pluviales

1 038 247 €HT de travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement

192 455 € de travaux réalisés sur les postes d'assainissement

179 463 €HT de créations de branchements

424 110 €TTC de travaux réalisés pour la gestion des eaux pluviales (réseaux + puisards)

2 068 tonnes de matières sèches issues des boues d'épuration dont 56,4% valorisées en épandage, 43,4% valorisées en compostage et 0,2% envoyées en enfouissement

SPANC :

11 150 abonnés

3 222 dispositifs contrôlés au 31/12/2020

693 installations contrôlées conformes ou mises en conformité

TARIFS	Au 01/01/2020
Tarif du contrôle de conception des installations neuves	130,73 €
Tarif du contrôle de réalisation des installations neuves	87,15 €
Tarif du contrôle de diagnostic des installations existantes	66,45 €
Tarif du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes	20,70 €

Environnement

Eau potable

Compétence :

- Eau (actualisation des statuts de Vichy Communauté au 28 septembre 2017 - compétence obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020).

Missions

- Produire de l'eau en quantité suffisante pour les besoins des abonnés.
- Suivre la qualité de l'eau par des autocontrôles en collaboration avec l'ARS.
- Protéger la ressource et entretenir les ouvrages de traitement de l'eau.
- Assurer un service d'astreinte 24h/24 en cas d'avarie sur une station de traitement.
- Gérer l'approvisionnement de l'eau chez l'abonné.
- Assurer l'entretien courant du réseau, gestion des fuites, optimisation du rendement...
- Réaliser et entretenir les branchements.
- Relever les consommations des abonnés.
- Assurer la continuité de service via une astreinte 24h/24 avec des agents répartis sur différents secteurs de notre territoire.

La politique communautaire

La Communauté d'agglomération de Vichy travaille à la rédaction de son projet de territoire. Dans ce cadre, le Président a souhaité engager les réflexions nécessaires à la constitution d'une stratégie transversale autour du thème de l'eau qui constituera un axe central du futur projet de territoire 2020-2035 pour l'agglomération et pour de nombreuses communes autour de l'axe Allier.

L'objectif est d'engager Vichy Communauté dans une approche globale pour devenir exemplaire dans sa relation à l'eau, de la ressource à la distribution, en intégrant l'ensemble des champs environnementaux et en mettant en exergue l'intérêt et les enjeux sur la santé.

Les faits marquants de l'année 2020

- **Depuis le 1^{er} janvier 2020, Vichy Communauté exerce la compétence eau potable pour la première fois**, en intégrant les communes de Cusset, Saint-Yorre et les communes de l'ancien SIVOM de la Vallée du Sichon suite à l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Les communes de syndicats potentiellement maintenus peuvent rester dans ces syndicats.
- Depuis le 1^{er} mars 2020, à la fin du contrat de Délégation de Service Public avec la CBSE, la Ville de Vichy a rejoint également la Communauté d'agglomération.
- Au titre de la sécurisation en eau potable, Vichy Communauté adhère au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA).
- La Régie est retenue comme mode de gestion unique.
- La mensualisation des factures eau et assainissement sera proposée aux abonnés du service.
- Pour plus de réactivité sur le terrain, le service maintient trois sites techniques opérationnels (Busset, Cusset et Vichy), et un site plus administratif (10 rue de Romainville à Cusset) où sera réalisée la facturation regroupant désormais les redevances eau et assainissement sur un seul document.

Environnement

Eau potable



LE SERVICE EAU POTABLE EN QUELQUES CHIFFRES

- 19 communes**
- 26 430 abonnés**
- 3 usines de production**
- 52 captages principalement en Montagne Bourbonnaise**
- 878 kilomètres de réseaux (hors branchements)**
- 48 420 m³ de capacité de stockage**
- 11 900 m³ de consommation journalière**
- 4 interconnexions avec les collectivités voisines**
- Plus de 3 750 000 m³ d'eau facturés par an**
- Une Régie de 38 personnes**

Environnement

Gestion des déchets

Compétence :

- Collecte et traitement des déchets.

La politique communautaire

L'amélioration du traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est gérée par la Communauté d'agglomération suivant deux modes distincts :

- directement pour les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier – reprise des compétences de l'ancien Syndicat Intercommunal - avec délégation de l'exploitation de la collecte sélective et l'exploitation de son Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND de GAÏA), localisée au lieu-dit « Le Guègue » à Cusset.
- indirectement selon le principe de représentation substitution avec le SICTOM Sud-Allier pour les 36 autres communes.

La Communauté d'agglomération possède sa propre Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, une recyclerie, un parc de conteneurs à verre, à ordures ménagères, à tri sélectif, ainsi qu'un parc de bacs roulants et la déchèterie de Cusset.

Les usagers des 39 communes de l'agglomération bénéficient également d'un accès aux déchèteries de Charmeil, de Saint-Yorre, de Saint-Germain-des-Fossés et du Mayet-de-Montagne gérées par le SICTOM Sud-Allier.

Les faits marquants de l'année 2020

Dans le contexte de crise sanitaire, le service DMA a su pérenniser toutes les actions déjà mises en place sur son territoire (extension des consignes de tri, transversalité entre structures et entre services...).

Aucune collecte de déchets n'a été supprimée.

La **déchèterie de Cusset** a été totalement fermée du 17 mars au 8 avril 2020 lors de la 1^{ère} vague de confinement. Elle a fonctionné en mode dégradé durant 1 mois pour proposer un exutoire pour les déchets verts et les gravats aux particuliers.

Après la période de confinement, la déchèterie a rouvert ses portes à tous les usagers, tout en maintenant l'application des gestes barrières.

La déchèterie de Cusset a été la seule du département à garder un fonctionnement minimum pour les usagers durant les diverses périodes de confinement. Le résultat comptabilise tout de même une baisse de la fréquentation de 30% mais une augmentation des tonnages réceptionnés de 5%.

Environnement

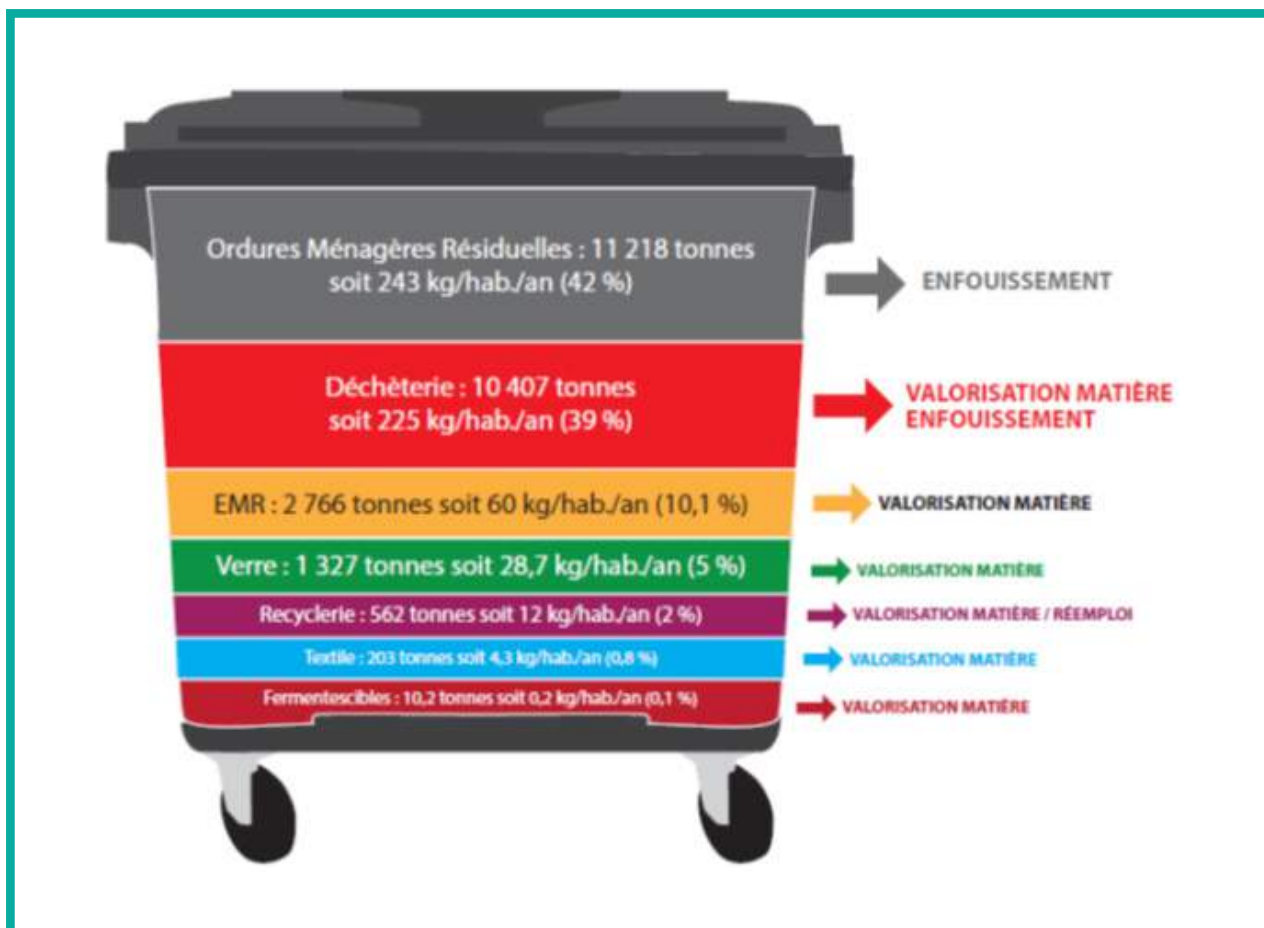
Gestion des déchets

L'utilisation des badges pour accéder à la déchèterie a été bien intégrée par les usagers. Il nous est donc possible de connaître l'origine géographique des usagers, leur fréquence d'utilisation de la déchèterie, ainsi que les heures d'affluence. Le badge permet d'accéder aux 4 déchèteries du territoire, c'est-à-dire Cusset, Charmeil, Saint-Yorre, Saint-Germain-des-Fossés / Seuillet.

En 2020, la Communauté d'agglomération et SUEZ ont maintenu leur travail conjoint de gestion et de valorisation du biogaz dans le but de réduire les nuisances olfactives en lien avec l'exploitation de GAÏA (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux).

Même si les conditions sanitaires n'ont pas permis à ces 2 acteurs de rencontrer les usagers comme cela a été le cas les années précédentes, une campagne de forage pour capter le biogaz et les lixiviats (eaux issues du massif de déchets envoyées en station d'épuration pour traitement) a été mise en place en 2020. Les résultats se sont fait connaître très rapidement avec une forte production de biogaz captée et envoyée dans un moteur de cogénération pour créer de l'électricité.

Nos déchets sont une ressource !



Environnement

Gestion des déchets

CHIFFRES CLÉS 2020

Indicateurs techniques (Vichy - Cusset - Bellerive/Allier) :

	Tonnage (t)	Ratio (Kg/habitant/an)	Evolution par rapport à 2019
Ordures ménagères résiduelles (sacs/bacs gris)	11 218	243	+ 0,5 %
Emballages, journaux et magazines (sacs/bacs jaunes) hors refus	2 766	60	+ 4,8 %
Verre	1 327	28,7	+ 0,7 %
Déchèterie	10 407	225	+ 4,71 %

Tonnage enfoui à l'ISDND :

93 200 tonnes en 2020, soit une progression de 3,6 % (89 938 tonnes en 2019).

Indicateurs financiers :

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
pour Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier : 6,75 %
(identique à 2019 - n'a pas évolué depuis 2012)

Coût du service d'élimination des ordures ménagères
pour Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier :
81,4 €HT/habitant (80,6 €HT/habitant en 2019)

Environnement

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.
- Etude et mise en œuvre des mesures de prévention et de protection des personnes et des biens contre les risques d'inondation, y compris la réalisation de bassins d'orages.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

Les objectifs poursuivis sont notamment :

- La restauration des milieux et l'amélioration du fonctionnement écologique des cours d'eau afin de participer à la bonne gestion de cette ressource vitale.
- La réappropriation des cours d'eau afin que le territoire et les habitants réapprennent à « mieux vivre avec ».
- La gestion du risque inondation, incluant la gestion des ouvrages de protection depuis le 1^{er} janvier 2018.
- L'amélioration du cadre de vie pour les habitants mais aussi comme facteur d'attractivité territoriale.
- L'environnement.



Gestion des milieux aquatiques

Les démarches engagées dans ces domaines se concrétisent par la signature de contrats spécifiques : des **Contrats Territoriaux (CT)** qui formalisent les engagements de chacun des signataires tant sur les aspects réalisations techniques que financières.

Deux se sont terminés sur le territoire de Vichy Communauté en 2020 : le contrat pour une **gestion durable du Val d'Allier** et la **vallée de la Besbre amont**. D'ores et déjà des négociations sont en cours avec les partenaires techniques et financiers pour travailler à de nouvelles actions sur ces secteurs.

Un troisième a été signé en juillet 2019 : il porte sur les **affluents de l'Allier**. Il est construit en partenariat avec les territoires voisins des Communautés de Communes Pays de Lapalisse, Thiers Dore et Montagne, Plaine Limagne et Saint-Pourçain Sioule Limagne, afin que le périmètre de travail corresponde aux bassins versants concernés (Darot, Jolan, Merlaude, Mourgon, Andelot...).

Trente-neuf actions sont programmées sur les 6 ans du Contrat. En raison de la pandémie de la Covid-19, tous les travaux prévus initialement n'ont pas pu aboutir en 2020. Cependant, dès que les chantiers ont de nouveau été autorisés, les entreprises prestataires de Vichy Communauté se sont remises rapidement en ordre de fonctionnement. Les berges du Sichon entre le Gué Chervais et l'entrée de Cusset ainsi que le Mourgon amont, sur les communes de Saint-Christophe et de Saint-Etienne-de-Vicq ont ainsi été restaurées et débarrassées des obstacles à l'écoulement des eaux.

D'autre part, sur 5 bassins versants (Gourcet, Vareille, Mourgon, Servagnon, Révillon), l'étude d'acquisition de connaissances afin d'identifier les problèmes et de promouvoir des solutions d'amélioration de fonctionnement de ces rivières a été achevée.

Environnement

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Enfin, sur le secteur de la Besbre Amont (de Lavoine à Arfeuilles), l'étude d'évaluation du Contrat a été terminée. La poursuite du travail doit désormais se faire à l'échelle du bassin versant entier en relation avec les autres intercommunalités concernées par la rivière Besbre (Communauté de Communes Pays de Lapalisse et Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire) et le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, ainsi que les partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Régional et Conseil Départemental de l'Allier). En parallèle, un travail spécifique est engagé pour aider les propriétaires concernés par la mise en conformité des seuils et barrages sur la Besbre et le Sichon à trouver des solutions techniques et financières.

Les autres opérations menées par la Direction

Les réflexions autour des milieux aquatiques, des zones humides et des rivières, l'évolution de la réglementation, ainsi que la volonté politique de construire un cadre de vie préservé, nécessitent une prise en compte des fonctionnalités de ces milieux.

Ainsi, la Direction GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), qui se situe à l'interface d'autres missions ou d'autres projets s'implique à différentes échelles pour fournir expertise et appui :

- La Commission Locale de l'Eau (CLE), animée par l'Etablissement Public Loire (EPL) réalise jusqu'en fin 2021 un grand inventaire des zones humides. Les bassins versants des affluents de l'Allier sur Vichy Communauté sont les premiers territoires étudiés. Par ailleurs, elle réalise une autre étude destinée à mieux appréhender les prévisibles évolutions liées au changement climatique. Elle a pour but d'identifier les ressources en eau et l'évolution des usages dans les prochaines années afin d'éviter les conflits et de mettre en place les actions qui seront nécessaires au partage de ce bien commun.
- L'Etat qui doit mettre en œuvre la réglementation en matière de continuité écologique sur les rivières Besbre, Sichon et plusieurs affluents ou dans son contrôle de la gestion de l'ancienne mine d'uranium de Saint-Priest-Lapugne.
- Les communes du territoire qui sollicitent ce service pour être accompagnées ou conseillées dans des projets d'aménagement ou dans la gestion du risque lié à la proximité d'une rivière, à son fonctionnement ou à son aménagement (Saint-Yorre, Saint-Rémy-en-Rollat, Mariol, Espinasse-Vozelle, Abrest...).

Les projets de Vichy Communauté enfin, qui nécessitent également un accompagnement de la direction GEMAPI pour être complétés, améliorés ou réorientés (assainissement, urbanisme, développement durable...) en fonction des enjeux spécifiques liés aux milieux aquatiques.

La gestion des pollutions qui se produisent parfois et nécessitent, là aussi, des interventions de conseil et d'appui pour en assurer une bonne prise en charge (technique, administrative et parfois judiciaire) en relation avec les acteurs concernés.

Financeurs :



Environnement

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Gestion du risque inondation

Premier risque naturel en France, l'inondation cristallise de nombreux enjeux pour le territoire communautaire qui est particulièrement exposé et figure, depuis son classement en 2012, parmi les 122 territoires à risques importants (TRI) français.

L'agglomération a défini sa stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI), qui s'articule autour de trois axes : protéger les personnes, protéger les biens pour réduire le coût des dommages et enfin favoriser un retour à la normale le plus rapide possible après l'inondation.

Les démarches engagées dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, approuvée en 2017, se poursuivent à différentes échelles.

Des réflexions ont été conduites sur les ouvrages de protection contre les inondations :

- Le Cerema a réalisé une étude des ouvrages existant sur le territoire pour déterminer leur intérêt en terme de protection, ainsi que leur conformité à la réglementation. Elle aboutira en 2021.
- Le projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) porté par l'Etablissement Public Loire ambitionne une gestion commune et cohérente des ouvrages de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire. Dans ce sens, il fournit un appui sur la gestion des digues d'une part et porte une réflexion sur la préservation des zones d'expansion de crue (ZEC) qui participent à la préservation des territoires vulnérables.

Le territoire de Vichy Communauté est exposé au risque inondation et son urbanisme nécessite d'être adapté afin de faire diminuer la vulnérabilité des parties de son territoire qui sont exposées. Les grands projets d'aménagement comme la rive gauche du Lac d'Allier, achevée en 2020, participent à ce processus d'adaptation.

Mais l'ensemble des travaux y contribue également, même les plus modestes. L'ensemble des autorisations d'urbanisme délivrées sur le territoire contiennent des dispositions d'adaptation au risque et de réduction de la vulnérabilité.

L'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation des affluents de l'Allier (Sichon, Jolan, Gourcet, Darot, Mourgon et rive droite de l'Allier et Briandet Sarmon en rive gauche) participe à cette transformation positive en fixant les prescriptions constructives qui doivent être mises en œuvre.

Tout au long de cette démarche pilotée par les services de l'Etat, Vichy Communauté veille à la prise en compte des spécificités de son territoire, ainsi que des projets de l'agglomération, tout en traduisant la philosophie des orientations de la SLGRI que le Conseil Communautaire a approuvée en 2017.



Environnement

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Réaménagement de la rive gauche de l'Allier, de la boucle des Isles au pont de l'Europe



Aménagements en Rive Gauche du Lac d'Allier



Cette vaste opération engagée en 2018 a transformé la rive gauche du Lac d'Allier et chacun, qu'il soit piéton, cycliste, jogger ou touriste, peut désormais en profiter pleinement.

Durant l'année 2020, la réhabilitation des sanitaires situés le long de la promenade a été mise en œuvre. Dans le port de la Marina et en amont du pont de Bellerive, deux sanitaires automatisés ont ainsi été réalisés.

Par ailleurs, les travaux de finition ont été menés. Le suivi de la végétation et des compléments de plantation ont été rendus nécessaires, notamment en raison des fortes sécheresses rencontrées durant l'été, qui ont fragilisé de nombreux jeunes plants.

Financeurs :



Environnement

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Projet « Sichon en Cœur Urbain »

La rivière Sichon s'écoule du Puy de Montoncel au Lac d'Allier en traversant la Montagne Bourbonnaise puis les communes de Cusset et de Vichy. Si, de Lavoine à Cusset, elle s'écoule au pied de falaises, de prairies et de forêts, à son arrivée dans la zone urbaine, elle a été contrainte par des années d'aménagements, au départ pour profiter de la force hydraulique (moulins, forges, usines...) puis pour limiter et tenter de supprimer les inondations qu'elle provoquait au fur et à mesure de la progression de l'urbanisation sur ses berges.

A Vichy, c'est le cours d'eau entier qui a été canalisé dans un carcan de béton sur près de deux kilomètres, du Pont des Graves à Cusset quasiment jusqu'à la confluence de la rivière avec l'Allier au niveau du Lac.

La dernière phase de bétonnage date du début des années 60. Aujourd'hui, ces aménagements sont vétustes, dégradés par endroits, voire détruits. La réglementation a également évolué. Il était nécessaire de réfléchir à redonner une place à cette rivière dans la ville et, puisqu'elle présente l'avantage de s'écouler au sein des deux grandes communes de l'agglomération, à sa réappropriation par la population locale.

Les études d'avant-projet ont été achevées. Un dossier d'Autorisations Environnementales a été instruit par les services de l'Etat durant cette année. Il définit les enjeux liés à l'eau, l'inondation, les espèces protégées, les risques de pollution de la rivière avant, pendant et après les travaux et propose les solutions les plus adéquates pour limiter l'impact des travaux à venir. Une enquête publique a été réalisée en 2020 afin que toutes les personnes intéressées et concernées aient accès à ces informations.

Une réflexion concomitante va être menée afin d'analyser les possibilités de travail avec des fonds publics sur des parcelles riveraines du cours d'eau qui appartiennent, notamment sur Vichy, dans leur quasi-totalité à des propriétaires privés.

Projet d'aménagement de la base de loisirs nature Saint-Germain-des-Fossés - Billy

Au titre des grands projets de Vichy Communauté pour les prochaines années, figure la **requalification des anciennes gravières d'extraction de granulats en bordure de l'Allier sur les communes de Billy et de Saint-Germain-des-Fossés.**

Les objectifs assignés à ce projet sont de plusieurs ordres :

- Diversifier les activités de pleine nature qui peuvent être initiées autour ou sur les plans d'eau existants ou sur la rivière Allier (voile, nautisme, kayak, découverte de la nature, promenade...).
- En raison des enjeux liés au patrimoine naturel (zone Natura 2000, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, présence de nombreuses espèces protégées) : prévoir des aménagements qui s'adaptent au plus près des installations existantes (espaces circulés, bâtiments), voire les améliorer.
- Développer l'attractivité de ces espaces naturels en facilitant leurs accès et les liaisons vers les espaces urbanisés à proximité. Cela inclut notamment le développement de la portion de Voie Verte entre Creuzier-le-Vieux et Billy.

Un début de concrétisation de ce vaste aménagement a démarré en 2020 avec l'implantation de la voie verte au cœur de ce complexe de gravières accompagnées de plusieurs zones escales pour permettre aux visiteurs de profiter de ces espaces naturels.

En parallèle, des travaux indispensables de renforcement des berges du Mourgon ont été menés.

Environnement

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Compétence :

- Participation à la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (protection et gestion des espaces et milieux naturels, sensibilisation à l'environnement, préservation de la biodiversité).

La politique communautaire

Programme d'actions conduit notamment en articulation avec le Plan Loire Grandeur Nature et la politique départementale en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), portant essentiellement sur la gestion de deux espaces naturels : la **Boire des Carrés** (200 hectares situés en zone humide - bords d'Allier) et la **Côte Saint-Amand** (85 hectares situés sur les coteaux calcaires du sud du territoire).



Pour rappel, les objectifs d'un ENS, définis en accord avec le Département en charge de cette politique, demeurent la restauration et la conservation des milieux, en maintenant la mosaïque des habitats naturels nécessaire à la biodiversité, et la sensibilisation des publics à l'environnement, particulièrement la jeune génération.

ENS Côte Saint-Amand : bilan des actions 2020

L'ENS de la Côte Saint-Amand s'étend sur les coteaux calcaires du sud du territoire à une superficie de 85 hectares.

- **Action 1 : Entretien et gestion courante des milieux et de la biodiversité**
 - Travaux de débroussaillage et abattage sélectifs, préalables à la plantation d'un verger communautaire préservant les variétés fruitières anciennes et locales en février 2020.
 - Réhabilitation de la roselière par la fauche le 25 février 2020.
- **Action 2 : Communication, valorisation, sensibilisation**
 - Organisation et/ou animation de 14 balades nature-culture thématiques grand-public suivies par 249 visiteurs depuis le début du plan de gestion.
 - Organisation et animation de 11 sorties pédagogiques organisées auprès des écoles et centres de loisirs de la Communauté d'agglomération depuis le début du plan de gestion.
- **Action 3 : Observation et suivis scientifiques**
 - Actualisation 2020 de la cartographie des habitats naturels selon la méthode CHANE du MNHN.
- **Action 4 : Coordination et suivi du programme**
 - Approche concertée des interactions entre abeilles domestiques et pollinisateurs



Environnement

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

sauvages, dans le cadre d'un possible projet d'implantation de ruches pédagogiques d'abeilles noires de pays sur le site ;

- Echanges de fin d'année avec la DDT et la Fédération départementale des chasseurs, relatifs à une problématique de dégâts de sangliers sur les hauteurs des Hurlevents.

Financeurs ENS Côte Saint-Amand :



ENS Boire des Carrés : bilan des actions 2020



L'ENS de la Boire des Carrés s'étend sur 5,5 km en bord d'Allier et a une superficie de 200 hectares. Il court sur les communes de Charmeil, Creuzier-le-Vieux, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Rémy-en-Rollat. L'ENS est une mosaïque de milieux alluviaux : cours d'eau, boires, forêts, pelouses sèches... Cet ENS permet la conservation de nombreuses espèces patrimoniales comme les Hérons, le Guêpier d'Europe, la Cistude d'Europe, la Bouvière ou encore le Criquet des chaumes, espèce méditerranéenne rare en Auvergne et découverte en 2017 sur l'ENS.

Quatre actions de gestion courante ont été réalisées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - LPO AuRA et Vichy Communauté sur l'année 2020 :

- Entretien et gestion des habitats

Il s'agit essentiellement de fauche et de débroussaillage des mares, d'entretien des placettes d'ensoleillement et accès à la boire Platte.

- Lutte contre les espèces invasives

Il s'agit surtout de maîtriser la Jussie sur la Boire des Carrés. Cette année 2020, en raison des niveaux d'eau très bas, les interventions ont dû commencer beaucoup plus tôt. Même si la quantité de Jussie retirée sur le site n'a pas évolué (100 litres au total), l'arrachage a été effectué à chaque visite (environ toutes les 2 ou 3 semaines entre mai et septembre). En effet, la tâche principale a pu être éliminée mais les faibles niveaux d'eau ont permis l'apparition de nouvelles stations qui ont été traitées dès leur apparition pour éviter leur installation définitive.

- Maintien du pâturage

Cette action intègre l'entretien des clôtures et la pose et dépose des fils au début et à la fin de la saison de pâturage avec l'agriculteur. Le pâturage est aussi évalué. Pour cette année 2020, la saison a été plutôt courte en raison de la sécheresse. Il a été dénombré 3 échappées des animaux liées à un problème de batterie et la disparition du cadenas de la porte du parc 1. La batterie comme le cadenas ont été changés. Malgré cela, le pâturage a été convenablement assuré afin de limiter la progression des ligneux sur les pelouses.

- Entretien de la voirie

Cette action a pour but de restaurer le chemin d'accès à l'ENS et au parking d'accès de l'ENS. L'intervention, le passage d'une niveleuse S45 a eu lieu les 5 et 6 novembre 2020.

Environnement

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Les actions de suivis (OBS) - trois suivis et une étude ont été réalisés sur l'ENS en 2020 :

- Suivi de l'avifaune et de la héronnière

En 2020, et malgré les conditions sanitaires, le suivi de l'Avifaune a pu être réalisé via un suivi par point d'écoute (STOC) et un comptage de la héronnière.

- Suivi des Odonates

Le suivi a été effectué entre mi-juin et début août 2020. Il a permis de contacter 21 espèces dont l'Aschne affine, le Leste barbare et le Sympétrum méridional.

- Suivi de la population de Bouvières

La Fédération de pêche de l'Allier (FDPPMA03) a réalisé le 10 juin 2020 un inventaire piscicole sur la Boire des Carrés dans le cadre du suivi de la population de Bouvières du site. La qualité du peuplement piscicole de la Boire des Carrés s'est fortement dégradée depuis le dernier inventaire réalisé en 2017.

- Etude de faisabilité de la restauration des gravières du pont Boutiron

Cette étude a pour but de connaître la topographie, la bathymétrie et la localisation des dépôts sauvages autour des Gravières du Pont Boutiron et de définir la possibilité d'un réaménagement de ce secteur. L'étude a été lancée en début d'année 2020, mais a dû être reportée à la fin d'année en raison du confinement qui a empêché la réalisation du suivi topographique et du carottage des sols. L'étude a repris en novembre 2020 pour un rendu prévu au premier trimestre 2021.

Les actions de valorisation et de sensibilisation (VAL) :

- Entretien ponctuel du site, des aménagements et du sentier
- Veille et surveillance du site
- Sensibilisation à la biodiversité
- Conception d'une Newsletter (premier numéro)
- Suivi de la fréquentation

Financeurs ENS Boire des Carrés :



BOIRE DES CARRÉS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'assèchement des boires :

A la suite des sécheresses de 2019 et 2020, les niveaux d'eau dans les Boires Platte et des Carrés sont au plus bas. Ainsi, la Boire Platte après avoir subi un assec estival prolongé en 2019 et 2020 se transforme peu à peu en mégaphorbiaie et roselière. Le développement de jeunes saules dans les milieux est d'ores et déjà en cours. De même, pour la Boire des Carrés, les niveaux d'eau, très bas depuis l'été 2019, n'ont pas été rechargés par les faibles pluies hivernales ni par la crue de septembre 2020.

Evolution de la population de Cistudes d'Europe :

La sécheresse met en péril la population de Cistude d'Europe du site. Ce constat avait déjà été remonté l'année dernière au Comité de gestion. En effet, en 2019 et en 2020, le suivi des Cistudes réalisé sur le site avait montré que l'assèchement de la Boire Platte, habituellement le milieu de vie des Cistude d'Europe, avait conduit les tortues à se réfugier dans la Boire des Carrés et les Gravières du Pont Boutiron.



POINTS DIVERS

Présentation par Braille et Culture du projet Loire pour tous mis en place sur la Boire des Carrés :

L'ENS de la Boire des Carrés est concerné par ce projet qui a pour but la création d'un réseau de sites patrimoniaux ligériens adaptés à l'accueil des publics déficients sensoriels et mentaux. Pour cela, Braille et Culture propose la conception de supports de visite adaptés. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'enjeu « Patrimoine » du Plan Loire 4 (2015/2020).

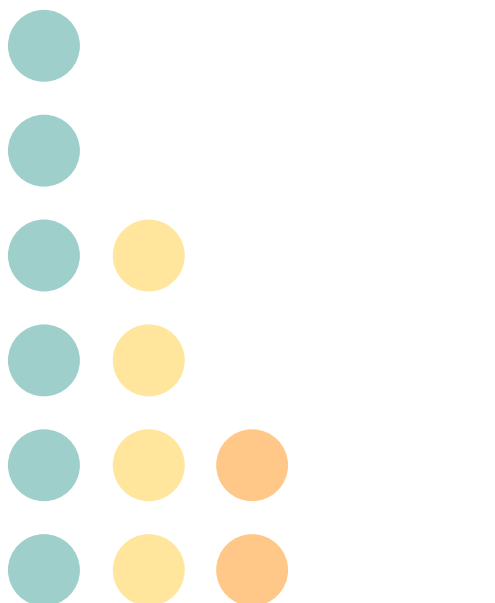
Réparation de la Passerelle du Béron :

L'an passé, le gestionnaire et Vichy Communauté ont alerté le Comité de gestion de l'état de vétusté de la passerelle qui franchit le Béron. Afin de prévenir tout risque d'accident, Vichy Communauté a fait voter en Conseil Communautaire la décision de la fermer et d'en interdire l'accès, ainsi que la réalisation d'une étude préalable au remplacement ou à la restauration de cette passerelle.

Rapport d'activités 2020



Aménagement



Aménagement

Habitat et logement

Compétences :

- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire.
- Programme local de l'habitat.
- Politique de logement, actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- Réserves foncières.
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées.

La politique communautaire

L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de l'agglomération. Le rôle de Vichy Communauté consiste à faire correspondre l'offre de logements aux besoins diversifiés des habitants (les couples avec ou sans enfants, les seniors, les jeunes...). Cette compétence a pour objectif de développer l'offre de logements et d'améliorer l'habitat sur l'ensemble du territoire.

Les interventions de Vichy Communauté concernent à la fois le parc public et le parc privé.

La politique communautaire est incarnée par une structure et un document pivot :

- **La Maison de l'Habitat.**
- **Le Programme Local de l'Habitat (2020-2025).**

L'agglomération pratique une politique incitative en faveur de la rénovation, de la réhabilitation et du recyclage foncier.

Elle encourage, par des dispositifs d'aides, les ménages et les promoteurs immobiliers à rénover, à réhabiliter, à transformer, jusqu'à déconstruire, les immeubles à l'état manifeste d'abandon. L'objectif de cette politique est de contribuer à la revitalisation des centres villes et des centres bourgs, tout en réduisant l'impact sur l'environnement et l'artificialisation des sols.

La politique locale de l'habitat fait partie des piliers de la transition écologique et énergétique, mouvement dans lequel est engagée l'agglomération depuis plusieurs années maintenant à travers la démarche TEPOS (territoire à énergie positive).

La politique locale de l'habitat se caractérise également par une dimension sociale importante à travers ses actions de soutien envers le logement social.

La Maison de l'Habitat



La Maison de l'Habitat est un ensemble de services publics, dont la mission est d'accompagner les ménages dans leur projet d'habitat (rénovation-construction-location-accession) de manière personnalisée. Elle incarne un **lieu de conseils gratuits et neutres au service des administrés.**

Aménagement

Habitat et logement

Située en plein centre-ville de Vichy, la Maison de l'Habitat accueille **environ 4 000 personnes par an et renseigne par téléphone au moins l'équivalent.**

A l'heure où les dispositifs d'aide à la rénovation se multiplient et où la réglementation est en constante évolution (Ma Prime Rénov', Certificats d'Economie d'Energie, Programme d'Action Cœur de Ville, audit énergétique...), la Maison de l'Habitat est une ressource pour les particuliers en demande de renseignements et de conseils neutres.

Espace conseils, guichet unique, tiers de confiance... la Maison de l'Habitat de Vichy Communauté c'est tout cela à la fois !



Un espace conseils pour tous :

- Propriétaires.
- Locataires.
- Professionnels de l'immobilier (constructeurs, pavillonneurs, promoteurs, notaires, géomètres...) à travers le service instructeur des autorisations d'urbanisme ou bien des déclarations d'intention d'aliéner.

Les faits marquants de l'année 2020 :

- **Nouveauté** : Depuis le 1^{er} mai 2020, l'accueil du public s'effectue uniquement sur rendez-vous. Une application de prise de rendez-vous en ligne a été mise en place afin de permettre aux usagers de prendre rendez-vous par eux-mêmes avec un conseiller à partir du site de la Maison de l'Habitat (<https://www.clicrdv.com/vichy-communaute>).

- Le 1^{er} octobre 2020, la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, Amélie de Montchalin, est venue visiter la Maison de l'Habitat de Vichy Communauté. La Ministre a pris en exemple notre territoire pour illustrer le rôle du service public en matière de rénovation.

« La Maison de l'Habitat : un exemple de simplification »

Pour Amélie de Montchalin, cette Maison de l'Habitat est un exemple à suivre : « *Un lieu comme ici, cette Maison de l'Habitat, c'est un lieu exemplaire parce qu'autour d'une question, celle du logement, de la rénovation, de la construction, on a mis tous les professionnels au même endroit, on a réuni tous les dispositifs nationaux, départementaux et on part non pas des dispositifs mais des projets et des usagers. On part de leurs projets et autour d'eux on apporte les différents soutiens. A la fin, cela fait que ça va beaucoup plus vite, cela fait qu'on a beaucoup moins peur de se lancer dans un projet de rénovation énergétique et cela fait qu'une agglomération comme Vichy est beaucoup plus attractive.* »

Aménagement

Habitat et logement

Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025

Adoptée le 5 décembre 2019, la stratégie locale de l'Habitat repose sur 3 objectifs :
RENOUVELER - RENOVER - REVITALISER

Le programme se décline en **14 fiches actions** gravitant autour d'une ambition forte : la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs.

L'objectif est clair : **1 logement réhabilité pour 3 logements construits.**

La politique locale de l'habitat flèche :

- la rénovation énergétique,
- le renouvellement du parc existant dans le cœur urbain et les centres-bourgs,
- l'adaptation de l'offre aux besoins des ménages (à la perte d'autonomie, aux enjeux climatiques, aux nouveaux usages et modes de déplacement, aux budgets des ménages...),
- la lutte contre l'habitat indigne...

L'agglomération a développé un arsenal d'aides pour contribuer au renouvellement et à l'attractivité de l'offre de logements existante au cœur des communes :

- Aide à la rénovation du parc privé.
- Aide aux travaux de ravalement de façades.
- Aide à l'investissement locatif.
- Aide au recyclage foncier (transformation d'usage, déconstruction des biens dégradés...).
- Aide à la réhabilitation des logements vacants.

Le besoin de logements est estimé à 2 200 unités d'ici 2025 pour faire face au desserrement des ménages, au renouvellement du parc, et à l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui représente une production moyenne de 365 logements par an.

Après une année 2019 marquée par une reprise du marché de la construction neuve, l'année 2020 affiche un ralentissement sur l'agglomération de Vichy qui s'explique par la crise sanitaire. En 2020, le nombre de logements autorisés s'est élevé à 200 unités contre 278 en 2019 (source : Sitadel). L'individuel pur affiche un recul important entre 2019 et 2020 (-28% soit -48 logements), tandis que le nombre d'autorisations en collectif a connu une légère augmentation (+27% soit 13 unités), grâce à 29 logements collectifs autorisés sur la ville de Vichy, et 26 sur la ville de Cusset.

NB : Ces chiffres ne tiennent pas compte des logements réhabilités et qui sont sortis de la vacance, ou bien des transformations d'usage.

Action Cœur de Ville de Vichy



Le programme Action de Cœur de Ville de Vichy, dont le protocole de préfiguration a été signé en 2018 par la Ville, la Communauté d'agglomération, l'Etat, le groupe de la Caisse des Dépôts et Action Logement, est à présent en phase de déploiement.

Le renouveau du centre-ville de Vichy passe par la redynamisation du commerce, par la valorisation du patrimoine, par les mobilités, par le thermalisme et bien sûr par l'habitat.

Le plan d'actions a pour ambition de faire renaître l'envie d'habiter la ville, à travers le renouvellement de l'offre de logements et la production d'une offre complémentaire nouvelle visant à accueillir de nouveaux résidents en cœur de ville. L'objectif au terme des 5 prochaines années est de produire 250 nouveaux logements dans le cœur de ville de Vichy par la réhabilitation de beaux immeubles et par la construction de programmes neufs.

Aménagement

Habitat et logement

Rénovation du parc privé

La Communauté d'agglomération est investie dans la rénovation de l'habitat privé depuis 2014, à travers l'animation de deux dispositifs incitatifs :

- **deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).**
- **une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE).**

Au fil des années, l'accompagnement des ménages dans la rénovation est devenu une priorité et une véritable mission de service public. L'objectif est que la qualité des rénovations réalisées, avec le soutien du service public, vienne essaimer et produire un effet d'entraînement à l'échelle de toute l'agglomération.

En fin d'année 2019, Vichy Communauté a signé un contrat avec l'ANAH, la Banque des Territoires, le groupe Action Logement et le Département de l'Allier dégageant un **budget de 13 millions d'euros pour la rénovation du parc privé**. Les OPAH permettent de créer un solide partenariat financier.

L'objectif ambitieux pour le territoire est de **soutenir la rénovation de 1 200 logements d'ici 2025**.

1. Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Les OPAH concernent les propriétaires occupants et bailleurs, mais s'adressent également aux copropriétés fragiles ou en difficulté.

Elles ont pour vocation de :

- **Requalifier l'habitat :**
 - Réhabiliter le parc ancien pour le repositionner sur le marché de l'immobilier.
 - Lutter contre la précarité énergétique chez les propriétaires occupants.
 - Adapter le parc à la perte d'autonomie.
 - Lutter contre l'habitat indigne et le logement très dégradé.
 - Accompagner les copropriétés fragiles dans la rénovation.
 - Mettre en valeur le patrimoine bâti de la ville-centre.
- **Redynamiser pour préparer l'accueil de nouvelles familles :**
 - Améliorer la qualité d'habiter pour répondre aux besoins des habitants.
 - Renouveler l'offre en agissant sur la vacance et en permettant le recyclage de l'habitat lourdement dégradé.
 - Développer une nouvelle offre locative à loyer modéré dans le parc privé.

Malgré le contexte sanitaire, les conseillers de l'OPAH ont assuré **400 rendez-vous** et ont instruit **280 dossiers en 2020**.

Aménagement

Habitat et logement

Bilan chiffré des OPAH :

Réhabilitations de logements issues de l'OPAH	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Propriétaires occupants	79	158	105	95	104	108	179	828
<i>dont Habiter Mieux (économies d'énergie)</i>	46	122	61	57	66	75	115	542
<i>dont autonomie</i>	33	36	44	38	38	33	64	286
Propriétaires bailleurs	6	50	48	54	50	40	49	297
<i>dont conventionnement sans travaux</i>	6	40	40	44	39	30	35	234
<i>dont conventionnement avec travaux</i>	0	10	8	10	11	10	14	63
Nombre de dossiers instruits dans le cadre de l'OPAH	85	208	153	149	154	148	228	1 125
Insalubrité	23	35	33	20	52	50	20	233
Façades	14	33	25	26	37	19	30	184

Les travaux les plus fréquemment réalisés en ce qui concerne les économies d'énergie, sont l'isolation sous toiture, l'isolation des murs, le changement de la chaudière et le changement des menuiseries. Pour les travaux liés à l'autonomie et à l'adaptation au handicap, ce sont les travaux de changement de baignoire en douche ou l'installation de fauteuil monte-escalier qui sont les plus sollicités.

OPAH de renouvellement urbain :

La Communauté d'agglomération porte deux OPAH, dont une opération de renouvellement urbain portant sur des îlots d'habitats dégradés et parfois indignes, au sein desquels se développent progressivement de la vacance et une fragilité sociale.

Ce dispositif renforcé, qui peut se révéler plus coercitif envers les propriétaires négligents, est restreint à 5 secteurs d'intervention prioritaires définis sur les communes de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Saint-Germain-des-Fossés, Le Mayet-de-Montagne et Le Vernet.

En 2020, un fin diagnostic de l'état du bâti a débuté dans les périmètres d'OPAH de renouvellement urbain concernant les communes de Vichy, de Cusset et de Saint-Germain-des-Fossés, avant de concevoir une stratégie opérationnelle d'intervention.

Des fiches d'immeubles ont été renseignées (typologie du bâti, nature de l'occupation - locatif ou occupant - logements vacants ou occupés, dégradés...) dans l'objectif d'aller ensuite à la rencontre des propriétaires pour les encourager à entreprendre des travaux de rénovation avec l'appui technique et financier de la collectivité.

Aménagement

Habitat et logement

2. Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

Service à la population, la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) remplit une mission d'accompagnement et de conseils pour tous. Le service s'adresse en effet à tous les particuliers, sans conditions de ressources.



La PTRE est arrivée au terme de ses trois années d'expérimentation (2018-2020). La Communauté d'agglomération prévoit de faire évoluer en Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) avec le Département de l'Allier.

La PTRE propose 3 sources de financements pour la rénovation :

- Une prime locale de rénovation énergétique comprise entre 1 500€ et 2 250€ (selon critères d'éligibilités) avec 35% de gain énergétique (2 actions sur l'isolant et les performances thermiques) >CITE (crédit d'impôt pour la transition énergétique) et avec une fin de financement pour travaux terminés avant le 09/01/2022.
- La mobilisation de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) avec notre partenaire Primes Energie.
- Le calcul du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), qui a été remplacé en 2021 par MaPrimeRénov' (MPR').

BILAN D'ACTIVITÉS 2020 DE LA PTRE

206 dossiers ouverts.

**138 logements rénovés avec l'appui technique de la PTRE,
dont 10 ayant bénéficié de la prime locale
et 13 en cours de constitution.**

**Montant global des travaux de rénovation suivis par la PTRE :
1 073 500 €.**

24 DPE réalisés avec la méthode 3CL.

50,4% de gain énergétique en moyenne.

Aménagement

Habitat et logement

Logement social

- **En terme de développement de l'offre :**

Dans l'agglomération, quatre communes ont plus de 3 500 habitants, et sont concernées par l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui indique que le logement social doit représenter au moins 20% des résidences principales. Il s'agit des communes de Vichy (16%), de Cusset (23%), de Bellerive-sur-Allier (20%) et de Saint-Germain-des-Fossés (20%).

Afin d'encourager le développement du parc locatif à loyer modéré, la Communauté d'agglomération accorde des financements et des garanties d'emprunts aux organismes HLM.

Au 1^{er} janvier 2020, le capital restant dû, garanti par Vichy Communauté, représentait 71 millions d'euros.

Parmi les dernières grandes opérations soutenues par la Communauté d'agglomération et en voie d'achèvement, on peut citer le programme de renouvellement urbain du quartier des Presles à Cusset (réhabilitation et résidentialisation de 364 logements et démolition de 78 logements par Allier Habitat) et la réhabilitation du quartier des Vignauds à Saint-Germain-des-Fossés (réhabilitation de 130 logements et démolition de 10 logements par Allier Habitat).

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR VICHY COMMUNAUTE AU 01/01/2020
sur opérations de logement social

Nom du bénéficiaire de l'emprunt garanti	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Annuités garanties au cours de l'exercice	
			Charges d'intérêts	Capital à rembourser
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	82 372 540,25 €	71 025 407,12 €	1 087 135,10 €	2 448 316,59 €
AVERPAHM	788 390,00 €	980 590,41 €	25 118,87 €	70 241,98 €
ALLIER HABITAT	19 175 839,72 €	16 317 896,04 €	219 550,86 €	451 675,41 €
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES EPAPH	1 190 202,95 €	1 139 541,82 €	23 052,00 €	51 687,19 €
AUVERGNE HABITAT	11 457 363,51 €	11 251 204,17 €	155 894,75 €	273 176,34 €
AUVERGNE HABITAT/NOALIS	922 838,17 €	903 296,20 €	9 627,67 €	19 689,94 €
COMMUNE BRUGHEAS	452 000,00 €	28 646,30 €	5 352,35 €	29 691,78 €
EVOLEA	9 997 182,21 €	9 761 349,37 €	127 284,47 €	269 205,34 €
HABITAT & HUMANISME	115 760,00 €	88 521,78 €	931,48 €	3 715,46 €
SCIC HABITAT AUVERGNE ET BOURBONNAIS	12 053 700,40 €	9 542 590,20 €	167 552,01 €	294 924,26 €
LOGILEO/AUVERGNE HABITAT	1 350 000,00 €	738 433,06 €	21 198,16 €	58 836,71 €
SEM IMMOBILIERE DE VICHY	24 869 263,29 €	20 273 337,77 €	331 572,48 €	925 472,18 €

- **En terme de gestion de la demande de logement social :**

La Communauté d'agglomération fait partie des lieux d'informations et des guichets d'enregistrement des demandes de logement social, répertoriés sur le territoire.

En 2020, le service Habitat a accompagné une vingtaine de personnes à saisir en ligne une demande de logement social sur le site <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Aménagement

Habitat et logement

Lutte contre l'habitat indigne

En 2020, la Communauté d'agglomération a reçu **37 signalements de logements présumés indignes** de la part du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne de l'Allier.

Ces signalements proviennent des assistantes sociales, des services publics d'assainissement, d'eau potable, des pompiers...

La moitié des logements visités était effectivement non décente.

L'aide au logement a ainsi été confisquée à 14 propriétaires bailleurs jusqu'à la remise en état des logements.

Fait marquant 2020 :

Expérimentation – Entrée en vigueur du permis de louer sur les communes de Vichy et de Cusset.

Afin de s'assurer de la qualité des logements mis en location dans certains quartiers en voie de dévitalisation, la Communauté d'agglomération a pris la décision, le 3 décembre 2020, d'expérimenter le permis de louer sur les communes de Vichy et de Cusset.

Cette expérimentation, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2021, s'appliquera dans des périmètres précis, au sein desquels une dépréciation de l'habitat a pu être constatée.

Les propriétaires bailleurs possédant un logement dans ces quartiers devront ainsi déposer : soit une déclaration, soit une autorisation de mise en location auprès du service Habitat de Vichy Communauté, avant la signature du bail.

Aménagement

Accueil des gens du voyage

Compétence :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la Loi N°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

La politique communautaire

La Communauté d'agglomération gère et entretient actuellement trois équipements destinés à l'accueil des gens du voyage :

- Une **aire de grand passage** d'une capacité d'environ 80 places de caravanes sur la commune de Charmeil (ouverte en 2007).
- Une **aire d'accueil de 16 places de caravanes** sur la commune de Hauterive (ouverte depuis novembre 2013).
- Une **aire d'accueil de 12 places de caravanes** sur la commune de Saint-Yorre (ouverte depuis le 1^{er} mai 2018).

Les faits marquants de l'année 2020

Aire d'accueil de Hauterive

Ce terrain, destiné à accueillir les petits groupes de circulants, est ouvert toute l'année. D'une capacité de 16 places de caravanes, cette aire d'accueil est équipée de :

- 4 blocs sanitaires intégrant chacun 2 douches et 2 WC,
- 1 espace dédié à la collecte des déchets ménagers,
- 1 auvent divisé en 2 avec prises électriques, évacuation machine à laver et étendoir à linge.

Durée de séjour : 3 mois maximum.

Droit de séjour : 2,75 €/emplacement, auquel s'ajoute le paiement des fluides (eau, électricité) au prix réel.

Gestion de la crise sanitaire :

Mise en place d'une procédure de gestion de la crise sanitaire en partenariat avec la société gestionnaire. Distribution des masques de Vichy Communauté aux voyageurs.

Gestion d'un cluster avec l'ARS et participation à la mise en place d'une équipe de dépistage mobile. Orientation et accompagnement des voyageurs auto-entrepreneurs aux aides exceptionnelles octroyées par l'Etat.



Aire d'accueil des gens du voyage de Hauterive Fréquentation 2020

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20,16%	25,00%	91,13%	96,25%	88,31%	82,92%	27,42%	62,86%	82,92%	85,73%	59,17%	38,71%

Aménagement

Accueil des gens du voyage

Aire de grand passage de Charmeil

D'une capacité de 80 places de caravanes, l'aire de Charmeil permet de recevoir les grandes missions de voyageurs entre le 1^{er} avril et le 30 septembre de chaque année.

Cette aire jouit d'une bonne fréquentation. Elle s'avère néanmoins de taille et de capacité limitées face aux grands rassemblements.

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'aire de Charmeil a été occupée. Des installations regrettables ont eu lieu en parallèle sur des équipements publics et privés par le même groupe familial. Vichy Communauté a lancé des référés d'expulsions à chaque occupation illicite.



Caractéristiques du terrain - l'aire de Charmeil est composée de :

- 1 aire de stockage de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers,
- 1 fosse étanche de 30 m³ pour les eaux usées,
- 4 nouvelles bornes de distribution EDF aux normes,
- et l'eau potable.
- En 2020, a été réalisée une nouvelle plateforme.

Droit de séjour : 600 € de caution et 4 €/caravane et par jour incluant les fluides et le séjour.

La crise sanitaire en 2020 a bouleversé la programmation des missions évangéliques. Néanmoins, des groupes familiaux ou de commerçants se sont rejoints sur l'aire de Charmeil.

Aire de grand passage de Charmeil				
Fréquentation 2020				
Mois	Juin	Juillet	Août	Septembre
Nombre de caravanes	87	16	28	21
TOTAL	152 caravanes			

Aménagement

Accueil des gens du voyage

Aire d'accueil de Saint-Yorre

Une deuxième aire d'accueil, d'une capacité de 12 places de caravanes sur une emprise foncière d'environ 3 000 m², a été aménagée au lieu-dit « le Rouge-Gorge » depuis le 1^{er} mai 2018, dans un site relativement boisé et préservé de toutes habitations à proximité.

Ce terrain, destiné à accueillir les petits groupes de circulants, est ouvert toute l'année.

D'une capacité de 12 places de caravanes, cette aire d'accueil est équipée de :

- 3 blocs sanitaires intégrant chacun 2 douches et 2 WC,
- 1 espace dédié à la collecte des déchets ménagers,
- 1 auvent divisé en 2 avec prises électriques, évacuation machine à laver et étendoir à linge.

Durée de séjour : 3 mois maximum.

Droit de séjour : 100 € de caution et 2,75 €/emplacement, auquel s'ajoute le paiement des fluides (eau, électricité) au prix réel.

Pour 2020, on note peu de fréquentation de l'aire par les voyageurs (le taux de fréquentation est faible). L'aire est située dans un espace boisé et trop sombre selon les voyageurs.



Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Yorre

Taux mensuel d'occupation 2020

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0%	0%	0%	60%	58%	0%	2%	38%	0%	7%	0%	0%

Mise en place d'une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) pour le relogement des gens du voyage sédentarisés dans la Boucle des Isles à Bellerive-sur-Allier :

Le phénomène de sédentarisation des gens du voyage tend à croître dans l'agglomération de Vichy. Les gens du voyage se déplacent en effet de moins en moins depuis quelques années : pour des raisons essentiellement économiques qui les contraignent à la fixation de la famille sur un territoire - ou pour la scolarisation des enfants perçue comme nécessaire pour faire valoir leurs droits mais aussi pour s'insérer socialement et professionnellement.

Ce besoin d'ancrage territorial prend des formes qui ne sont pas toujours régulières au regard des règles d'urbanisme : stationnement sauvage, acquisition de terrains non constructibles, occupation de zones à risque du point de vue sanitaire et environnemental...

Située sur la commune de Bellerive-sur-Allier, la Boucle des Isles est un secteur touristique en plein essor avec les derniers aménagements entrepris par la Communauté d'agglomération sur les Rives d'Allier, et les futurs équipements sportifs programmés au cœur de la Boucle. Dans cette zone au caractère inondable, une trentaine de familles appartenant à la communauté des gens du voyage vit dans des conditions sanitaires préoccupantes et caractéristiques d'un habitat indigne.

Après de vaines tentatives de relogement menées par le CCAS de Bellerive-sur-Allier et le service Habitat de l'agglomération, et s'appuyant sur le plan départemental d'actions pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées (PDAHLPD) et le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, Vichy Communauté en partenariat avec les services de l'Etat et le Conseil Départemental de l'Allier a fait le choix de recourir à une mission de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Spécialisée dans la culture des gens du voyage, la MOUS a recensé les besoins en relogement des familles installées sur le terrain du CCAS de Bellerive-sur-Allier et a proposé à Vichy Communauté des projets adaptés après une formalisation du besoin des familles en matière d'habitat :

- Location d'un bien dans le parc social de type pavillonnaire.
- Création d'un Terrain Familial Locatif (TFL).
- Projet d'accompagnement dans l'auto-construction ou la réhabilitation d'un bien.

Aménagement

Reconquête urbaine

Politique de reconquête des centres-bourgs

La politique de reconquête des centres-bourgs est un des axes majeurs du projet du territoire. L'ambition de l'agglomération et de ses partenaires est de mettre en œuvre une politique globale et cohérente qui permette de soutenir l'ensemble des communes du territoire dans la **reconquête de leur centralité, respectueuse du développement durable et environnemental.**

Vichy Communauté a décidé d'accompagner ses communes en réalisant pour leur compte et en étroite et parfaite collaboration avec elles, des **études avant travaux** sur la reconquête des centres-bourgs et des centres-villes (deux phases d'études 2019-2021 et 2020-2022).

Pour cela, il a été fait appel à un groupement de bureaux d'études : Urbicand (urbanisme aménagement), Lestoux et associés (commerces et services) et Donativo-Créations de liens (concertation).

Pour la première phase, les bureaux d'études réalisent des études avant travaux pour les communes de Saint-Nicolas-des-Biefs, Seuillet, Châtel-Montagne, Cognat-Lyonne, Vendat, Le Vernet, Ferrières-sur-Sichon, Bellerive-sur-Allier, Arfeuilles, Arronnes, Hauterive, Saint-Yorre, Charmeil et Creuzier-le-Vieux.

Vichy Communauté a souhaité intégrer un **volet de concertation** à cette étude pré-opérationnelle pour que les habitants des communes participent pleinement à cette réflexion sur les centres-bourgs.

Le Bureau communautaire a de nouveau retenu fin 2020 le groupement de bureaux d'études porté par Urbicand pour accompagner 22 communes.

A l'issue des études, l'ensemble des communes de l'agglomération bénéficiera donc d'une **étude détaillée et à 360° sur sa centralité** (cas unique dans le Département).

PROJET DE TERRITOIRE « AGIR 2035 »

Après la réalisation d'un bilan d'étapes à mi-parcours du projet de territoire 2015-2025 qui a démontré la bonne avancée dudit projet, le Président a souhaité lancer l'élaboration d'un nouveau projet de territoire à horizon 2035, afin de fixer de nouveaux caps aux politiques communautaires et territoriales.

Ce projet dénommé AGIR 2035 tournera autour de 4 piliers :

- Accroître notre attractivité territoriale
- Garantir une meilleure qualité de vie pour tous
- Intensifier notre action contre le changement climatique
- Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Ce travail engagé en septembre 2020 devra aboutir sur la validation d'un nouveau projet de territoire en 2021.

Aménagement

Urbanisme

Compétences :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur.
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

La politique communautaire

La compétence « aménagement de l'espace » de Vichy Communauté s'étend aujourd'hui **de la planification intercommunale à l'instruction des autorisations d'urbanisme.**

Une mission planification en plein déploiement

Documents de planification intercommunale :

La dimension intercommunale s'impose progressivement dans les stratégies de développement.

A – L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant SCoT sur la Montagne Bourbonnaise, pour organiser le développement de l'urbanisation en zone de montagne

A la suite de l'arrêt du PLUi de la Montagne Bourbonnaise (15 communes de l'ex-CCMB) fin 2019, l'année 2020 a été marquée par une phase de consultation des communes du territoire et des différentes institutions qui ont émis un avis sur le projet. Après analyse de ces avis, le Conseil Communautaire s'est prononcé le 3 décembre 2020 sur la poursuite de la procédure afin d'engager l'enquête publique préalable à l'approbation du PLUi. Cette enquête publique est programmée début 2021.

Ce document de planification met l'accent sur :

- **La création d'un contexte favorable au maintien et à l'accueil de nouveaux habitants**, de préférence par voie de renouvellement urbain en centre bourg et possible changement de destination des bâtiments agricoles non occupés.
- **La préservation des ressources du territoire** : le soutien de l'activité agricole et le développement de la filière bois dans le respect de la biodiversité, dont la trame verte et bleue constitue la base de l'armature environnementale (forêts présumées anciennes, cours d'eau, zones humides).
- **Le tourisme « vert » (et le développement du sport).**

B – L'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

A la suite de l'arrêt du RLPi fin 2019, la procédure administrative s'est poursuivie en 2020 aboutissant à la tenue de l'enquête publique du 12 octobre au 12 novembre. L'approbation du document définitif est envisagée pour 2021.

L'objectif d'un RLPi est de concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement en réduisant notamment l'impact de la publicité sur le paysage et le cadre de vie. Aujourd'hui, 80% des dispositifs publicitaires du territoire sont non-conformes aux règles du futur RLPi.

Aménagement

Urbanisme

Le projet de RLPi entend donc :

- **Privilégier la lisibilité des vues sur la nature** depuis les espaces agglomérés et limiter l'impact visuel des supports dans les paysages urbains.
- **Imposer des restrictions fortes** sur l'affichage publicitaire en réduisant les formats d'affichages passant de 12 m² à 4 m² sur les secteurs soumis à pression.
- **Mettre un terme à la surenchère d'informations** en agissant sur l'affichage publicitaire et sur les surfaces d'enseignes en zones commerciales.
- **Préserver les centres villes** de l'affichage publicitaire et réguler la présence des enseignes pour retrouver un rapport d'échelle adapté aux déplacements en modes doux.
- **Concilier** l'animation des lieux, les enjeux de sécurité routière et la régulation des consommations énergétiques des dispositifs numériques.

C – L'engagement de Vichy Communauté dans un Plan Paysage pour la transition énergétique et climatique

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'ADEME, a lancé en 2020 un appel à projet pour la réalisation de Plans de Paysage. Cette démarche constitue un outil d'accompagnement au changement et d'expérimentation qui permet de mobiliser l'initiative et la créativité des territoires au service de leur transformation et de leur transition vers un modèle plus durable.

Dans le cadre de la démarche Territoire à Energie POSitive et en lien avec l'élaboration du Plan Climat Air, Energie Territoire, Vichy Communauté souhaite mettre en place une stratégie globale et territorialisée de la production d'Energies Renouvelables. Cette stratégie a vocation à être intégrée aux documents de planification afin de rendre opérationnelle l'indépendance énergétique du territoire. C'est pourquoi la collectivité a fait acte de candidature.

Vichy Communauté a été lauréate de cet appel à candidature et a acté en Conseil Communautaire de décembre 2020 son engagement dans le processus Plan de Paysage pour la transition énergétique et climatique. Le recrutement d'un cabinet d'étude spécialisé sera lancé début 2021 pour engager les études au premier trimestre.

D – L'accompagnement des projets de développement d'énergie renouvelable - mises en compatibilité des documents d'urbanisme

Le service planification a suivi dans le courant de l'année 2020 plusieurs procédures d'ajustement des documents d'urbanisme afin de permettre la réalisation de projets de développement d'énergie renouvelable sur le territoire :

- **Modification du PLU de Bellerive-sur-Allier sur le secteur de la Plaine de Beauregard** : un projet d'installation d'une centrale hydroélectrique est envisagé au niveau du Pont de l'Europe. Par ailleurs, un relai du réseau de chaleur pourrait prendre place sur la Plaine de Beauregard par l'installation de panneaux solaires thermiques. Ces projets ne sont actuellement pas compatibles avec les règles du PLU en vigueur, c'est pourquoi une modification du document d'urbanisme a été prescrite fin 2019. Les études menées sur l'année 2020 permettront une finalisation de la procédure mi 2021.

Aménagement

Urbanisme

- **Révision du PLU de Bellerive-sur-Allier pour ouverture à l'urbanisation d'une partie du site de Montpertuis** : l'agglomération porte un projet de centrale solaire au sol sur ce site. La mise en révision du document d'urbanisme est nécessaire et a été prescrite fin 2019. Les études conduites en 2020 ont encouragé la collectivité à s'inscrire dans une démarche de plan guide à l'échelle globale du site de Montpertuis. Cette étude sera menée en 2021.

Développement du service Urbanisme

Application du droit des sols (ADS) :

Depuis le 1^{er} juillet 2015, un service ADS commun a été créé au sein de la Communauté d'agglomération avec le transfert des instructeurs des Villes de Cusset et Vichy. Il assure pour le compte de ses communes membres pourvues d'un document d'urbanisme, l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Il instruit notamment les permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme opérationnel..., tandis que le Maire les délivre.

Par délibération en date du 30 janvier 2017, la commune de Saint-Pont a porté demande d'adhésion à la Communauté d'agglomération Vichy Communauté. Cette demande d'adhésion a été acceptée à compter du 1^{er} janvier 2018 par délibération du Conseil Communautaire de Vichy Communauté en date du 30 mars 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service Urbanisme de l'agglomération assure l'instruction des autorisations d'urbanisme des 25 communes suivantes : Abrest - Bellerive-sur-Allier - Billy - Bost - Brugheas - Busset - Charmeil - Cognat-Lyonne - Creuzier-le-Vieux - Creuzier-le-Neuf - Cusset - Espinasse-Vozelle - Hauterive - Le Mayet-de-Montagne - Le Vernet - Mariol - Molles - Saint-Germain-des-Fossés - Saint-Pont - Saint-Rémy-en-Rollat - Saint-Yorre - Serbannes - Seuillet - Vendat - Vichy. Depuis le 1^{er} février 2019, les autorisations d'urbanisme de la commune de Magnet sont également instruites par le service ADS commun.

Pour les 13 autres communes de « l'ex Montagne Bourbonnaise », l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme reste assurée par les services de l'Etat (DDT), dans la mesure où elles n'ont pas encore de document d'urbanisme.

Droit de préemption urbain (DPU) :

La fusion des EPCI de Vichy Val d'Allier et de la Montagne Bourbonnaise, intervenue au 1^{er} janvier 2017, a entraîné le transfert automatique de la compétence PLU vers Vichy Communauté. Cette compétence emporte de plein droit le transfert au nouvel EPCI Vichy Communauté du Droit de Préemption Urbain (DPU). **Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, le titulaire du DPU est le Président de Vichy Communauté.** Depuis le 1^{er} janvier 2017, le service Urbanisme assure donc la gestion des déclarations d'intention d'aliéner. Il a semblé plus opportun à Vichy Communauté de restituer cette compétence aux communes puisqu'elle peut leur être nécessaire pour aboutir à la réalisation de projets communaux.

Aménagement

Urbanisme

Entre 2017 et 2020, le droit de préemption urbain a été instauré, actualisé et délégué partiellement sur 20 communes.

Pour les communes qui sont en cours de révision de leur document d'urbanisme (Brugheas et Saint-Rémy-en-Rollat), les secteurs de DPU délégués seront définis à l'approbation de leur PLU. Dans un souci d'efficacité, il a été décidé de donner des délégations de fonctions pour la signature des certificats de non préemption.

Accueil et pré-instruction :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le service Instructeur s'est vu confier l'accueil du service Urbanisme de la Ville de Vichy et la pré-instruction des actes d'urbanisme de la Ville de Vichy (notamment la gestion des déclarations d'intention d'aliéner, et les CUa).

La Ville de Vichy a, par délibération du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2018, instauré un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel sont soumises au droit de préemption les aliénations à titre onéreux de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux. Le service ADS assure également l'instruction de ces déclarations de cession. Dans le cadre de l'instruction de ces aliénations, le service ADS a mis en place une procédure de consultation dématérialisée, via le logiciel métier DDC, du service projet de la Ville de Vichy.

CHIFFRES CLÉS 2020

Le service ADS a assuré l'instruction de :

753 déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

1 251 certificats d'urbanisme informatif (CUa)

23 dossiers de cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux

Faits marquants de l'année 2020 pour le service Urbanisme - ADS :

> Nouvelle hausse d'activité du service ADS malgré la crise sanitaire :

Depuis sa création en juin 2015, le service ADS connaît des augmentations d'activité constantes tous les ans.

2020 n'a pas fait exception « à la règle », le nombre de dossiers déposés a connu un accroissement de 8% par rapport à l'année N-1.

Entre 2016 et 2020, cette hausse s'élève à 31% d'actes, sans pondération, c'est-à-dire l'équivalent d'un ETP (Equivalent Temps Plein).

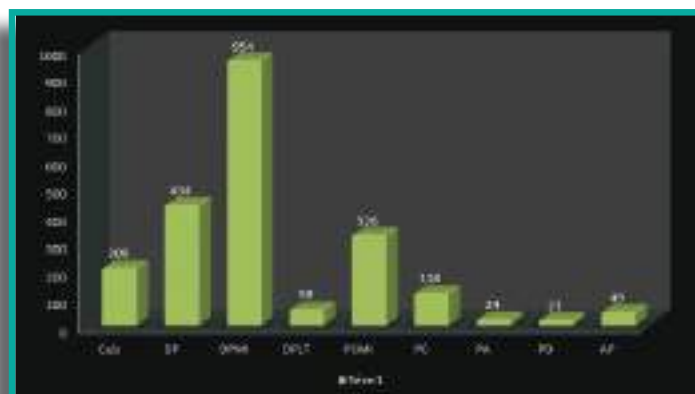
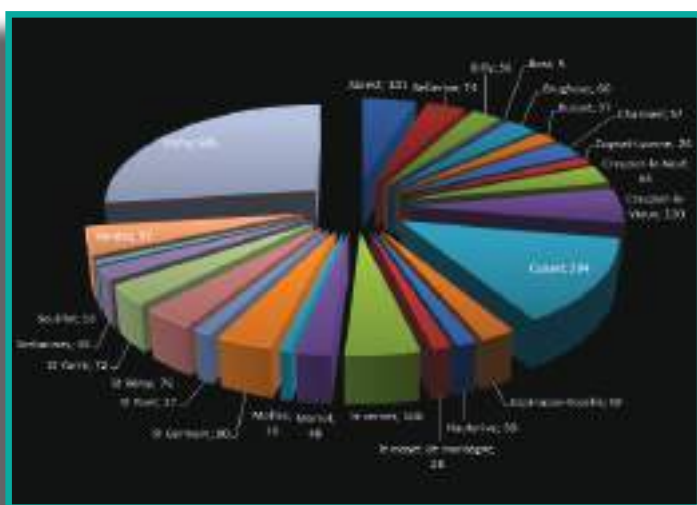
Aménagement

Urbanisme

En matière d'autorisation d'urbanisme, la Covid-19 n'a pas stoppé le dépôt des dossiers. Or, 60% du service fut en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) et un agent fut déployé sur le Numéro Vert. Cette période a été particulièrement difficile à gérer :

- La mise en place du télétravail n'est pas envisageable pour les postes de secrétariat et de pré-instruction.
- Les dossiers d'AU ne sont pas dématérialisés et la chaîne d'instruction non plus.

L'Etat a malgré tout prévu par ordonnance durant ces quelques mois, une majoration des délais d'instruction.



Pour l'exercice de ces missions, le service est composé de : 1 responsable de service - 5 instructeurs - 2 agents d'accueil - 3 agents de secrétariat (1 poste supplémentaire en secrétariat / pré-instruction en décembre 2020).

> Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

La Loi MAPTAM prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les usagers pourront saisir l'administration par voie électronique (SVE). Toutes les communes sont concernées par cette disposition réglementaire et vont devoir définir les modalités de sa mise en œuvre (courriel, formulaire contact, télé services...). La Loi ELAN impose aux communes de plus 3 500 habitants de mettre en place une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme à compter du 1^{er} Janvier 2022.

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme contribue à la modernisation de l'action publique territoriale. Elle est un service apportée aux usagers (particuliers & professionnels). Sur le territoire de Vichy Communauté, il y a 4 communes de plus de 3 500 habitants :

- Vichy
- Cusset
- Bellerive-sur-Allier
- Saint-Germain-des-Fossés

Lors du Bureau Communautaire du 8 octobre 2020, le service ADS a présenté la démarche ainsi que l'outil informatique développé par Opéris. Le Bureau a validé la démarche et acté la mise en place de la téléprocédure pour le dépôt des autorisations d'urbanisme sur les 39 communes du territoire. Accompagné du COTECH et du COPIL, le service ADS travaille activement à ce projet : paramétrage du logiciel, sensibilisation et formation des agents des communes...

Le déploiement de l'outil devrait se faire progressivement durant le dernier trimestre 2021.

Aménagement

Système d'Information Géographique (SIG)

La politique communautaire

Le SIG (Système d'Information Géographique) est un ensemble de données, d'applications et de processus qui permet d'obtenir une représentation spatiale de l'information.

Le SIG est une **mission transversale** au service de l'ensemble des pôles de compétences communautaires, avec pour objectif d'optimiser la gestion et l'analyse des territoires.

Quatre axes de développement au sein des services communautaires :

- Réalisation de cartes thématiques
- Gestion cartographique du patrimoine
- Analyse du territoire
- Communication et partage de l'information géographique

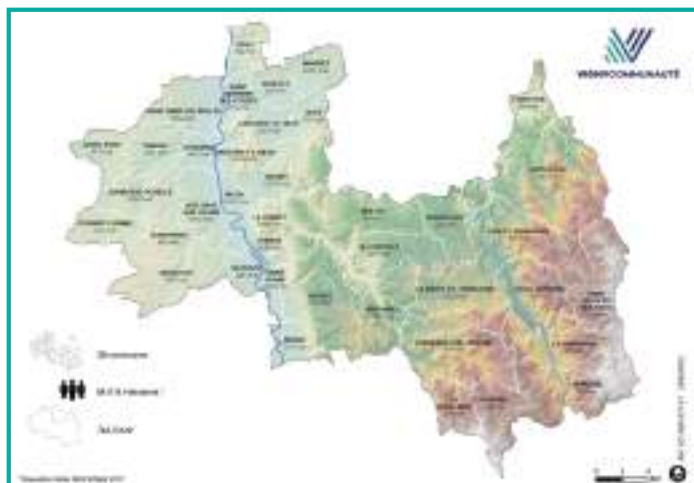
CHIFFRES CLÉS 2020

160 demandes de prestations
cartographiques

375 supports cartographiques réalisés

Les faits marquants de l'année 2020

- Mise à jour des documents d'urbanisme.
- Réalisations de nombreux supports cartographiques.
- Mise en œuvre du SIG pour l'eau potable.
- Préparation de la migration globale du SIG, applications et bases de données.
- Renouvellement de l'adhésion au CRAIG (Centre Régional Auvergne Rhône Alpes de l'Information Géographique).



Rapport d'activités 2020



Vie sociale et Université



Vie sociale et Université

Petite Enfance et Enfance

Compétences :

- Aménagement et gestion des crèches et mini-crèches d'intérêt communautaire.
- Aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement d'intérêt communautaire.

Les faits marquants de l'année 2020

• Petite Enfance

Pendant les périodes de confinement liées à l'épidémie de Covid-19, le service Petite Enfance a assuré une continuité de service pour les enfants des personnels prioritaires. Ainsi, les multi-accueils du Bout'en train et de L'ilot câlin sont restés ouverts du 17 mars au 11 mai 2020 **pour assurer l'accueil des enfants concernés et permettre aux personnels prioritaires d'assurer leurs missions.**

Au-delà, l'ensemble des structures a repris l'activité pour permettre aux familles de bénéficier du service d'accueil et de garde habituel. Malgré des protocoles sanitaires très contraignants, l'ensemble des enfants a pu revenir au sein des structures dès le printemps.



De même, le service Petite Enfance a assuré une continuité de service auprès des assistantes maternelles indépendantes en participant activement au réseau Ram'attitude 03 qui a notamment permis d'échanger, de réaliser et de diffuser des fiches d'activité adaptée pour les enfants et les parents.

Par ailleurs, en coordination avec la Mairie du Mayet-de-Montagne et le Centre social rural, l'offre de garde sur le territoire de la Montagne Bourbonnaise s'est enrichie avec **l'ouverture d'un nouveau multi-accueil.** Grâce à une amplitude horaire et au nombre de jours d'ouverture élargis, les familles du Mayet-de-Montagne et des alentours bénéficient désormais d'une offre de qualité adaptée à leurs besoins.

• Enfance

Au cours du premier confinement, le service Enfance a travaillé en **transversalité avec les services scolaires des villes-centres** pour assurer la mise en place des structures de garde dédiées aux enfants des personnels prioritaires.

Grâce au soutien financier de la CAF et de l'Etat, les programmes d'activité proposés au sein des accueils de loisirs ont pu être **enrichis de nombreuses sorties extérieures et d'interventions de professionnels.** Quelques exemples : Vacances au diapason et Ateliers Portrait proposés par Vichy Culture ; initiation et découverte culturelle et linguistique avec le CAVILAM ; ateliers d'initiation à différentes activités (APPN, activités créatives, activités d'enseignement) proposés par Terre Aventure, La Ligue de l'Enseignement ou encore la SCIC ateliers d'arts de Vichy.



Vie sociale et Université

Petite Enfance et Enfance

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de développement des usages numériques, des **ateliers d'initiation et d'apprentissage au codage et langage informatique** ont été proposés depuis juillet 2020 par les sociétés Magic Makers et Colori. Afin de sensibiliser le plus grand nombre possible d'enfants, cette action devait être déclinée sur le temps périscolaire, pendant les vacances scolaires au sein des accueils de loisirs et les mercredi et samedi à L'Atrium. Toutefois, les incertitudes et les contraintes liées au Covid-19 n'ont pas permis de déployer l'action dans son ensemble : seules les écoles de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Creuzier-le-Vieux, Saint-Pont et Saint-Germain-des-Fossés ont pu bénéficier de ces séances.

CHIFFRES CLÉS 2020

Petite Enfance :

157 places d'accueil proposées
au sein des crèches collectives et familiales

406 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans
accueillis sur les structures « petite enfance »

Enfance :

14 394 « journées enfants » réalisées
dans les Accueils de Loisirs de Vichy Communauté



Vie sociale et Université

Jeunesse

- **Point Information Jeunesse (PIJ) : subventionné par Vichy Communauté à hauteur de 122 013 € en 2020**

Le Point Information Jeunesse Vichy Communauté, plus communément appelé PIJ, est une association loi 1901 créée depuis 1996.

Il met à disposition des jeunes des informations pratiques aux niveaux national, régional et local dans 9 secteurs : l'enseignement, les métiers, la formation, l'emploi, la vie pratique, les loisirs, les sports, les vacances et l'international.



La structure compte 3 salariés à temps plein et 1 salariée à mi-temps jusqu'au 31 décembre 2020.

Ses horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

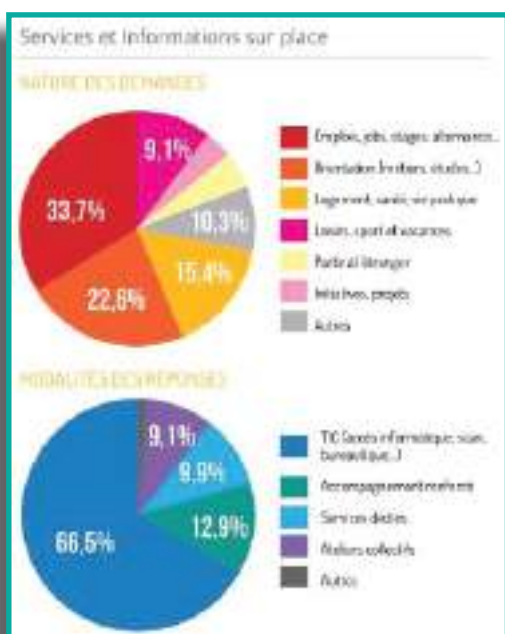
Le PIJ reçoit sans rendez-vous, gratuitement, de façon anonyme et sans condition d'âge ni de situation.

Afin d'optimiser l'information en direction des jeunes, le PIJ organise des animations autour de thèmes d'actualité ou de sujets qui les préoccupent. Il participe également à des événements ou animations extérieurs, formulés par les partenaires de la structure.

Le PIJ est aussi un **relai d'information sur l'Europe** - partenaire d'Europe Direct du Conseil départemental de l'Allier depuis janvier 2009 - et labellisé Eurodesk depuis 2016.

Il a également le **label « Point OFAJ »** (Office Franco-Allemand de la Jeunesse) depuis le 25 avril 2018.

Le PIJ est relai « CLARA » et « Point d'appui à la vie associative » pour l'aide à la création d'association, la diffusion d'informations juridiques et comptables. Le PIJ reçoit régulièrement des professionnels dans ses locaux afin d'accompagner les jeunes dans le montage de dossiers (création d'entreprise, organisation d'un festival ou d'un tour du monde). Le PIJ est un lieu d'accueil et d'information pluridisciplinaire, une structure d'ouverture proposant une information diverse et actualisée, des animations, des forums...



CHIFFRES CLÉS 2020

8 656 contacts

4 619 membres sur les réseaux sociaux

Offre de logements étudiants depuis le portail Internet régional Information Jeunesse www.allier.info-jeunes.fr : saisie et gestion de près de 500 propriétaires pour plus de 1 500 propositions de logements.

Vie sociale et Université

Jeunesse

Quelques faits marquants de l'année 2020 :

L'année 2020 a été particulière avec la crise sanitaire et ses deux confinements (du 17/03 au 11/05/20 et du 30/10 au 15/12/20). L'équipe du PIJ a adapté son accueil, ses services et ses actions en direction des jeunes de l'agglomération par le télétravail, une augmentation de présence sur les réseaux sociaux et le développement de la visio pour les réunions et animations.

- **Pass'Agglo (lancement septembre 2020)** : 1 000 exemplaires vendus très rapidement pour l'édition 2020/2021 (missions du PIJ : gestion administrative, suivi des partenariats, communication sur le dispositif, participation à des salons...).
- **Pass'Projet** : Nouveau dispositif proposé depuis septembre 2019 aux jeunes détenteurs du Pass'Agglo, pour mettre en valeur des projets portés par les jeunes et les aider à les réaliser (projet individuel ou collectif - bourse accordée ne pouvant pas dépasser 500€ et ne pouvant pas couvrir plus de 30% du montant total du projet). Ce dispositif permet aussi au jeune d'être accompagné par le PIJ et en contrepartie, le demandeur devra imaginer et réaliser une action citoyenne concrète. En 2020, une seule demande de Pass'Projet a été déposée pour une aide au permis. La jeune fille a en contrepartie fait une communication sur le harcèlement scolaire et a proposé de témoigner.
- **31 janvier 2020** : « Vous avez dit Brexit ? » (quiz, vidéos, conseils et échanges... dans les locaux du PIJ).
- **17 et 24 février 2020** : Fête des voisins européens (Lituanie et Estonie) (documentation, mobilité, culture...).
- **Février et octobre 2020** : 2 x 2 journées départementales de formation civique et citoyenne aux jeunes en mission - organisées dans les locaux du PIJ.
- **Février et mars 2020** : stands du PIJ à plusieurs portes ouvertes (Institut de formation de soins infirmiers de Vichy - Pôle Universitaire de Vichy - Lycée ES de Vichy - Lycée Albert Londres à Cusset - IEQT de Vichy).
- **Du 23 mars au 25 avril 2020** : « Un jour, une recette européenne » (1 recette/jour pendant 1 mois et informations sur les Etats et leur rapport à l'UE). 1 169 interactions sur les réseaux sociaux.
- **Avril 2020** : Le forum annuel Jobs d'été proposé par le PIJ est un rendez-vous incontournable pour les jeunes recherchant un emploi pour la saison estivale. Ces journées ont été dématérialisées via le portail information jeunesse.
- **Du 20 avril au 9 mai 2020** : concours photo « L'Europe vue de mon canap' » (les participants, confinés, étaient invités à envoyer une photographie légendée de leur choix, prise chez eux et représentant leur idée de l'Europe).
- **6 mai 2020** : Apéro linguistique en ligne « parliamo italiano ! ».
- **27 mai 2020** : Café info-mobilité « partir à l'étranger » en ligne.
- **28 mai 2020** : Vichy aux couleurs de l'Europe ! (visite guidée pour le joli mois de l'Europe : parcours illustré en ligne).
- **Du 2 au 7 juin 2020** : Semaine de l'Italie en ligne (6 vidéos en ligne sur la culture italienne).
- **18 juin 2020** : Mon volontariat confiné (visio entre volontaires : temps de rassemblement et de formation en ligne).
- **Juillet 2020** : Forum Logement Etudiant au PIJ (conseils et infos pratiques).
- **1^{er} juillet et 3 décembre 2020** : FAKE NEWS (ateliers en ligne).
- **8 juillet 2020** : RDV des voyageurs #3 « Un tour à l'étranger » (espaces extérieurs du Centre Social La Passerelle à Cusset).
- **Septembre 2020** : « Bienvenue aux étudiants » avec 5 animations (Recyclerie, Gang des dérailleurs, collecte des déchets sur les berges, découverte de Vichy, bourse Geek étudiante...).
- **25 septembre 2020** : Journée européenne des langues – stand d'animations et d'informations au PIJ.
- **Octobre 2020** : Installation d'un distributeur de serviettes hygiéniques par le Club Service Agora 67 de Vichy dans les toilettes du PIJ. Ce dispositif est gratuit pour les jeunes femmes fréquentant la structure ou la Mission Locale.
- **Du 5 au 14 octobre 2020** : Fête nationale de la réunification allemande – Exposition « une brève histoire de Berlin à travers ses lieux abandonnés ».
- **Du 14 au 23 octobre 2020** : Erasmus Days – Exposition Mobilité.
- **24 octobre 2020** : Premières rencontres Cap'AuRAII' (rassemblement des jeunes internationaux présents sur le territoire pour une mobilité éducative ou professionnelle).
- **13 novembre 2020** : Lancement de Create your Europe In... (lancement de la plateforme).
- **Décembre 2020** : Téléthon des étudiants avec tous les BDE de l'agglomération proposé virtuellement avec une tombola et une soirée vidéo en ligne dans les locaux du PIJ.
- **Du 14 au 18 décembre 2020** : De la ferme à la Table (vidéos, interviews, quiz).
- **21 décembre 2020** : Café Europe « Tous en Belgique ! » (jeux, infographies et vidéos en ligne).
- **Free'go** : Mise à disposition pour les étudiants en difficulté, d'un frigo solidaire, approvisionné grâce à une aide financière du CROUS. Ce réfrigérateur est situé dans les locaux du PIJ et la logistique est gérée en totalité par l'équipe du PIJ.
- **Décembre 2020** : Une nouvelle action a été proposée aux étudiants avec le soutien de la CAF de l'Allier, « L'assiette des étudiants » (travail avec les producteurs locaux et sur la qualité des repas des étudiants).

Le PIJ développe sa propre communication en réalisant en interne les supports visuels. Originaux, percutants, ils sont déclinés sur différents supports « papier » (distribués sur tout le territoire de Vichy Communauté) et également diffusés en version numérique.

Le PIJ tisse depuis des années des relations médias qui sont un atout majeur pour la communication grand public (presse et interventions régulières sur les ondes partenaires RCF, Radio Bocage, Radio Coquelicot...). Le PIJ est très présent sur les réseaux sociaux, Instagram et Facebook (page et groupe) en complément de sa communication classique (flyers, affichage, mailing...). Le groupe est constitué de 1 000 membres et il est alimenté en continu par des informations sur les animations du PIJ, les bons plans, les événements...

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

Compétence : Action sociale d'intérêt communautaire

- Politique de la ville dans la communauté : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire et dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Notamment :

- > Etude et mise en œuvre du contrat de ville et d'une politique de prévention de la délinquance et de toutes formes de marginalisation sociale sur l'ensemble du territoire communautaire.
- > Participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- > Appui et accompagnement des politiques publiques en faveur des populations défavorisées.

Les faits marquants de l'année 2020

- **Le contrat de ville**

Les objectifs du contrat de ville visent à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération (améliorer la vie des habitants).

L'ambition du contrat de ville de l'agglomération de Vichy est de sortir de la logique de « guichet » pour passer à une logique de « projet de territoire ». Les habitants sont associés à son pilotage au moyen de trois conseils citoyens officiellement reconnus par arrêtés préfectoraux.

Un appel à projets est lancé annuellement afin d'animer le contrat de ville de façon conjointe par Vichy Communauté et la Préfecture de l'Allier.

Composition de l'équipe-projet :

- Déléguée de la Préfète pour les quartiers prioritaires de l'Allier (Montluçon-Moulins-Vichy/Cusset) : Ophélie Guyard
- Direction Cohésion Sociale de Vichy Communauté : Caroline Da Conceicao – Emile Brun
- Responsable du PRE : Virginie Paulet
- Directeurs des Centres Sociaux : Aziz Benaissa (Barjavel – Vichy) et Emilie Thomazon (La Passerelle – Cusset)
- Directrice du CCAS de Vichy : Christine Caul-Futy
- Coordinatrice REP (Réseau d'Education Prioritaire) de l'Education Nationale : Audrey Darrot

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

- **Le Développement Social Urbain** est soutenu par le versement de subventions en direction des partenaires exerçant des missions de service public à hauteur de **69 537,50 €** (dont : 10 000 € au bénéfice des CCAS de la Montagne Bourbonnaise qui remboursent - sous conditions de ressources - les frais de télé-assistance engagés par les personnes âgées de ce territoire - 4 287,50 € pour l'association ADDAPT'03 et 55 250 € pour SAGESS).
- **Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** ne s'est pas réuni en 2020 sous sa forme plénière, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

CHIFFRES CLÉS 2020

Budget global dédié au contrat de ville : 158 000 €

La programmation annuelle du contrat de ville 2015/2020
a comporté 40 projets :

40 projets portés par des associations ou structures publiques,
17 subventionnés par l'agglomération sur proposition des
« opérateurs uniques » pour les projets d'animation, à hauteur de :
38 000 € pour les projets d'animation (fonctionnement)
120 000 € pour des projets structurants (investissement)

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

Contrat Local de Santé (CLS) de Vichy Communauté

Issu de la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) de 2009, le Contrat Local de Santé est un outil dont l'objectif est d'améliorer la santé des citoyens et de réduire les inégalités sociales de santé. Ce dispositif territorial permet la déclinaison des politiques de santé nationales et régionales tout en s'adaptant aux spécificités locales.

Cette démarche s'appuie sur des concepts en Santé publique tels que la Promotion de la Santé et les déterminants sociaux. Autrement dit, les interventions doivent cibler tous les facteurs qui influencent l'état de santé d'une population.

Un premier CLS (2015-2018) sur la Ville de Vichy, porté par des référents de plusieurs institutions (CCAS de Vichy, CREPS...) a souligné l'importance de poursuivre cette démarche et d'élargir aussi bien les thématiques que le territoire d'action.

Le Contrat Local de Santé 2^{ème} génération a été signé officiellement le 23 octobre 2019 pour une durée de 3 ans. Elargi à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Vichy, cette contractualisation a donné lieu à la création d'un poste, financé par les fonds LEADER et Vichy Communauté (recrutement d'une coordinatrice du CLS le 1^{er} octobre 2019).

L'objectif est de favoriser la mise en œuvre d'actions en santé et de mettre en valeur les dynamiques locales déjà existantes. La participation des usagers, premiers concernés, est également un point important à souligner dans l'orientation souhaitée du CLS. Concrètement, la coordinatrice est garante de l'organisation des aspects fonctionnels et techniques du dispositif. Elle assure le lien avec les institutions et les partenaires, le suivi et l'évaluation du CLS.

La richesse d'un tel dispositif est la création d'une dynamique partenariale autour de la thématique Santé. A ce titre, le **CLS de Vichy Communauté regroupe 11 co-signataires :**

- Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes
- Préfecture de l'Allier
- Conseil Départemental de l'Allier
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- Centre Hospitalier de Vichy
- Pays Vichy-Auvergne, représenté par son Président Bernard FERRIÈRE
- Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de l'Allier
- Polyclinique La Pergola
- ANEF 63
- CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy

C'est d'ailleurs en tant que signataire que l'Agence Régionale de Santé participe au financement du poste de coordination pour l'année 2020-2021.

Les axes prioritaires :

1. Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé.
2. Soutenir l'offre de soins, son maillage et son organisation.
3. Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu.
4. Structurer le parcours de soin des populations en situation de fragilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap).
5. Promouvoir la santé mentale et prévenir le suicide.
6. Rendre le citoyen acteur de sa santé.

Un axe transversal : piloter, animer et coordonner.

Plusieurs missions se déclinent autour de la coordination du CLS, dont ces trois principales :

- Organisation stratégique du territoire en matière de santé (offre de soins...).
- Conception et mise en œuvre d'actions de sensibilisation collective en promotion de la santé.
- Volet d'appui aux acteurs (soutien méthodologique, encadrement, suivi des budgets, dossiers de subventions).

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

Les faits marquants du CLS en 2020 :

De nombreuses actions ont été reportées ou annulées en raison de la crise sanitaire, interdisant les rassemblements.

Le service Action Sociale et Santé a également été restructuré afin de répondre et mettre en œuvre des mesures urgentes et exceptionnelles dans ce contexte. C'est pourquoi de nombreuses réflexions et actions du CLS ont réellement été ralenties et ont repris seulement à l'été 2020.

Semaine d'Information à la Santé Mentale SISM (action annulée - Covid-19)

Les SISM sont des moments privilégiés pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. En 2020, pour cette 31^{ème} édition nationale, le thème retenu était : « Santé mentale et discrimination ».

Sur le territoire de Vichy Communauté, la SISM était prévue du 23 au 27 mars 2020. Des actions complémentaires devaient se tenir auprès des élèves du collège de Saint-Germain-des-Fossés avec l'association Uniscité (formation par l'IREPS 03 en amont) et auprès des patients du Centre Hospitalier Jacques Lacarin, avec Nathalie Thomas, art thérapeute. Cette semaine n'a malheureusement pas pu être maintenue. Reconduction envisagée pour l'édition 2021 selon la disponibilité des partenaires.

Redansons dans nos campagnes à Arfeuilles (action reportée - Covid-19)

En partenariat avec le Comité Régional des Offices Municipaux du Sport Auvergne Rhône-Alpes (CROMS), cette action a pour principe d'apprendre ou réapprendre à danser. Elle était prévue une fois par semaine, hors vacances scolaires, pour les seniors (encadrée par un éducateur sportif diplômé) dont les objectifs sont de :

- Prévenir la dépendance des personnes âgées et favoriser leur autonomie en leur proposant des initiations de danse d'intensité modérée.
- Utiliser les pas de danse comme une activité physique, mais aussi comme moyen pour faire travailler sa mémoire.
- Favoriser une rééducation ludique notamment en travaillant l'équilibre.

CATEL VISIO : « Rassembler les territoires autour des bonnes pratiques du numérique en santé »

Avec la participation de Dominique Pon, Pilote du chantier numérique de la stratégie « Ma santé 2022 » auprès d'Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, Président de Santé Cité, Directeur général de la Clinique Pasteur de Toulouse. Une journée de débats et d'actions autour d'un cas concret d'expérimentation nationale (Projet européen Smart Bear -> Amélioration de la santé des seniors via des objets connectés) - (Groupe CATEL).

Témoignage de Frédéric Aguilera et du Dr Rosati (AMLAPS) sur l'engagement de Vichy Communauté dans le projet Smart Bear (co-piloté par les coordinatrices du CLS et du dispositif Vichy City Lab).

25 juin 2020 : journée visioconférence ou sites partenaires (Maison France Services au Mayet-de-Montagne, Centre Social La Passerelle à Cusset, Pôle Universitaire à Vichy).

Cette journée a rassemblé 400 personnes connectées.



Participation et animation du Projet Territorial de Santé Mentale (à l'échelle du Département 03).

En 2020, dans le cadre du CLS, on note que 4 appels à projets ont été soumis, dont 3 retenus.

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

Implication du CLS pendant la crise Covid-19

Organisation Territoriale de Santé en situation de crise :

- Participation au numéro vert.
- Participation aux échanges concernant les Covid-Room de Vichy (vers la clinique La Pergola) et de la Montagne Bourbonnaise (Cabinet médical du Mayet de Montagne).
- État des lieux de l'organisation et facilitation de la mise en place des tournées spéciales Covid-19 pour les infirmiers libéraux.
- État des lieux des lignes d'écoutes nationales et locales de demande d'information et soutien psychologique ou autre dispositif d'aide -> Action reprise par la suite par le Conseil Départemental de l'Allier.
- Maintien du lien avec le Centre Hospitalier de Vichy sur l'organisation psychiatrique après signalement d'une personne en difficulté.
- Échange avec les référents des bénévoles Uniscité sur les appels concernant des personnes fragiles.
- Réflexion partenariale sur la création d'un **parcours de santé post-covid**.

Soutien des acteurs locaux :

- Information et diffusion d'un outil collaboratif sur l'ouverture et le fonctionnement des structures pendant le confinement (IREPS-ARS, repris par Conseil Départemental de l'Allier).
- État des lieux liés au manque de matériels pour les professionnels libéraux (médecins, infirmiers) et organisation logistique de la distribution.

Actions en faveur des gestes barrières :

- Coordination des interventions des infirmières Asalee et des étudiants infirmiers dans les écoles de l'agglomération (juin-juillet 2020 puis janvier-mars 2021).
- Organisation et mise en œuvre d'actions de sensibilisation avec l'association Avenir Santé auprès des étudiants et du grand public (semaine du 14 décembre 2020 - lieux : Pôle universitaire, Cora, E.Leclerc, Le grand marché, Centre de dépistage de Cusset et Vichy).
- Coordination des interventions en EHPAD des étudiants en psychomotricité. Objectif : réalisation d'activités occupationnelles, de relaxation et maintien du lien social. Retours positifs des résidents et étudiantes (collaboration avec le Contrat Local de Santé entre Besbre et Loire - EHPAD de Dompierre-sur-Besbre, de Vichy et du Vernet).

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

Vichy City Lab : un territoire d'expérimentation pour la santé de tous

Origine du projet Vichy City Lab

Bercé depuis de nombreuses années par le thermalisme, Vichy est depuis toujours un territoire où la santé est au cœur des préoccupations. Face aux nouveaux enjeux de santé publique mais également environnementaux, les villes sont amenées à repenser leur territoire. En ce sens, les objectifs de Vichy sont de valoriser son cadre de vie et de devenir un territoire de pleine santé.

Parallèlement, le gouvernement met en place des labels d'excellence au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de l'innovation. L'Université Clermont Auvergne (UCA) fait partie des 9 lauréats ayant reçu le label « Initiative – Sciences, Innovation, Territoires, Economie » (I-SITE). Le projet CAP 2025 compte 4 challenges, dont celui de vivre en meilleure santé à travers le développement de la mobilité personnalisée.

Ainsi, l'UCA, la Ville de Vichy et Vichy Communauté s'associent autour de cet objectif commun qu'est la promotion de la santé par l'activité physique et la lutte contre la sédentarité partout et pour tous. Cette démarche collective a alors conduit à la **création du City Lab le 6 février 2020**.

Ce « laboratoire urbain » a entre autres pour ambition de devenir l'incubateur des idées pour le Vichy actif, durable et intelligent de demain.

Quels objectifs ?

- Promouvoir la pratique régulière et suffisante d'activité physique
- Lutter contre la sédentarité

Comment ?

- Observer/recenser
 - > comportements sédentaires et actifs de la population
 - > acteurs du territoire
 - > équipements sportifs
- Expérimenter/tester
 - > dispositifs/programmes innovants
 - > projets de recherche en santé
- Diffuser/communiquer
 - > bienfaits de l'activité physique et méfaits de la sédentarité
 - > offres du territoire

Pour qui ?

L'ensemble de la population sans distinction d'âge, de sexe, de statut socio-économique ou de condition de santé.

Vichy Communauté a à cœur de proposer des actions concernant l'ensemble de la population favorisant de plus l'inter-générationnalité.

A travers le City Lab, la Ville de Vichy et sa Communauté d'Agglomération souhaitent devenir un territoire de pleine santé par la pratique régulière d'une activité physique et la lutte contre la sédentarité.

Ainsi, cette démarche partenariale contribue à mettre en œuvre diverses actions de santé publique et différents projets de recherche afin d'inciter la population à intégrer l'activité physique dans ses comportements au quotidien.

Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

Officialisation du City Lab



La signature de la convention de partenariat entre l'UCA, la Ville de Vichy et Vichy Communauté a eu lieu le 6 février 2020 au cours d'une soirée présentant les enjeux de cette démarche.

Actions principales

- **Vélo-bureaux :**

L'objectif de ce projet de recherche est d'évaluer les effets de l'utilisation de vélo-bureaux à raison de 30 minutes, 3 à 4 fois par semaine, pendant 13 semaines chez des élèves du premier degré, sur les capacités cognitives (flexibilité mentale, mémoire de travail et inhibition), physiques (endurance, force, habilité).

Ce projet a été mis en place dans 2 classes de CM1 – CM2 de l'école Sévigné-Lafaye (41 élèves) en février 2020.

La crise sanitaire et le confinement de mars à mai 2020 a contraint l'équipe à mettre un terme au projet dans l'objectif de le reporter en janvier/février 2021.

- **Signalétiques piétonnes :**

L'objectif de ce projet était de replacer les déplacements urbains à l'échelle du piéton afin que la population prenne conscience que pour se déplacer en ville, il est parfois tout aussi rapide d'y aller en marchant. Associé à cet aspect de promotion de la mobilité active dans l'intérêt de la santé publique et environnementale, ce projet avait également une visée touristique et culturelle. En effet, ce projet a été déployé durant la période estivale (juillet – septembre), en parallèle d'activités proposées sur Vichy et les quais d'allier. Un total de 27 panneaux indiquant les sites d'intérêt et les durées de trajet ont donc été installés.



Vie sociale et Université

Action sociale et Santé

- **Animation lors de Forum :**

Le City Lab a animé 2 stands lors de « forum grand public » :

- le forum des associations (12 septembre 2020)
- le forum « Alimentation – Santé » (16 octobre 2020)

L'objectif de ces animations était de présenter la démarche City Lab auprès de la population et d'échanger sur leurs intérêts vis-à-vis de l'activité physique. Au cours du forum « Alimentation – Santé », le but était également de sensibiliser la population à l'équilibre alimentaire.



- **Enquête « Activité physique, motivations et préférences » :**

Parmi les objectifs clairement identifiés du City Lab, on retrouve le recensement et le diagnostic territorial autour de l'activité physique et de la sédentarité de l'agglomération.

Pour cela, une enquête en ligne a été diffusée d'octobre à décembre 2020.

L'objectif était d'évaluer le niveau d'activité physique et de sédentarité, les motivations et les attentes ou préférences au regard des activités physiques de la population âgée de plus de 15 ans.

Cette enquête constituera par la suite la base de réflexion pour les actions mises en place à travers le City Lab.

Un total de 241 personnes a répondu à cette enquête.



- **Orbimob (action annulée) :**



Orbimob est une semaine événementielle dont l'objectif est de créer une dynamique collective et multidisciplinaire en faveur des mobilités actives et douces. Celle-ci s'est déroulée du 2 au 6 novembre 2020.

Sur Vichy, une balade culturelle et interactive avait été élaborée. Cette balade, intitulée « L'activité physique dans une ville thermale, d'hier à demain » avait pour objectif d'aborder l'histoire de la ville à travers l'évolution des pratiques d'activité physique et d'y associer l'importance d'un mode de vie actif.

En raison du deuxième confinement, cette action n'a pas pu être maintenue.

Néanmoins, le concept de balade culturelle et interactive pourra être proposé dans le cadre d'autres actions du type semaine de la mobilité ou semaine de l'environnement.

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

Compétences :

- Construction et gestion du Pôle Universitaire en relation avec les universités et les établissements de l'enseignement supérieur.
- Aide à la réalisation d'équipements d'enseignement d'intérêt communautaire et mise à disposition de moyens nécessaires dans le respect des dispositions réglementaires et législatives.
- Appui à l'étude, la réalisation et la gestion de toutes opérations d'accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, notamment du Pôle Universitaire de Vichy.

La politique communautaire

- Interface active du partenariat avec l'UCA (Université Clermont Auvergne) pour l'accompagnement et le développement des formations.
- Gestion de l'immobilier du Pôle Universitaire et des bâtiments annexes : équipements et travaux.
- Administration des conditions d'accueil des étudiants et des enseignants : logistique, physique et informatique.
- Promotion du Pôle Universitaire, des filières universitaires, des animations, ainsi que des services destinés aux étudiants.
- Interface active du partenariat avec le CAVILAM Alliance-Française.
- Promotion et développement des formations post bac sur Vichy.

Rentrée 2020

Pour l'année universitaire 2020-2021, plus de 400 étudiants universitaires sont inscrits dans les 8 formations hébergées au Pôle Universitaire de Vichy.

- **4 formations post-baccalauréat :**
 - > DUT MMI – Métiers du Multimédia et de l'Internet – IUT de l'Allier
 - > DUT Information Communication option Journalisme – IUT de l'Allier
 - > Licence 1 UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
- **1 diplôme universitaire :**
 - > DU IBF – International Business with French
- **4 licences professionnelles :**
 - > LP TSI – Techniques du Son et de l'Image
 - > LP Métiers de l'Information : métiers du journalisme - environnement numérique
 - > LP Technico-Commercial parcours Communication et Multimédia
 - > LP Développement Production et Ingénierie Pharmaceutique

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

Les faits marquants de l'année 2020

Au vu du contexte sanitaire sur 2020, le Pôle Universitaire a mis en place des **protocoles spécifiques et rigoureux sur l'ensemble des bâtiments pour continuer à accueillir au mieux les étudiants et les personnels.**

Des animations « Prévention COVID » et des sensibilisations aux gestes barrières ont également été organisées à différents moments de l'année.



Sur site, il existe :

- *REV Radio – la radio étudiante vichyssoise – seule radio sur le campus de Vichy diffusée sur Internet tous les jeudis de 16h à 18h. Depuis octobre 2018, un direct live le mardi de 18h à 19h, fruit d'une collaboration entre les formations MMI et le DUT ICJ.*
- *Web TEV : gestion et animation de la chaîne de télévision étudiante de Vichy sur Internet par 3 étudiants de la Licence professionnelle Techniques du Son et de l'Image (TSI) grâce à la réalisation et la diffusion de reportages et d'interviews tout au long de l'année sur des sujets d'actualité, des événements sur site et des animations proposées aux étudiants.*

Bureau des Etudiants :

L'association estudiantine « La Baie Des Etudiants » a mobilisé son équipe pour proposer aux étudiants un panier de légumes une fois par semaine, en collaboration avec les Jardins de Cocagne. Cette action a eu lieu pendant les mois de non-confinement.

Le Pôle Universitaire de Vichy mène chaque année de nombreux échanges avec l'Université afin de formaliser un programme autour des services culturels pour les étudiants :

- Le SUAPS (service universitaire activités physiques sportives) propose et met en place des activités sportives pour les étudiants de l'agglomération. Le SUAPS organise également des activités et weekends sportifs. Les activités sportives se sont arrêtées en mars et ont repris de septembre à fin octobre 2020.
- Le SUC (service université culture) propose chaque semaine un atelier théâtre et un atelier audiovisuel. Sur l'année 2020, au vu du contexte sanitaire, les ateliers se sont arrêtés dès le mois de mars.

Pour accueillir les étudiants :

- Dès les premiers jours de rentrée scolaire, distribution du **livret d'accueil à tous les étudiants post-bac de Vichy Campus**, soit 2 700 jeunes. Source de bons plans, informations et adresses importantes à connaître sur Vichy.



Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

- Une nouvelle formule de « **Bienvenue aux étudiants** » a été proposée à l'ensemble des étudiants de l'agglomération.
Cette action a été coordonnée par le Point Information Jeunesse.

- **Journée Portes Ouvertes organisée le samedi 15 février 2020** – mobilisation des équipes administratives et enseignantes, et des étudiants pour une présentation des filières et des équipements universitaires aux lycéens et à leurs familles – un peu plus de 1 100 visiteurs sur la journée.



- **Santé-prévention :**

- > Une infirmière universitaire est présente pour répondre au mieux aux problématiques de santé de l'ensemble des étudiants, deux jours par semaine.
- > Organisation avec l'Etablissement Français du Sang d'une collecte en janvier 2020, sur le site du Pôle Universitaire, dans le cadre de la 10^{ème} édition de la semaine étudiante de don du sang, en collaboration avec le PIJ et d'autres établissements d'enseignement.
- > Des séances de sophrologie sont proposées chaque semaine aux étudiants du Pôle, en partenariat avec le service universitaire de santé.
- > En septembre 2020 : premier distributeur gratuit de serviettes périodiques en partenariat avec le Club service Agora Vichy 67 et installé dans les sanitaires du Restaurant Universitaire.



- **Animations :**

Des animations sont proposées tout au long de l'année afin de favoriser les contacts et les moments de convivialité pour l'ensemble des étudiants de Vichy Campus, mais également pour les étudiants du CAVILAM.

En 2020 et au vu du contexte sanitaire, ces animations ont été moins nombreuses.

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

- **Conférences :**

Vers des lendemains sportifs – Rencontres Université et Territoire début février 2020.

Dans le cadre de la « **Semaine olympique et paralympique** » : table ronde autour du sport et de la science.

Le Pôle Universitaire a mis en place un **partenariat avec l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (l'IHEDN)** pour la tenue de conférences. Elles sont diffusées depuis l'Ecole militaire de Paris. Cet institut n'est pas une école militaire malgré sa localisation mais un institut de formation. Dénommée « les lundis de l'IHEDN », cette action se déroule environ une fois par mois, à partir de 18h30, pour une intervention d'une heure, suivie d'une demi-heure de questions/réponses. Ces interventions sont toutes de haut niveau, par d'éminents spécialistes, sur un large éventail de sujets choisis en fonction de l'actualité contemporaine nationale et mondiale, qui permettent au public concerné, étudiants, professeurs... d'être en mesure de comprendre le monde d'aujourd'hui et de demain, et leur permettant d'élaborer leur propre culture et, pour les étudiants, les aider pour leurs concours et examens.

Le 5 février 2020, les 28 élèves de la classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat de l'Académie de Clermont-Ferrand ont été accueillis sur le Pôle Universitaire et ont rencontré **Rémi Bouquet des Chaux (journaliste)** et **Olivier Rezel (journaliste sportif)**.

Ils ont échangé sur le métier de reporter. Cette formation a été mise en application par les collégiens lors de leurs futurs rassemblements sportifs.



Travaux sur les bâtiments :

Pôle Universitaire :

- IOT (Smart Building) : installation de capteurs pour monitorer le bâtiment
- Recâblage informatique des salles 401, 402, 501, 502, 18 et 112.
- Réfection de l'étanchéité des grandes jardinières au-dessus de la salle A

Maison de l'étudiant :

- Remplacement du skydome de l'escalier

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

Médiathèque de l'Orangerie :

Quelques données chiffrées :

La Médiathèque Universitaire de l'Orangerie accueille un public varié composé d'étudiants et d'enseignants relevant de l'UCA, d'instituts de formation (IFSO/IFMK/ISRP/IFSI//LPES) et du CAVILAM Alliance Française, auxquels s'ajoutent les lecteurs extérieurs du réseau des médiathèques (Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier).

Son fonds documentaire est lié aux filières universitaires du Pôle. Elle abrite également depuis 2015 le 3^{ème} Fonds documentaire de France en Français Langue Etrangère (FLE).

On dénombre, sur l'année 2020 : près de **490 lecteurs actifs (contre 1 100 en 2019) - environ 2 900 prêts annuels** (fonds Orangerie + fonds Cavilam) (contre 10 500 en 2019) notamment grâce aux navettes.

La Médiathèque est, en temps normal, **ouverte toute l'année du lundi au vendredi** à l'exception de 3 jours de récolement en juin et d'une semaine de congés annuels en décembre. Depuis septembre 2018, grâce au concours de la DRAC, elle étend son amplitude horaire **de 10h à 20h sans interruption du lundi au vendredi sur la période universitaire. Ce qui en fait la Médiathèque la plus ouverte du réseau !**

Son budget annuel en fonctionnement est de 19 700 euros (documentation et animations) dont 1 950 euros de la BU (Bibliothèque Universitaire) de l'UCA.

Particularités de l'année 2020 :

La Médiathèque n'a pas échappé à la crise sanitaire de la Covid. Fermée au public dès le lundi 16 mars, elle a vu son personnel être redéployé sur la plateforme Vichy Solidaire et/ou en télétravail. L'équipe est revenue en présentiel en mai et juin (avec 1 à 2 jours de télétravail) pour du travail interne qui a permis d'effectuer le récolement annuel du 15 au 20 mai (4 jours). Nous avons ensuite réalisé une série de chantiers documentaires nous permettant de mettre à profit notre temps de travail interne. Durant les congés d'été, la Médiathèque était ouverte sur rendez-vous pour les enseignants et étudiants du Pôle Universitaire, ainsi que ceux du Cavilam Alliance française.

Nous avons réalisé une rentrée un peu plus optimiste avec la reprise des étudiants et la présence de stagiaires du Cavilam Alliance Française. La perte de la filière PACES à la rentrée de septembre 2020 a impacté la fréquentation de notre établissement, en dehors de l'épidémie. Le public était quand même bien présent et les extensions horaires à 20h ont démarré début octobre, comme l'année précédente. Le reconfinement annoncé à la fin des vacances de la Toussaint nous a conduit à revoir à nouveau notre fonctionnement et nos horaires. Nous avons dû réajuster notre organisation en nous calant sur le modèle des BU et notamment de la BU de l'UCA : accueil uniquement sur rendez-vous et avec une jauge égale à 25% de notre capacité d'accueil, soit 36 personnes.

Très vite, pour répondre aux besoins du Cavilam, nous avons maintenu l'accès sur rendez-vous le matin mais autorisé l'accès libre de 12h30 à 18h30 (dans le respect de la jauge). Cette organisation perdurera à minima jusqu'au 5 février 2021, date de retour annoncée pour les étudiants en cette fin d'année 2020.

A noter que depuis mars 2020, la Médiathèque ne peut plus accueillir les lecteurs extérieurs. Les navettes de documents perdurent et permettent cependant à nos documents d'être réservés et acheminés dans les autres médiathèques du réseau.

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

Focus sur les formations :

L'équipe, en lien étroit avec la BU de l'UCA, assure auprès des étudiants des formations à la recherche documentaire (bases de données spécialisées en Santé et Lettres, Langues Sciences humaines - bibliographies - lutte anti-plagiat...). **Toutes ces formations sont réalisées à la demande des directeurs et sont inscrites dans les plaquettes d'enseignement.** En 2020, on dénombre **87 formations**, soit un volume horaire de **160 heures**. Temps auquel il faut ajouter la préparation et les corrections de partiels dans le cadre d'unités d'enseignements.

Malgré la crise sanitaire, pratiquement toutes les formations ont pu être réalisées. Certaines seront rattrapées en 2021.

Par ailleurs, l'Orangerie co-réalise avec la BU de l'UCA des web tutoriels à destination de la communauté universitaire sur le plan national. Le projet n'a pas permis de réaliser des vidéos en 2020 mais reste en projet une vidéo avec le CREPS de Vichy et la BU Santé de l'UCA pour 2021.

Focus sur les ateliers :

- **Atelier « critiques de court-métrages »** avec les ICJ : il a démarré, pour cette seconde édition, en septembre 2020. Ouvert sur la base du volontariat. Principe : visionnage d'une heure de courts métrages tous les 15 jours environ (sauf vacances scolaires) et écriture de critiques sur les courts métrages de son choix. Finalité : création de la programmation du Croque Ton Court de mars - avril 2021 et diffusion des critiques.
- **Atelier « critiques de BD » autour du prix France Info**, avec les ICJ. L'objectif est de faire découvrir la BD de reportage par la sélection 2021 du Prix France Info via la lecture des anciens titres primés, mais aussi d'élaborer des critiques sur ces titres en lien avec les enseignants de la filière. L'Atelier BD a débuté en septembre. La rencontre avec Muriel Douru, prix France Info des étudiants ICJ 2020, a finalement eu lieu en visio le 16 décembre avec la filière ICJ 2^{ème} année et a été enregistrée pour diffusion aux premières années (en partiel ce jour-là).

Focus sur les animations :

La médiathèque est un site ouvert à tous les publics et ses animations sont **gratuites**.

En 2020, se sont déroulés :

- 1 « Nuit de l'Orangerie » (Blind-Test dans le cadre de la thématique du Japon - thématique commune au réseau des médiathèques).
- 1 lecture théâtralisée « Miam Miam des Mots » A toute vitesse ! : les répétitions ont eu lieu mais malheureusement le confinement de mars a empêché la tenue de la représentation.
- 2 « Croque ton court » : le 14 janvier et le 18 février.

Il est à noter que le premier confinement a été l'occasion de réfléchir à une animation commune à l'ensemble du réseau des Médiathèques : le rallye BD.

Nous avons travaillé pour la proposer du 26 septembre 2020 (lancement à l'occasion du festival BD de Cusset) au 30 janvier 2021.

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

Service des Systèmes d'Information - réalisations :

- Début du développement du nouveau site internet du Pôle Universitaire de Vichy.
- Mise en place d'un support de communication numérique sur le site du Pôle Universitaire (totem tactile).
- Migration des serveurs du Pôle Universitaire vers une version plus récente du système utilisé :
 - > Migration du serveur Active Directory – DHCP/DNS
 - > Migration des serveurs d'impression, de contrôle d'accès, de service Web IIS
 - > Migrations des serveurs de fichiers universitaires
- Acquisition de systèmes de visioconférence Logitech MEETUP et webcam. Installation des équipements sur les différentes salles du Pôle Universitaire.
- Formation des enseignants à l'utilisation des moyens de communication visio mis à disposition dans le cadre du contexte sanitaire.
- Initiation du projet de refonte monétique et d'implémentation du moyen de paiement national « IZLY ».
- Evolution du contrôle d'accès sécurisé à l'ensemble des plateaux techniques et locaux de stockage de matériels audiovisuels.
- Upgrade du lien AUVERDATA / Renater de 100 Mo à 200 Mo.

Crise sanitaire liée à la Covid-19 :

Au vu du contexte sanitaire - du confinement à partir de mars 2020 et la fermeture des Universités, le Service Informatique a mis en place le prêt d'ordinateurs portables aux étudiants universitaires en ayant besoin. Nous avons également été sollicités par l'association LIBRAISOL, afin de leur fournir du matériel informatique n'étant plus en adéquation avec les ressources matérielles demandées par les logiciels spécifiques des différentes filières du Pôle Universitaire de Vichy, pour pouvoir les distribuer aux familles dont les enfants ne bénéficient pas d'outil informatique pour suivre leurs cours à distance (collégiens, lycéens).

Il a également été décidé le prêt d'ordinateurs portables au Service Informatique de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté, afin de permettre aux agents de pouvoir télétravailler depuis leur domicile.

A la sortie du confinement, et selon les nouvelles annonces gouvernementales concernant les Universités, nous avons investi dans l'acquisition de systèmes de visioconférences et de webcams afin de permettre aux professeurs de pouvoir effectuer leurs cours de manière distancielle via l'utilisation du logiciel Microsoft Teams (Logiciel préconisé par l'Université Clermont-Auvergne).

Vie sociale et Université

Pôle Universitaire

Restaurant Universitaire :

Quelques chiffres :

2018 : 55 013 repas servis

2019 : 67 603 repas servis.

2020 : 33 568 repas servis - malgré 4 mois de fermeture de mi-mars à juillet et avec un pic de 6 593 repas en septembre.

Le Restaurant Universitaire a été fermé à son public habituel pendant toute la période du premier confinement. Cependant, sous l'impulsion de Vichy Solidaire, et dans le cadre de l'aide alimentaire, les agents du RU ont servi et distribué des repas à des hébergés (familles et individuels) du 115 pendant cette période difficile.

C'est ainsi que 1 755 repas (870 consommés sur place et 885 emportés pour le soir et les weekends) ont ainsi été distribués entre le 22 avril et le 5 juin, 6 jours sur 7.

L'activité du Restaurant Universitaire a permis de récupérer **10,22 tonnes de biodéchets** qui ont été valorisées par méthanisation et qui ont permis de produire 3 577 000 Kwh.

Un protocole sanitaire rigoureux a permis, avec l'accord de la Préfecture, de maintenir le Restaurant Universitaire ouvert depuis le mois de septembre - sans interruption, même pendant le deuxième confinement.



Quelques achats et renouvellements de matériels ont été effectués : une monobrosse et une autolaveuse tractée, ainsi que deux friteuses et un chariot de service.

Dans le cadre du **PAT (Projet Alimentaire Territorial)**, deux réfrigérateurs **solidaires** sont installés : l'un au Pôle Universitaire et l'autre au Point Information Jeunesse de Vichy Communauté, afin de récupérer une partie des denrées alimentaires non-consommées du Restaurant Universitaire, et les mettre à disposition des étudiants de façon anonyme et gratuite.

Chaque jour, à l'issue du service du midi, l'équipe du Restaurant Universitaire garnit le réfrigérateur du site avec des denrées fraîches (pas de produits cuisinés) : fromages sous-vide, laitages, fruits, pain, compote, biscuits, crudités sous-vide... Certains membres du personnel ajoutent même, de façon spontanée, des produits d'épicerie : riz, pâtes, conserves...



Vie sociale et Université

Culture

Compétence :

- Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire

La politique communautaire se traduit par un **soutien financier aux opérations ou manifestations d'intérêt culturel communautaire** :

- Associations culturelles du territoire.
- Soutien aux spectacles jeunes publics (subventions allouées au Théâtre de Cusset, au Geysier, au Centre Culturel de Vichy).
- Aide au transport des élèves scolarisés dans l'Agglomération pour le festival Tintamarre.
- Aide à l'Enseignement Musical pour les élèves scolarisés au Conservatoire d'Agglomération (selon les revenus des familles).
- Subvention allouée à l'EPCC Vichy Culture.
- Subvention allouée au théâtre de Cusset conventionné par la DRAC « Scène d'intérêt national ».
- Soutien au dispositif « Dumiste » (interventions en milieu scolaire) : Vichy Communauté fait de l'accès à la culture et au développement culturel un des axes majeurs de son action. Quatre musiciens intervenants du Conservatoire et de l'association Musiques Vivantes animent des ateliers musicaux dans les écoles de l'agglomération en effectuant 8, 16 ou 24 séances d'une heure dans une année scolaire, en partenariat avec l'Education Nationale.
- La tournée de l'Opéra.

Attributions de subventions sur l'année 2020 :

Associations	Evènements	Subventions
HARMONIE LES ENFANTS DE LA MONTAGNE	Subvention de fonctionnement	2 200,00 €
THEATRE MUNICIPAL DE CUSSET	Subvention de fonctionnement	20 000,00 €
MUSIQUES VIVANTES	Subvention de fonctionnement	6 000,00 €
COMMUNE DE CUSSET	Saison jeune public	15 000,00 €
COMMUNE DE BELLERIVE	Saison jeune public	5 705,30 €
EPCC VICHY CULTURE	Subvention de fonctionnement	20 000,00 €
EPCC VICHY CULTURE	La tournée de l'Opéra	15 000,00 €
DISPOSITIF DUMISTE (interventions en milieu scolaire et frais de déplacement)		28 000,00 €

Vie sociale et Université

Conservatoire artistique

Compétence :

- Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire

Le Conservatoire de Vichy Communauté est une structure essentielle au développement culturel de notre territoire. Il a pour vocation de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à un enseignement de qualité et à une pratique musicale diversifiée et encadrée par des professionnels qualifiés.

Un Conservatoire, 4 sites d'enseignement pour favoriser le service de proximité

L'enseignement musical est devenu une compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2017, regroupant les écoles de musique de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Vichy et Saint-Yorre, auxquelles s'est ajoutée en septembre 2018 l'école de musique de Saint-Germain-des-Fossés.

Le nouveau Conservatoire d'Agglomération du site de Presles à Cusset regroupe dorénavant les anciens sites de Cusset et Vichy.

Pour compléter l'offre d'enseignement musical artistique, les trois autres sites proposent des disciplines spécifiques.



Missions principales

- Promouvoir la musique (et bientôt le théâtre option arts de la scène) sur l'agglomération.
- Offrir des cours de musique de qualité du débutant au confirmé.
- Proposer des cursus différenciés correspondant au besoin des usagers.
- Favoriser le développement des projets artistiques et culturels au sein des établissements de l'Education Nationale (orchestres à l'école).
- Avoir un rôle de création et de diffusion de la musique sur le territoire.
- Etre pôle ressource au niveau départemental.
- Apprentissage de la musique avec des interventions auprès d'enfants en situation de handicap, en partenariat avec le Centre Médico-Psychologique du Centre Hospitalier de Vichy.
- Eveil musical dans les crèches.



Vie sociale et Université

Conservatoire artistique

Bilan du Projet d'Etablissement 2019-2024 voté le 26 septembre 2019

- Classes pilotes regroupant la formation musicale et la pratique collective en simultané pour l'ensemble du cycle I.
- Ouverture d'une classe de MAO (Musique Assistée par Ordinateur).
- Mise en service du studio d'enregistrement.
- Ouverture d'une classe de vielle à roue.

Effectifs du Conservatoire pour l'année scolaire 2020-2021 :

SITE	NOMBRE D'ELEVES
Bellerive/-sur-Allier	227
Presles (Vichy/Cusset)	916
Saint-Germain-des-Fossés	24
Saint-Yorre	82
TOTAL	1249 élèves

Crise sanitaire :

Depuis le 17 mars 2020, le Conservatoire de Vichy Communauté s'est organisé au mieux pour gérer cette année de crise sanitaire. 70% des familles ont répondu favorablement aux cours proposés en distanciel. La mise en place des cours en visioconférence n'a pas été simple. Notre service a été frappé par la fracture numérique qui a touché aussi bien certains enseignants que certains usagers. De nombreuses solutions et améliorations ont été apportées depuis un an.

Tableau d'analyse des améliorations apportées dans le service :

Problématiques rencontrées par les enseignants et les usagers	Solutions apportées par l'équipe enseignante	Solutions apportées par les usagers	Solutions apportées par la collectivité
Certains enseignants ne possèdent pas d'ordinateur.			La collectivité a mis 9 ordinateurs à la disposition des agents ainsi que 4 nouveaux tableaux numériques dans les salles de Formation Musicale et d'éveil sur le site de Presles.
Mauvaise connexion internet.			La fibre se déploie progressivement sur le territoire.
Manque de matériel chez les usagers (vétusté, pas en assez grand nombre ou aucun).		Investissement sur du nouveau matériel connecté (ordinateur, tablette ou smartphone).	
Lors du 1 ^{er} confinement, les cours de Formation Musicale collectifs ont été gérés avec les « moyens du bord » (envoi de documents par mail, mise en place de partage de documents sur le cloud, échanges de vidéos, visio via logiciels gratuits...).	Nombreux échanges au sein de l'équipe, recherche de logiciels adaptés pour pallier les problématiques rencontrées.		10 licences Classroom puis 5 licences Zoom ont été attribuées au Conservatoire pour la tenue des cours en visioconférence.
Les visioconférences ne permettent pas d'aborder certains domaines (pas de jeu simultané possible à l'instrument ou vocal, autrement dit pas d'ensembles).	Des concerts virtuels réalisés par les enseignants ont permis de proposer des moments musicaux virtuels (diffusés notamment dans les Ehpad et aux enfants des personnels soignants lors du 1 ^{er} confinement).		
Instruments inadaptés ou trop sonores pour la visioconférence.	Enregistrement et échange de vidéos entre l'enseignant et ses élèves.		
Absence d'instrument à la maison (percussions, harpe, piano et orgue).	Utilisation d'ustensiles de cuisine pour la percussion.		

Vie sociale et Université

Conservatoire artistique

Bien qu'affectée par la situation et une pédagogie nécessairement dégradée par la distanciation de rigueur, l'équipe enseignante a fait preuve de réactivité et a su s'adapter malgré les différents protocoles et décrets appliqués au sein des Conservatoires. De plus, l'obligation des cours numériques a été l'occasion d'expérimentations diverses qui forment actuellement un terreau fertile pour renouveler la pédagogie des enseignants.

SUBVENTIONS	
DRAC (Direction des affaires culturelles)	54 000 €
Plan chorale	10 000 €
Conseil Départemental	115 000 €
SEAM (Société des Editeurs et Artistes Musiciens)	5 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de scolarité	149 989 €
Location instruments	11 970 €
Total	344 970 €

Coût Fonctionnement global (fonctionnement et masse salariale incluse)	2 212 704,33 €
---	-----------------------

Programmation 2020

- Une 1^{ère} participation à la « **Nuit du Conservatoire** » (projet national pour promouvoir l'enseignement artistique dans les Conservatoires), le vendredi 31 janvier 2020, a permis de rassembler plus de 1 500 personnes entre 17h30 et minuit dans l'enceinte du nouveau site de Presles. Le côté festif de cet événement illustré par la présence de foodtrucks a été particulièrement apprécié.
- A l'issue de la **Semaine des Musiques Traditionnelles** (du 3 au 8 février 2020), le grand bal de clôture a permis de rassembler près de 400 danseurs à l'Espace Monzière de Bellerive-sur-Allier.
- La **Semaine des Femmes Compositrices** (prévue du 7 au 14 mars 2020) a conclu la saison du Conservatoire pour l'année 2020. A compter du 11 mars, toutes les manifestations du Conservatoire ont ensuite été annulées ou reportées (deux fois pour certaines) en raison de la crise sanitaire.

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

55 enseignants	NOMBRE D'ELEVES
Conservatoire Vichy Communauté	1 249
4 orchestres à l'école	114
2 classes chœurs	54
Interventions en milieu scolaire (y compris Musiques Vivantes, association financée par l'Agglomération pour le dispositif Dumiste)	2 405
Convention CMP (Centre Médico Psychologique) avec l'Hôpital Jacques Lacarin	4
Nombre hebdomadaire d'élèves touchés par le Conservatoire	3 826

FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2020



Structure créée en 2007, par la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, le Relais Services Publics est le premier du Département de l'Allier.

En 2015, le Relais Services Publics de la Montagne Bourbonnaise devient une Maison de Services au Public (MSAP) labellisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la MSAP est gérée par Vichy Communauté, issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise (CCMB) et de Vichy Val d'Allier (VVA).
Le 1^{er} février 2020, la MSAP a été labellisée France Services.

Le territoire

Le territoire de la Montagne Bourbonnaise, situé au sud-est du département de l'Allier, limitrophe avec les départements de la Loire et du Puy de Dôme, s'étend sur 15 communes (6 411 habitants en 2014, 16 hab/km²) : Arfeuilles, Arronnes, La Chabanne, La Chapelle, Châtel-Montagne, Châtelus, Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Le Mayet-de-Montagne, Molles, Nizerolles, Saint-Clément, et Saint-Nicolas-des-Biefs.

Territoire de montagne, aux paysages variés, il est traversé par de profondes vallées et comporte plusieurs sommets de plus de 1 000 m d'altitude, le point culminant étant le Puy de Montoncel (1 287 m). Le Mayet-de-Montagne se situe à 550 m d'altitude, La Guillermie à 730 m. C'est un territoire où l'habitat est particulièrement dispersé.

France Services de Vichy Communauté est située sur la commune du Mayet-de-Montagne qui fait office de « commune centre ». La commune de Châtelus, située au nord-est du territoire, est plutôt tournée vers Lapalisse, alors que les villages à l'est sont eux plutôt tournés vers Roanne.

France Services du Mayet-de-Montagne est à 30 minutes de l'agglomération vichyssoise et à près d'une heure de celle de Roanne.

C'est un territoire touristique tourné vers les sports de pleine nature (2 domaines de ski de fond, 1 station de ski, 1 plan d'eau...).

La Montagne Bourbonnaise est caractérisée par un fort tissu artisanal (notamment dans le secteur du bâtiment), et par une économie liée à la filière bois.

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives .
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.
- Propose un espace coworking avec une imprimante 3D, ainsi qu'un vidéoprojecteur et un grand écran interactif.

Elue référente :

- Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité

FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2020



Les animatrices :

En charge de l'animation de France Services depuis février 2007, Muriel GAIME exerce ses missions au sein de la Maison des services à raison de 27 heures par semaine (le vendredi, elle est affectée au sein de l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté). Florence DEPALLE a rejoint l'équipe au 1^{er} octobre 2019 et complète l'amplitude horaire de France Services, qui est ouverte sur 35 heures et 5 jours par semaine.

Elles sont encadrées par Elodie SOISSON, responsable du secrétariat général et de l'accueil de Vichy Communauté.

Formations suivies en 2020 par les animatrices :

- **Auprès des services de la DGFIP** : pour la déclaration de revenus (e-formation le 5 avril et par téléphone le 25 mai).
- **Avec France Services (webinaires)** : formation « opérateur » les 14, 15 et 16 septembre en présentiel et une partie à distance du 15 juin au 30 septembre - réversion de pension le 27 novembre - « bien vieillir » le 14 décembre.
- **Formation « aidant-e numérique du bourbonnais »** créée par le Hub pour l'Inclusion Numérique en Auvergne-Rhône-Alpes (HINAURA) les 14 octobre et 18 novembre, complétée par une formation en ligne sur la plateforme 360 learning.

Horaires d'ouverture de France Services au Mayet-de-Montagne :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Equipements mis à disposition :



Les partenaires :



- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- La CARSAT Auvergne (service retraite et service social)
- La Mission Locale Espace Jeunes de Vichy et sa Région
- Les Centres médico-psychologiques adultes et enfants
- Le Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI 03)
- La Trésorerie
- Les services de la DGFIP
- Le Pôle Emploi
- L'EHPAD de Cusset
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier
- Le service Habitat de Vichy Communauté

Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons :

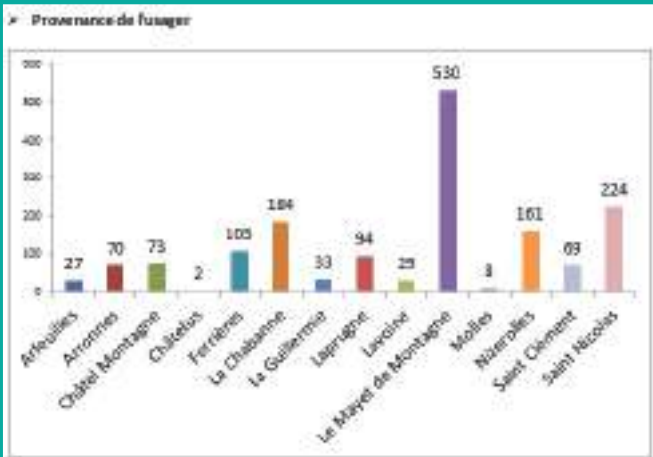
- par des permanences physiques qui peuvent être mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires,
- via de la visioconférence,
- avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animatrices.

FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2020



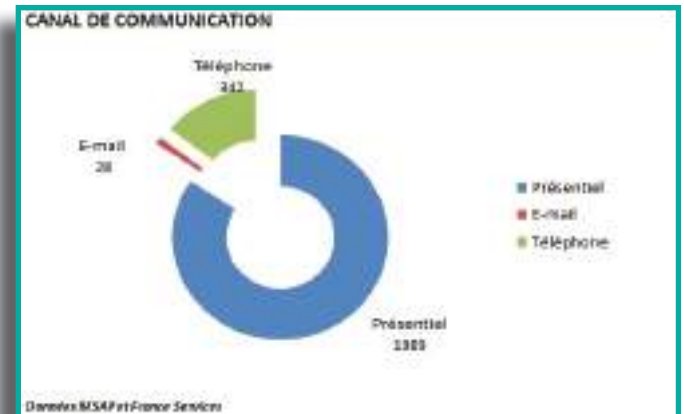
Les publics accueillis :

(données extraites de France Services du 1^{er} mars au 31 décembre 2020)

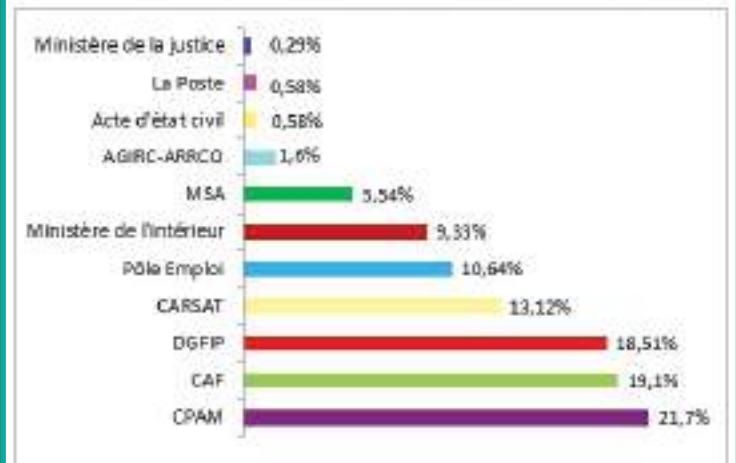


Commune	Nombre d'utilisateurs
Montagne Bourbonnaise	1 609
Cusset	5
Vichy	14
Lapalisse	7
Autres	28

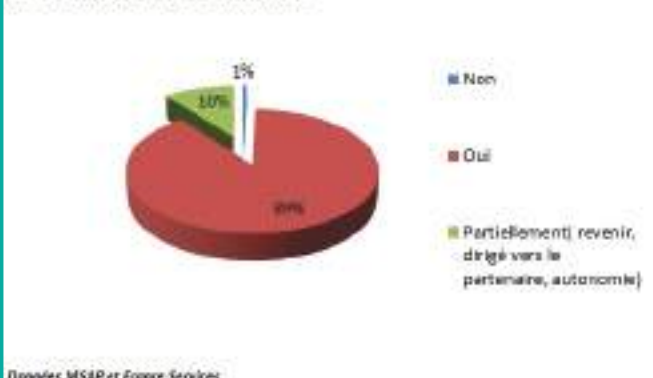
Les demandes accompagnées :



PARTENAIRES CONCERNÉS PAR LES DEMANDES DES USAGERS



RESOLUTION DE LA DEMANDE



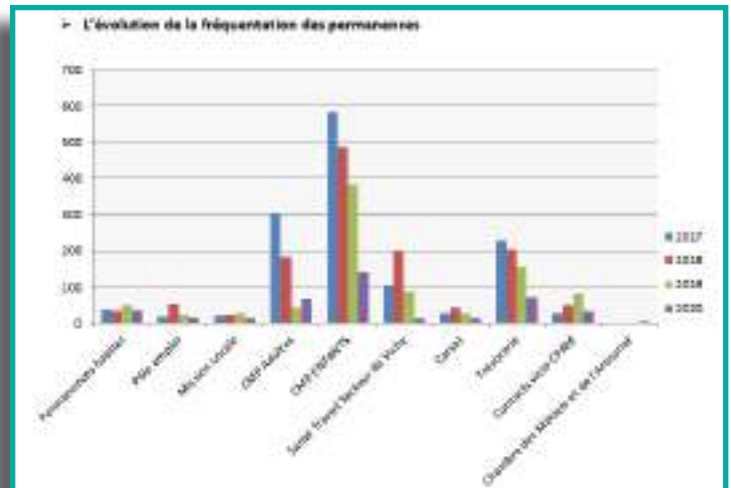
FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2020



Les permanences :

La fréquentation annuelle

PARTENAIRES	FREQUENTATION ANNUELLE	FREQUENCE
CARSAT (service social)	11	1 par mois
CMP ENFANTS	129	Selon RDV (orthophoniste, Psychiatre, psychologue et infirmier) en moyenne 1 par semaine
CMP ADULTES	67	Selon RDV
MISSION LOCALE	12	1 par mois
POLE EMPLOI	35	2 par mois (arrêt depuis mars)
SSTI 03 (évaluation du travail)	14	1 à 2 par mois
TRÉSORERIE	70	1 à 2 par mois
SERVICE HABITAT (Vichy Cst)	14	1 par mois
CPAM	33 (dont 11 sur rdv)	Y'a des conférences possibles 2 jours / semaine
Chambre des métiers	1	1 par mois (arrêt depuis mars)



On remarque qu'une majorité des permanences est en baisse par rapport aux années précédentes - la crise sanitaire expliquant pour beaucoup cette chute de fréquentation en 2020.

A titre indicatif :

- n'ayant pas repris depuis mars : Pôle Emploi et la Chambre des Métiers
- reprise en août, septembre et octobre : Service Habitat de Vichy Communauté
- reprise en octobre et novembre : SSTI 03
- reprise depuis septembre : CMP Enfants, la Mission Locale, la CARSAT et la CPAM
- reprise depuis juin : Trésorerie

Les visioconférences de la CPAM rencontrent toujours un grand succès malgré la situation.



2 543 personnes ont franchi la porte de France Services au cours de l'année 2020. Le chiffre des usagers ayant eu recours à l'aide de l'animatrice continue de progresser avec **2 144 actes accompagnés**.

La crise sanitaire a eu un énorme impact sur le nombre de personnes reçues, surtout sur les permanences (certains de nos partenaires n'ayant pas encore repris de permanence à ce jour).

Les actes accompagnés par une animatrice continuent eux de progresser avec une hausse de 2%.

L'accueil physique de France Services a été suspendu entre le 15 mars et le 11 mai 2020, seules des permanences téléphoniques ont été maintenues pendant cette période.

France Services de la Montagne Bourbonnaise accueille également dans ses locaux :

- 1 cabinet dentaire
- 1 hypno-thérapeute
- 2 thérapeutes acupuncteurs et spécialisés en techniques énergétiques chinoises
- 1 masseuse

FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2020



LABELLISATION « FRANCE SERVICES » :

En vue d'une labellisation **France Services**, plusieurs actions ont été mises en place :

- Le recrutement d'un nouvel agent par Vichy Communauté en date du 1^{er} octobre 2019. Celui-ci vient renforcer l'équipe afin d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture qui passe de 27 à 35 heures.
- La réalisation d'un sondage permettant de mieux cibler les attentes de nos usagers.

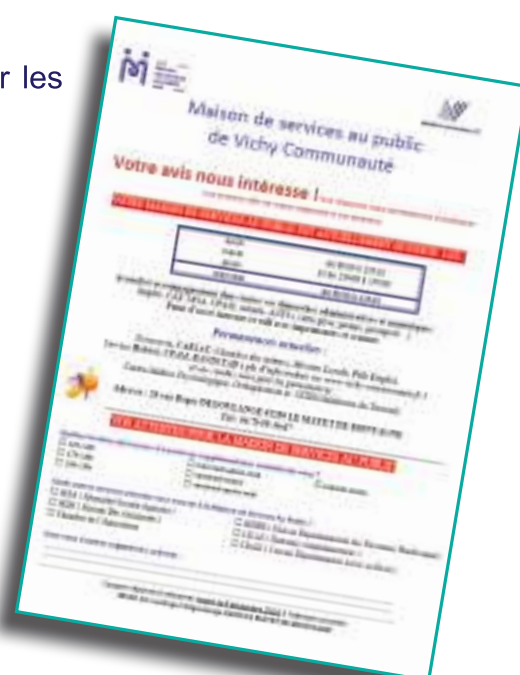
Résultats de l'enquête :

Proposition de nouveaux partenaires :

MSA	14,80%
MDS	25,90%
Chambre d'agriculture	3,70%
MDPH	37,00%
CICAS	18,50%
Conseil Départemental d'Accès au Droit	40,70%

Proposition de nouveaux horaires :

12H/13H	15,00%
17H/18H	18,50%
18H/19H	0%
mercredi après-midi	26,00%
vendredi matin	48,00%
vendredi après-midi	37,00%
samedi matin	18,50%



Tenant compte des résultats de cette enquête et des conditions de labellisation France Services, les horaires ont été modifiés à compter de début janvier 2020 comme suit :

- Lundi : 9h-12h et 13h-17h
- Mardi : 9h-12h et 13h-17h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-18h (fermeture le mercredi après-midi en 2019)
- Jeudi : 9h-12h et 13h-17h
- Vendredi : 9h-12h et 13h-17h (jour de fermeture en 2019)

FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2020



BUDGET (hors charges de personnel) :

- **Budget 2020** **53 608 €**
- Budget prévisionnel 2021 : 50 541 €
- Subventions 2020
 - FNADT : 15 000 €
 - Fonds inter-opérateurs : 15 000 €

Actualités 2020 :

Espace coworking :

Il est occupé régulièrement, depuis septembre, par une étudiante réalisant un doctorat en anthropologie sociale sur « Le stéréotype Rrom dans la recherche académique ».

Ponctuellement, des étudiants du secteur le fréquentent également pour suivre leurs cours à distance ou simplement pour trouver un environnement plus propice à la poursuite de leurs études.

CONCLUSION

Bien que marquée par une crise sanitaire sans précédent, France Services de la Montagne Bourbonnaise a continué à accueillir un public nombreux.

Des permanences téléphoniques ont été mises en place lors du premier confinement (entre le 15 mars et le 10 mai 2020) afin de continuer à répondre aux sollicitations des usagers.

A compter du 10 mai, l'accueil physique du public a repris normalement aux horaires habituels.

La baisse de fréquentation totale de la structure est due à l'annulation de nombreuses permanences pour cause de crise sanitaire, mais les demandes d'accompagnement aux démarches administratives continuent leur progression malgré la fermeture de France Services pendant presque 2 mois.

Les éléments ayant permis la réalisation de ce rapport 2020 pour France Services en Montagne Bourbonnaise proviennent de la compilation de données extraites pour partie du « portail des Maisons de Services au public » (du 1^{er} janvier au 28 février 2020) et pour partie du site « France Services » (du 1^{er} mars au 31 décembre 2020).

Communication externe

Missions principales :

Créations graphiques en petits formats (affiches, flyers et mises en pages) pour tous les services au public de Vichy Communauté.

Veille d'une identité graphique respectée et création de ses dérivés.

Communication numérique avec le suivi des réseaux sociaux Twitter, Facebook et LinkedIn.

Animation du site Internet.

Reportages photos sur chaque évènement.

Forte implication sur les grands projets :

- Ouverture de la Via Allier : signalétique, inauguration
- Suivi des travaux de la 3^{ème} tranche du Boulevard Urbain
- Faïtes de la Récup' virtuelle
- Boucle des Isles
- Ouverture du Fab Lab

Des créations graphiques, plans de communication, outils et points presse :

- Contrat Local de Santé : semaine d'information pour la santé mentale, Catel visio - questionnaires santé... et City Lab.
- Inauguration des distributeurs de serviettes hygiéniques pour lutter contre la précarité chez les étudiantes.
- Inauguration d'un chantier d'assainissement à Billy, communication sur les chantiers et travaux.
- Déchets : lancement de la collecte des encombrants, guide des déchets, communication sur les nouvelles zones de collecte, dépliant pour le Cavilam.
- Outils de communication pour le nouveau service Eau potable.
- Mise en page d'un livre pour le service Gemapi.
- Fontaines à idées dans les 14 communes inscrites au dispositif « attractivité des centres bourgs ».
- Fiches randonnées.
- Guide du lecteur, livret d'accueil, plan de communication pour le Pôle Universitaire.
- Dématérialisation de nombreux services.
- Livret, affiches et relations presse pour le Conservatoire.
- Ateliers codage pour les enfants.

Une nouvelle charte éditoriale pour les réseaux sociaux : Facebook - Twitter - LinkedIn

Une communication rythmée par la crise Covid-19 en 2020 :

- Actions sur les gestes barrières dans les écoles, kits de communication.
- Consignes de tri.
- Horaires et fonctionnement des services et équipements communautaires.
- Distribution des masques : création des notices, enveloppes, distribution aux communes... et communication sur toute la logistique.
- Campagne de prévention, de remerciements, sur le Numéro Vert « Vichy Solidaire »...
- Mise en ligne des producteurs locaux, des vidéos du Conservatoire...
- Communication sur de nombreuses initiatives comme les repas, le don de visières, les mesures économiques...
- Protocoles sanitaires.

CHIFFRES CLÉS 2020

1 magazine LE MAG' Vichy Communauté édité à la suite des élections du nouveau Conseil Communautaire (avec infographies sur les compétences et le fonctionnement de Vichy Communauté + trombinoscope des élus)

1 magazine édité avec Vichy Destinations

1 guide de la communication externe